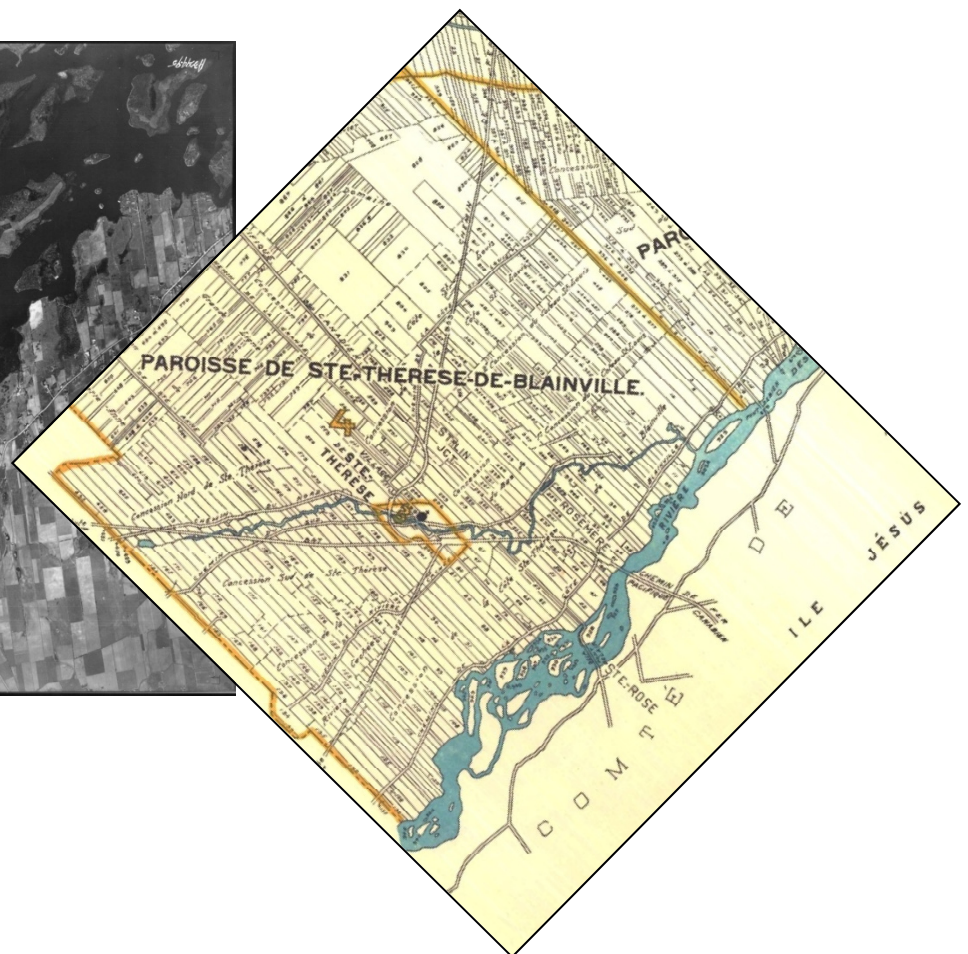
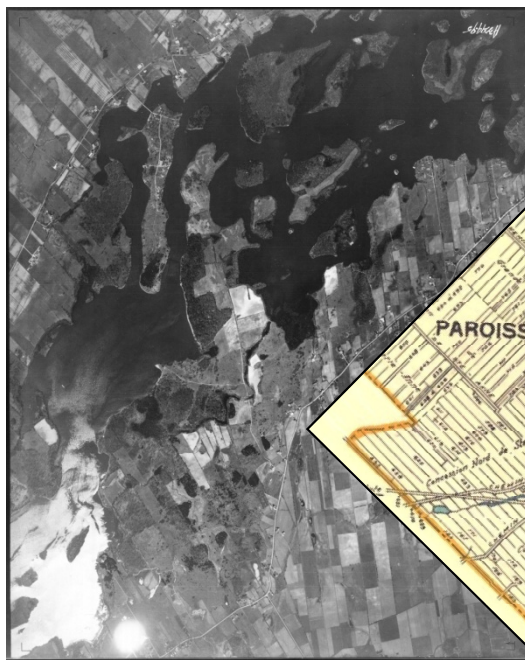




**ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE DANS LE CADRE DES TRAVAUX
DE RECONSTRUCTION DU PONT GÉDÉON-OUIMET À LAVAL ET À BOISBRIAND**

DIRECTION DE LAVAL-MILLE-ÎLES

DIRECTION GÉNÉRALE DES TERRITOIRES



**Étude de potentiel archéologique dans le cadre des travaux
de reconstruction du pont Gédéon-Ouimet à Laval et à Boisbriand**

(Projet de construction MTQ 154-07-1398)

**Direction de Laval-Mille-Îles
Direction générale des territoires**

Rapport préparé par :

Madame Josée Villeneuve
Monsieur Alain Prévost
Monsieur Robert Nadeau

Siège social : 1013, rue Laurent-Leroux, L'Assomption (Québec) J5W 6H5

Téléphone : 450-589-4284, Télécopieur : 450-713-0540

Adresse de courriel : patrimoine_experts@videotron.ca

Réalisé pour le ministère des Transports du Québec

N° de contrat : 850 801 704 (N° de dossier : 8201-11-AD03)

Avril 2013

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	IV
LISTE DES FIGURES	IV
ÉQUIPE DE RÉALISATION	VII
1.0 INTRODUCTION	1
1.1 Mandat et contenu de l'étude	1
1.2 Localisation et description de la zone d'étude	1
1.3 Interventions archéologiques déjà effectuées à proximité de la zone d'étude	1
2.0 MÉTHODOLOGIE	6
2.1 Objectifs	6
2.2 Potentiel archéologique amérindien (préhistorique et historique)	6
2.3 Potentiel archéologique euro-qubécois	7
3.0 MILIEU PHYSIQUE	8
3.1 Paléo-environnement	8
3.2 Environnement actuel	10
4.0 OCCUPATION AMÉRINDIENNE	12
4.1 Chronologie de l'occupation humaine et cadre culturel ancien	12
4.1.1 Période préhistorique	12
4.2 Potentiel archéologique amérindien	14
4.2.1 Milieu immédiat	15
5.0 OCCUPATION EURO-QUÉBÉCOISE	19
5.1 Sources	19
5.2 Localisation des secteurs et des sous-secteurs	19
5.2.1 Secteur H1	23
5.2.2 Secteur H2	25
5.2.3 Secteur H3	27
5.3 Bref historique de la zone d'étude	29
5.3.1 Seigneurie des Mille-Îles	29
5.3.2 La seigneurie de l'île Jésus	35
6.0 PERTUBATION ANTHROPIQUE	43
7.0 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	45

7.1	Potentiel archéologique amérindien	46
7.1.1	Zones à potentiel archéologique amérindien et recommandations	46
7.2	Potentiel archéologique euro-qubécois	53
7.2.1	Potentiel archéologique euro-qubécois du secteur H1	53
7.2.2	Zones à potentiel archéologique euro-qubécois du secteur H1 et recommandation.....	54
7.2.3	Potentiel archéologique euro-qubécois du secteur H2.....	55
7.2.4	Zones à potentiel archéologique euro-qubécois du secteur H2 et recommandations.....	57
7.2.5	Potentiel archéologique euro-qubécois du secteur H3.....	58
7.2.6	Zones à potentiel archéologique euro-qubécois du secteur H3 et recommandations.....	64
8.0	RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION	65
	BILBIOGRAPHIE.....	66

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Critères environnementaux d'évaluation du potentiel archéologique préhistorique.....	8
Tableau 2	Résumé de la séquence paléo-environnementale de la plaine de Montréal	10
Tableau 3	Description des sous-secteurs H1a à H1e	23
Tableau 4	Description des sous-secteurs H2a et H2b	25
Tableau 5	Description des sous-secteurs H3a à H3e	27
Tableau 6	Évolution du village de Sainte-Thérèse	30
Tableau 7	Évolution du village de Sainte-Rose	36
Tableau 8	Concordance entre les zones de perturbation des sols et les sous-secteurs présents dans les limites de la municipalité de Laval, selon l'étude de Hébert.....	43
Tableau 9	Site archéologique situé à proximité du projet 154-07-1398 – pont Gédéon-Ouimet	45
Tableau 10	Zones à potentiel archéologique amérindien	50
Tableau 11	Zones à potentiel archéologique euro-qubécois	61

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation des inventaires, des sites archéologiques connus et de la zone d'étude élargie du projet n° 154-07-1398 (source : ministère des Ressources naturelles, 31H12 2000 (extrait)).	3
Figure 2	Localisation sur photo satellite du projet n° 154-07-1398 (source : Google Earth, 2013).....	5
Figure 3	Détail de la carte pédologique de l'IRDA, et le projet n° 154-07-1398 (IRDA 31H15101, 1 : 20 000, (extrait) 2008).....	17
Figure 4	Détail de la carte pédologique de l'IRDA (agrandissement de la section du pont Gédéon-Ouimet et des îles à proximité), et le projet n° 154-07-1398 (IRDA 31H15101, 1 : 20 000, (extrait) 2008).....	18
Figure 5	Localisation de la zone d'étude restreinte et des sous-secteurs pour l'occupation euro-qubécoise (Map Source 1999-2010).....	21
Figure 6	Localisation sur photo satellite du secteur H1 et des sous-secteurs H1a à H1e (le pointillé jaune signifie la division du secteur) (<i>Google Earth</i> , 2012).....	24
Figure 7	Localisation sur photo satellite du secteur H2 et des sous-secteurs H2a et H2b (le pointillé jaune signifie la division du secteur) (<i>Google Earth</i> , 2012).....	26
Figure 8	Localisation sur photo satellite du secteur H3 et des sous-secteurs H3a et H3e (le pointillé jaune signifie la division du secteur) (<i>Google Earth</i> , 2012).....	28
Figure 9	Localisation des territoires de Sainte-Thérèse de Blainville et de rivière du Chêne, tels que divisés entre les sœurs Dugué (la flèche noire indique la position approximative du pont Gédéon-Ouimet) (<i>Map of the counties of Terrebonne Two Mountains and Argenteuil</i> . Québec, Département des terres de la couronne, Taché, E.-E., 1861. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. G/3453/T4774/1861/T33 CAR)	31

Figure 10	Plan de la seigneurie de Blainville vers 1800, par Sabrevois de Bleury, extrait de <i>La seigneurie de Blainville après 300 ans</i> . Ouimet-Charron, Pauline. 1983, p. 30. Version retouchée par J.G. Gilles Charron, membre de la Société d'histoire des Mille-Îles. (http://www.shgmi.ca).....	33
Figure 11	L'occupation du territoire demeure faible dans le secteur H1. Peu de voies de circulation et absence de morcellement des lots. (Plan officiel de la Paroisse de Ste-Thérèse de Blainville, Comté de Terrebonne [microforme]. Archives nationales du Canada, Collection nationale de cartes et plans J.A. Hervieux et J.H. Lecair [sic], reprod. de: Québec : [s.n.], 1875 (1907). Québec : Université Laval, NMC 20789).....	34
Figure 12	Vue aérienne en 1931. L'occupation du territoire est faible, les voies de circulation peu nombreuses et seules quelques habitations se trouvent le long du chemin de la Côte de Blainville (localisation approximative du pont Gédéon-Ouimet en rouge) (Photothèque nationale de l'air, new_A3298_058, 1931, échelle 1 : 20 000 (extrait))	35
Figure 13	Localisation des trois premiers villages érigés sur l'île Jésus (la flèche rouge indique la position approximative du pont Gédéon-Ouimet) (<i>Carte de l'île de Montréal : désignant les chemins publics, les paroisses les fiefs et les villages qui s'y trouvent, le canal de Lachine, les différentes parties de l'île qui ne sont pas encore en état de culture &c. &c.</i> Bureau du greffier de la Cour du Banc du Roi, District de Montréal, André Jobin, 1834. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. G/3452/M65/1834/J63 CAR).....	38
Figure 14	Voies de circulation sur l'île Jésus dans le secteur de Sainte-Rose (la flèche rouge indique la position approximative du pont Gédéon-Ouimet) (Extrait de la <i>Carte de l'île de Montréal : désignant les chemins publics, les paroisses les fiefs et les villages qui s'y trouvent, le canal de Lachine, les différentes parties de l'île qui ne sont pas encore en état de culture &c. &c.</i> Bureau du greffier de la Cour du Banc du Roi, District de Montréal, André Jobin, 1834. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. G/3452/M65/1834/J63 CAR)	39
Figure 15	Carte topographique, Laval, 1928, 1 pouce = 1 mile (localisation approximative du pont Gédéon-Ouimet en rouge) (Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360]. 31-H-12, Laval, 1928, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G 3400 s63 C37 31-H-12 1928, CAR (extrait)).....	40
Figure 16	Voies de circulation sur l'île Jésus dans le secteur de Sainte-Rose et indication des lots et de leurs propriétaires (la ligne bleue indique la position approximative du pont Gédéon-Ouimet) (Extrait du <i>Plan de l'Île Jésus</i> , par Joseph Meunier, 1911. Bibliothèque et Archives Canada. 90 H1/340/(Île) Jésus/1911 Microfiche NMC11039.)	41
Figure 17	Vue aérienne en 1931. (localisation approximative du pont Gédéon-Ouimet en rouge) (Photothèque nationale de l'air, new_A3299_094, 1931, échelle 1 : 20 000 (extrait)).....	42
Figure 18	Localisation des zones de perturbation des sols par l'activité humaine déterminée par B. Hébert (1998) en lien avec le tableau 7 (les limites de la zone d'étude restreinte sont en rouge (Hébert, 1998)).....	44
Figure 19	Localisation des zones à potentiel archéologique amérindien.....	49

Figure 20 Localisation des zones à potentiel archéologique euro-qubécois, secteur H1, H2..... 59
Figure 21 Localisation des zones à potentiel archéologique euro-qubécois, secteur H2, H3..... 60

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Transports du Québec

Direction générale des territoires

Direction de la programmation, des ressources et des opérations

Service de la coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du développement nordique

Frank Rochefort, archéologue, responsable de projet

Ghislain Gagnon, archéologue, responsable de projet

Patrimoine Experts s.e.n.c.

Josée Villeneuve, archéologue, coordonnatrice

Rédaction

Robert Nadeau, archéologue, chargé de projet

Recherche du volet euro-québécois et rédaction

Alain Prévost, archéologue, chargé de projet

Responsable du volet amérindien et rédaction

Annie Forget, archéologue

Infographie

Manon Viau, réviseure

Révision linguistique

1.0 INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'une étude de potentiel archéologique réalisée par Patrimoine Experts dans le cadre d'une étude d'impact sur l'environnement visant la reconstruction du pont Gédéon-Ouimet reliant la ville de Laval à la ville de Boisbriand par l'autoroute 15 et situé sur le territoire de la Direction de Laval-Mille-Îles du ministère des Transports du Québec (MTQ).

1.1 Mandat et contenu de l'étude

Cette étude de potentiel archéologique avait pour objectif d'effectuer la collecte des données historiques euro-québécises, préhistoriques et historiques amérindiennes. L'étude de la période amérindienne a été réalisée sur une zone d'étude élargie d'un rayon de 2,5 km à partir du centre du projet routier. Quant à l'étude de la période euro-qubécoise, elle a porté sur une zone de $\pm 3,5$ km de longueur et de ± 2 km de largeur. Cette approche s'inscrit dans le cadre de la réalisation des études d'impact sur l'environnement.

Cette étude présente une brève synthèse de l'histoire de l'occupation humaine dans la zone d'étude, en tenant compte de l'évolution du paysage et des cultures. À partir des données colligées et de leur analyse, cette étude délimite des zones à potentiel archéologique où des traces résiduelles d'occupation humaine sont susceptibles d'être présentes. Enfin, des recommandations sont présentées pour sauvegarder les ressources archéologiques qui peuvent être menacées par la réalisation de ce projet.

1.2 Localisation et description de la zone d'étude

La zone d'étude restreinte déterminée pour ce projet comprend les îles situées sous le pont et de chaque côté de celui-ci sur une distance d'un kilomètre, et une bande de terrain de chaque côté de l'autoroute 15 à chaque sortie du pont. Cette zone se trouve à l'intérieur d'une zone d'étude élargie qui forme un espace circulaire d'un rayon de 5 km ayant pour centre le projet (figures 1 et 2).

1.3 Interventions archéologiques déjà effectuées à proximité de la zone d'étude

Un seul inventaire archéologique a été effectué dans les limites de la zone d'étude élargie du projet 154-07-1398. Il s'agit de sondages manuels qui ont été réalisés sur certaines îles de l'archipel Sainte-Rose.

Quant aux deux sites archéologiques connus à proximité du projet de construction, il s'agit de deux sites amérindiens dont l'un (BjFk-4) a également une composante euro-qubécoise, la maison Darling située sur l'île du même nom.

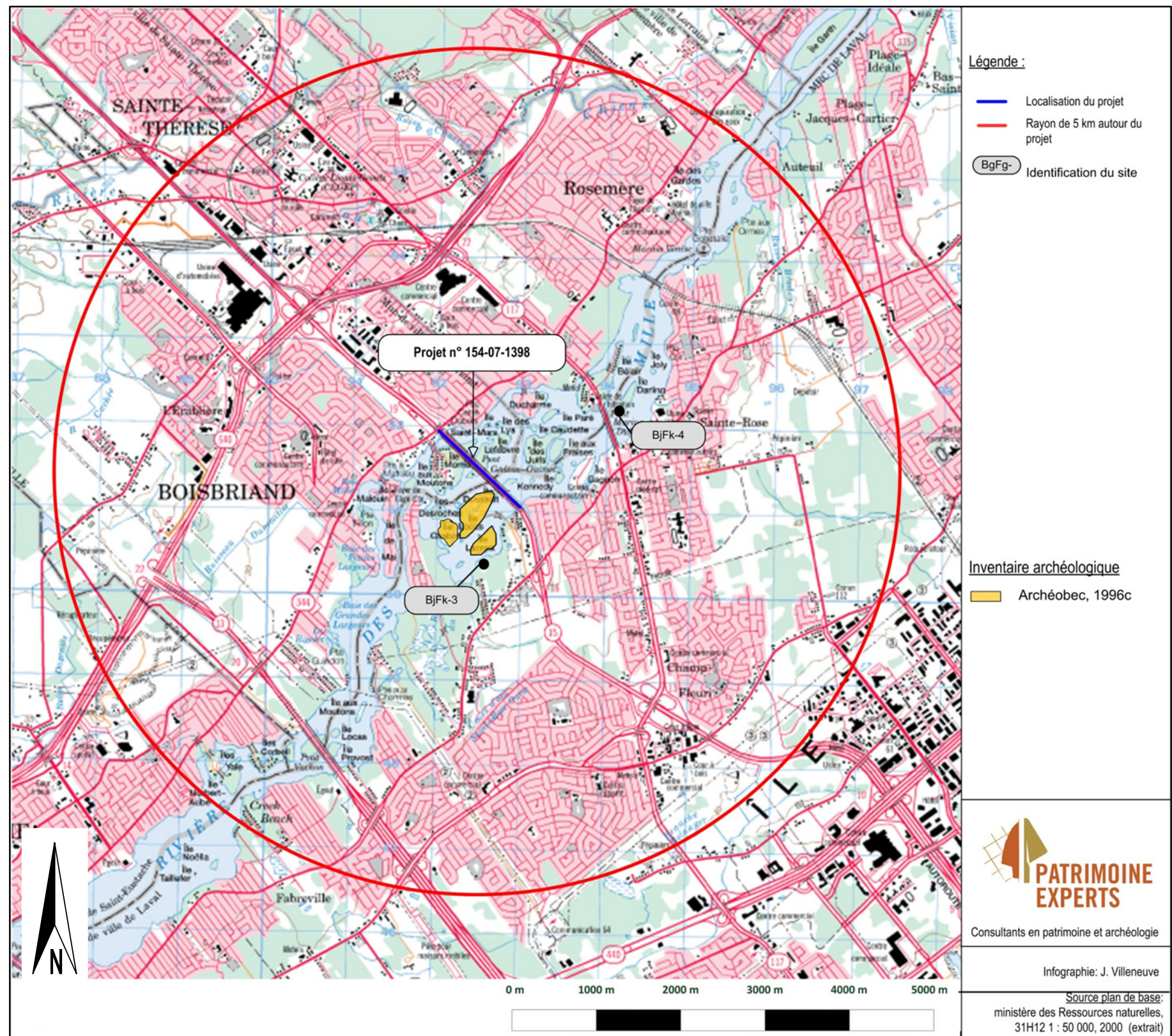


Figure 1 Localisation des inventaires, des sites archéologiques connus et de la zone d'étude élargie du projet n° 154-07-1398 (source : ministère des Ressources naturelles, 31H12 2000 (extrait)).

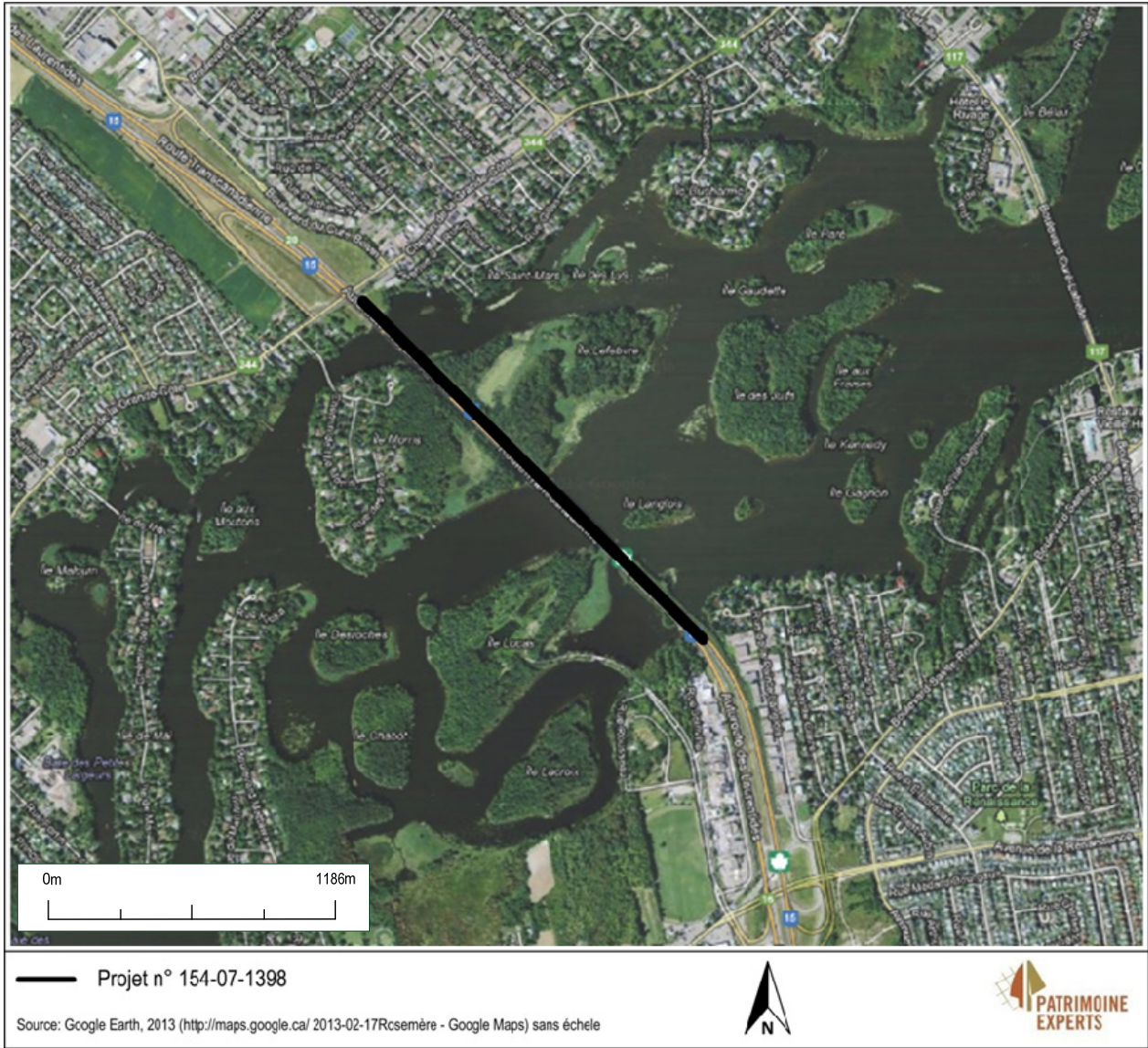


Figure 2 Localisation sur photo satellite du projet n° 154-07-1398 (source : Google Earth, 2013).

2.0 MÉTHODOLOGIE

2.1 Objectifs

L'étude de potentiel archéologique est une approche théorique qui vise à identifier les emplacements où des sites archéologiques peuvent être présents dans une superficie prédéterminée. Les sites archéologiques sont souvent imperceptibles à la surface du sol, et l'étude de potentiel archéologique s'avère souvent nécessaire pour planifier la recherche archéologique. L'étude de potentiel peut permettre de trouver des zones où la probabilité est la plus grande d'y découvrir des vestiges archéologiques.

L'étude de potentiel archéologique nécessite de recueillir les données relatives à l'occupation humaine pendant les périodes préhistoriques et historiques (euro-québécoises). Ces données peuvent permettre de caractériser les occupations humaines dans divers contextes géographiques et paléogéographiques. Cette caractérisation permet de définir un ou des modèles prédictifs qui servent à déterminer et à délimiter des zones à potentiel archéologique. Toutefois, en ce qui a trait aux contextes d'occupation humaine pendant la période euro-québécoise, ce sont des données d'archives, textuelles et cartographiques qui servent à déterminer et à délimiter des zones à potentiel archéologique.

L'étude de potentiel se subdivise en deux volets :

- Le potentiel archéologique amérindien (préhistorique et historique) ;
- Le potentiel archéologique euro-québécois.

2.2 Potentiel archéologique amérindien (préhistorique et historique)

L'étude de potentiel archéologique amérindien vise à identifier, à l'aide de caractéristiques environnementales et culturelles, des zones à potentiel archéologique. Une zone est ainsi définie lorsqu'il existe une probabilité importante d'y retrouver des traces d'occupation humaine ancienne. Ces groupes humains, dont le mode de vie reposait essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles, possédaient une connaissance de leur environnement, laquelle s'appliquait particulièrement au milieu physique et biologique.

Ainsi, la sélection de « zones à potentiel archéologique » découle de la prémisse que la présence d'un site archéologique amérindien à un endroit donné n'est pas, la plupart du temps, aléatoire, et qu'elle est plutôt déterminée par des facteurs environnementaux (topographie, hydrographie, biomasse), ainsi que par des facteurs socioculturels (territorialité, géopolitique, croyances, etc.) propres à chaque groupe humain. L'étude de potentiel, en analysant ces caractéristiques ou des combinaisons de caractéristiques ayant trait à l'environnement naturel et culturel, peut identifier, dans un espace donné, des zones où il existe une probabilité importante d'y mettre au jour des vestiges d'occupation humaine ancienne.

L'évaluation du potentiel archéologique amérindien a été réalisée, d'une part grâce à l'analyse des données archéologiques régionales permettant de mieux saisir les schèmes d'établissement et les voies de circulation des

populations autochtones qui ont fréquenté le territoire de la zone d'étude. D'autre part, l'analyse de photographies aériennes au 1 : 20 000, de cartes topographiques aux échelles variées (1 : 50 000 et 1 : 20 000), de cartes hydrogéologiques, de cartes géologiques et de matériaux de surface de la région de la zone d'étude, avait pour but d'évaluer des caractéristiques environnementales propices à l'occupation humaine (tableau 1). Cette collecte de données fut complétée par une consultation des données environnementales disponibles (géomorphologie, géologie, pédologie, hydrographie et biomasse) permettant de mieux comprendre l'évolution du paysage depuis la dernière glaciation et les conséquences de cette évolution par rapport à son habitabilité par des groupes humains. L'analyse de ces données a pour objectif la délimitation de zones particulièrement favorables à l'occupation humaine pendant la période préhistorique et la période amérindienne historique.

2.3 Potentiel archéologique euro-qubécois

De façon générale, l'étude de potentiel archéologique de la période euro-qubécoise a aussi comme objectif d'identifier les emplacements susceptibles de contenir des traces d'occupation humaine ancienne. Toutefois, dans ce cas, il y a des traces d'occupations qui sont parfois plus visibles ou perceptibles à la surface du sol. Les emplacements sont aussi parfois révélés par la cartographie ancienne ou la documentation historique. Ces indices ou ces données peuvent témoigner de l'occupation humaine dans une zone étudiée, et possiblement de son évolution. Les divisions cadastrales, les axes routiers, le bâti ancien, etc. peuvent aussi permettre de situer des zones initiales de peuplement, de suivre l'évolution de l'espace aménagé et de comprendre les particularités de l'occupation et de l'exploitation du territoire.

Ainsi, les deux principales composantes associées à l'occupation historique d'un territoire se définissent d'une part, par le fait que cette occupation se fait généralement dans un contexte de continuité, où les traces matérielles et humaines s'ajoutent ou se remplacent et, d'autre part, par le fait que cette occupation entraîne nécessairement des aménagements de l'espace, dont les traces peuvent encore être perceptibles.

Le potentiel archéologique de la période euro-qubécoise a été évalué essentiellement à partir de l'analyse des sources documentaires et iconographiques. La collecte des données inclut l'examen des banques de données de l'ISAQ et du Répertoire du patrimoine culturel du Québec, de la Bibliothèque et des archives nationales du Québec (BAnQ) et du Canada (Bibliothèque et Archives Canada), ainsi qu'une revue de la littérature historique et scientifique. De plus, une communication entre un archéologue subaquatique de Parcs Canada et les représentants du MTQ a fourni des informations sur la présence connue d'épave ou du moins de naufrage dans ce secteur de la rivière des Mille-Îles. Les résultats de cette consultation sont présentés dans la partie du potentiel euro-qubécois.

La zone d'étude a d'abord été divisée en trois grands secteurs qui ont eux-mêmes été divisés en sous-secteurs. Ces divisions tiennent compte des espaces en lien avec la rivière des Mille-Îles et des identités territoriales. Elles ont également permis de mieux quantifier le potentiel archéologique et de le limiter dans l'espace.

Tableau 1 Critères environnementaux d'évaluation du potentiel archéologique préhistorique

Facteurs environnementaux	Potentiel archéologique moyen à élevé	Potentiel archéologique faible à nul
Géologie	Proximité d'une source de matière première	Éloignement de source de matière première
Géographie	Plage, île, pointe, anse, baie, point de vue dominant, affleurements rocheux	Falaise, montagne, tourbières
Topographie	Surface plane à subhorizontale	Pente abrupte, surface accidentée, surface ravinée
Morpho-sédimentologie	Terrasses marines et fluviales, esker, moraine, plaine, tombolo	Drumlin, Kame, Kettle
Dépôts de surface	Alluvions, colluvions, fluviales, fluvio-glaciaires, glacio-lacustres, littoraux	Lacustres, marins, glaciels, organiques, résiduels, éoliens
Hydrographie	Proximité d'une mer, d'un fleuve, d'une rivière et d'un lac (actuel ou ancien), zone de rapides, source d'eau potable, confluence de cours d'eau, axe de déplacement, distance de la rive d'un cours d'eau important de moins de 100 m	Distance de la rive d'un cours d'eau important de plus de 100 m, cours d'eau à proximité limité à des ruisseaux, zone de marécage (actuel ou ancien)
Drainage	Bon à moyen	Déficient
Biomasse	Diversifiée (évaluation basée sur étude paléo-environnementale si disponible)	Limitée (évaluation basée sur étude paléo-environnementale si disponible)
Perturbation	Peu présente, peu importante	Très présente et très importante

3.0 MILIEU PHYSIQUE

3.1 Paléo-environnement

La fin de la dernière ère glaciaire se situe vers 18 000 ans avant aujourd'hui (AA) lorsqu'un inlandsis recouvre la totalité du Canada et s'étend, dans l'est, jusqu'à la ville de New York (tableau 2). En raison d'un réchauffement climatique, l'inlandsis commence à fondre et son front se retire peu à peu vers le nord en déposant des quantités de dépôts meubles détritiques. Vers 13 000 ans AA, la masse glaciaire laurentidienne se sépare du glacier appalachien pour former une baie de vêlage d'où se détacheront des icebergs du front glaciaire. Cette dernière progressera vers l'amont pour se trouver à la hauteur de la ville de Québec entre 12 100 AA et 12 500 AA (Occhietti et Richard 2003; Lasalle et Chapdelaine 1990; Parent et coll. 1985). À cette période, la Nouvelle-Angleterre est presque complètement déglacée, mais le sud-est de l'Ontario et le sud-ouest du Québec sont encore recouverts par l'inlandsis. De grands lacs proglaciaires se formeront dans la cuvette du lac Ontario (lac proglaciaire Iroquois), dans celle du lac Champlain et de la

rivière Hudson (lac proglaciaire Vermont) et dans celle du lac Memphrémagog dans les Cantons-de-l'Est (Parent et coll. 1985).

Suivant le retrait progressif de la nappe glaciaire vers le nord et l'ouverture de la vallée du Saint-Laurent dans la région de Québec, les eaux marines envahissent, entre 11 800 et 11 500 AA, les basses terres du Saint-Laurent, pour former une grande étendue d'eau salée appelée mer de Champlain. Cette mer atteignait alors une altitude de ± 200 m (NMM) et toute la région à l'étude est alors inondée (Occhietti et Richard 2003). Vers 11 000 ans AA, le relèvement isostatique a progressé et le niveau marin atteint désormais 150 m (NMM) à Montréal et une centaine de mètres dans la haute vallée du Saint-Laurent. À cette époque, la phase marine est en nette régression dans la vallée du lac Champlain. Vers 10 000 ans AA, le niveau marin atteint 85 m (NMM) dans la région de Montréal. C'est vers 9 700 AA que la phase marine se termine dans la région de Québec et que commence l'épisode du lac à Lampsilis (Occhietti et Richard 2003 ; Lasalle et Chapdelaine 1990).

Durant plus d'un millénaire, ce processus conduira à la mise en place d'un réseau hydrographique caractérisé par des conditions lacustres (lac à Lampsilis) et fluviatiles (proto-Saint-Laurent). Pendant le retrait progressif des eaux, les matériaux fins se sont infiltrés au travers des arêtes de till glaciaire créant de vastes étendues d'argile. Trois stades régressifs des eaux de l'estuaire qui correspondraient à des niveaux de paléorivage (terrasse d'exondation) dans le processus du relèvement isostatique des terres suite au retrait progressif de la mer de Champlain ont été identifiés. Il s'agit du paléorivage de Rigaud (entre $\pm 52-60$ m d'altitude (NMM)) daté d'environ 9 800 AA, suivi de celui de Montréal (± 30 m d'altitude (NMM)) situé entre 8 800 ans et 8 500 ans AA et celui de Saint-Barthélémy (entre $\pm 15-20$ m d'altitude (NMM)) à partir de plus ou moins 8 000 AA (Pagé 1999). Ainsi, même si certains secteurs de la zone d'étude ont été exondés dès $\pm 9 000$ ans AA, la majorité de la zone d'étude émergea il y a de cela, au moins $\pm 8 000$ ans AA. Les terrasses marines de l'époque devinrent alors habitables. Mais ce n'est que vers 6 000 ans AA que la région des basses terres du Saint-Laurent prend sa configuration actuelle (Pagé 1999).

À la suite de la déglaciation, une toundra éparse colonisera graduellement les nouvelles terres qui se drainent lentement. Toutefois, cette flore se diversifiera et se complexifiera et une pessière s'installera très rapidement. Le réchauffement graduel du climat se poursuivant, une forêt de feuillus se développera (Richard 1985).

À l'époque de la mer Champlain, le milieu environnant se compare à celui d'un estuaire où les ressources marines sont probablement abondantes. Au même moment, le littoral terrestre devait abriter des caribous, des ours et des castors. Après 9 800 ans AA, le contexte estuarien se déplace vers la région de Québec pour être substitué par un environnement lacustre. Les ressources du continent se diversifient et il est possible que le caribou ait quitté la région des basses terres à cette époque pour être remplacé par l'orignal et le cerf de Virginie (Pagé 1999).

Tableau 2 Résumé de la séquence paléo-environnementale de la plaine de Montréal

Chronologie	Événements paléogéographiques	Habitabilité de la zone d'étude
À partir de 6 000 ans AA	Établissement du réseau hydrographique actuel	La zone d'étude est émergée et prend sa configuration actuelle
À partir de 8 000 ans AA	Période de stabilisation progressive du réseau hydrographique dans l'archipel de Montréal (stade de Saint-Barthélémy). Les eaux laissent leurs marques à 15 à 20 m d'altitude.	La zone d'étude est émergée et devient en grande partie habitable
Entre 8 800 et 8 500 ans AA	Fin de l'épisode lacustre (stade de Montréal). Phase d'alluvionnement et d'érosion dont les traces atteignent 30 m d'altitude dans la région de Montréal	Les endroits élevés de la zone étudiée émergent des eaux
9 700 ans AA	Début de l'épisode du lac à Lampsilis (stade de Rigaud). Les eaux atteignent une altitude de 60 m dans la région de Montréal	Recouverte par les eaux lacustres
10 000 ans AA	La mer de Champlain a régressé jusqu'à une altitude de 85 m dans la région de Montréal	Recouverte par la mer postglaciaire
11 800 ans AA	Mer de Champlain. Les basses terres du Saint-Laurent sont ennoyées (altitude de plus de 200 m). La mer atteint, vers 11 000 ans, 150 m d'altitude dans la région de Montréal	Recouverte par la mer postglaciaire
13 000 ans AA	Ouverture d'une baie de vélage dans l'axe du Saint-Laurent	Recouverte par le glacier laurentidien
18 000 ans AA	L'inlandsis laurentidien recouvre tout le Québec et s'étend vers le sud jusqu'à la latitude de New York	Recouverte par le glacier laurentidien

3.2 Environnement actuel

La zone d'étude fait partie intégrante de l'unité de paysage régional Montréal qui comprend la ville de Montréal et ses environs. Elle s'étend de la frontière ontarienne jusqu'à la section aval du lac Saint-Pierre. C'est une plaine de basse altitude qui n'est ponctuée que par les collines d'Oka et par la montagne de Rigaud dans la partie sud-ouest, ainsi que par le mont Royal sur l'île de Montréal. Ces reliefs ont une altitude dépassant à peine 200 m. En bordure du fleuve Saint-Laurent, cette plaine a une altitude d'environ 10 à 50 mètres et repose sur une plate-forme sédimentaire (grès, shale) (Robitaille et Saucier 1998). Le socle rocheux est formé de dolomie de Beekmantown (de Deux-Montagnes à l'est de Rosemère), de calcaire de Trenton (de l'est de Rosemère au village de Saint-François) et de schistes d'Utica (du village de Saint-François à l'embouchure de la rivière). La dolomie et le calcaire affleurent surtout sur les berges, près des rapides (Sabourin et coll. 1995; Valiquette 1991).

La zone d'étude est comprise dans le domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme. Le climat est de type modéré subhumide, continental. Il est parmi les plus doux du Québec. La température moyenne se situe parmi les plus élevées et la saison de croissance parmi une des plus longues. La végétation potentielle des sites mésiques est composée soit de l'érablière à caryer cordiforme, soit de l'érablière à tilleul. Les sommets bien drainés sont colonisés par la végétation potentielle de l'érablière à tilleul et à chêne rouge. La prucheraie occupe les sites mal drainés (ibid.).

Cette végétation se retrouve essentiellement en bordure de rivière et dans les îles. Ailleurs, la zone d'étude se situe en milieu urbain ou périurbain (Robitaille et Saucier 1998).

Au point de vue hydrographique, la zone d'étude est traversée par la rivière des Mille-Îles qui représente l'un des bras de l'embouchure de la rivière des Outaouais et qui coule dans la partie nord de l'archipel de Montréal. Coulant dans la plaine du Saint-Laurent où le relief va de plat à très légèrement ondulé, la rivière des Mille-Îles se déploie sur une distance de 42 km et à une largeur moyenne de 500 m. Par endroits, la rivière s'élargit et atteint 1,5 km de largeur formant de grandes étendues d'eau. De sa source à son embouchure, la rivière possède un dénivelé d'environ 20 m, qui crée des zones d'eau vive et de rapides. La présence de nombreuses îles et de nombreuses baies génère de grandes zones d'eau calme. La rivière des Mille-Îles est généralement peu profonde (1,5 m en moyenne). Elle prend sa source au lac des Deux Montagnes et se jette dans la rivière des Prairies, à Terrebonne à la hauteur de Lachenaie. La rivière sépare l'île Jésus de la rive nord. Sur la rive sud, seule la ville de Laval est riveraine alors que du côté nord, on retrouve, à partir de l'ouest, les villes de Deux-Montagnes, Boisbriand, Rosemère, Lorraine, Bois-des-Filion et Terrebonne (Boutin et coll. 2010; Sabourin et coll. 1995; Valiquette 1991).

Avec ses 101 îles (dont 35 dans la zone d'étude élargie) et des kilomètres de rives, la rivière des Mille-Îles constitue un assemblage unique d'habitats dans lesquels les composantes terrestres, humides et aquatiques sont intimement liées. L'inondation récurrente des rives boisées crée de nombreux marécages à érable argenté. Les marais et les grands herbiers caractérisent les zones lenticules telles les baies ou la plaine basse. À ce paysage diversifié s'ajoutent d'anciennes zones agricoles devenues des friches et des peuplements forestiers de composition, d'âge et de taille diversifiés. Cette mosaïque d'habitats est favorable à l'établissement et au maintien d'une faune tout aussi riche et abondante (Boutin et coll. 2010).

Le courant circule d'ouest en est et, généralement, les extrémités occidentales des îles sont plus élevées par rapport au niveau de l'eau et leur substrat est plus grossier (till calcaire délavé). À l'opposé, les extrémités orientales sont plus basses et leur substrat est fin. Les rives basses sont recouvertes d'alluvions limoneuses, argileuses et, rarement, sablonneuses. Les berges de la rivière peuvent être escarpées, mais elles excèdent rarement 5 m de hauteur (Sabourin et coll. 1995; Valiquette 1991).

Le tracé de la rivière est ponctué de deux zones importantes de rapides: la première, en amont, au début de la rivière, le rapide du Grand Moulin et la seconde dans le secteur situé entre le rapide d'Argenson et le rapide du Moulin. Ce régime hydrologique rend infranchissables les rapides en période d'étiage (niveau moyen le plus bas) et inonde la plaine en période de crue au printemps (ibid.). La zone d'étude restreinte est située dans l'archipel de Sainte-Rose et est formée d'un ensemble d'îles, d'îlots et de presqu'îles situés en eau calme et en grande partie inondable (Sabourin et coll. 1995; Valiquette 1991).

4.0 OCCUPATION AMÉRINDIENNE

4.1 Chronologie de l'occupation humaine et cadre culturel ancien

4.1.1 Période préhistorique

Le continuum temporel de la préhistoire québécoise, soit plus de 12 millénaires, se divise en plusieurs périodes culturelles. L'archéologie identifie chacune de ces périodes sur la base de traits technologiques, de la distribution spatio-temporelle des sites ainsi que des schèmes d'adaptation des populations humaines. Ces périodes culturelles, arbitrairement définies, demeurent avant tout des repères chronologiques. Ils ne peuvent rendre compte de toute la complexité socioculturelle des populations humaines ayant évolué à l'intérieur d'une période donnée (Plourde 2006).

Mentionnons qu'à ce jour, deux sites archéologiques ayant des composantes préhistoriques ont été découverts dans la zone d'étude élargie (ISAQ). Le premier site BjFk-3 se trouve sur la rive nord de l'île Jésus, au sud-ouest de l'archipel de Sainte-Rose, dans la municipalité de Laval. Ce dernier correspond à une récolte de surface et contient des composantes archéologiques reliées aux périodes de l'archaïque récent laurentien (5 500 à 4 200 ans AA) et du sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 ans AA). Le second site BjFk-4 se situe dans la partie sud-ouest de l'île Darling dans la rivière des Mille-Îles, dans la municipalité de Laval. Ce dernier est intact et comporte une stratification. Il contient des composantes préhistoriques associées aux périodes du sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 ans AA) et du sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA).

De 12 500 ans AA à 10 000 ans AA (Paléo-indien ancien)

Au cours de cette période, les Amérindiens, nouveaux arrivants dans des territoires en formation, produisent, entre autres, des pointes cannelées. Ils sont considérés comme nomades, déplaçant régulièrement leurs campements vers des secteurs riches en ressources diverses. La plupart de ces campements sont de petite taille, mais quelques-uns, plus vastes, suggèrent que ces groupes organisaient parfois des chasses communales, probablement au caribou. Au lac Mégantic, des Amérindiens de cette période se sont installés sur un isthme de terre, composé de matériaux fins, séparant deux lacs (Plourde 2006; Chapdelaine 2007). Ce site a livré des artefacts qui permettent d'associer cette occupation à la phase médiane du paléo-indien ancien, environ 12 000 ans AA. Les interprétations préliminaires relient cet établissement à d'autres, situés dans le Maine. Ainsi, ces Amérindiens seraient arrivés au Québec par la voie terrestre, en franchissant les cols appalachiens. Des sites de cette période ont été découverts sur les paléoplages du lac Champlain. On a constaté qu'en Nouvelle-Angleterre et en Ontario, les campements paléo-indiens anciens étaient presque toujours mis au jour dans des secteurs sableux, à proximité de cours d'eau et surtout, de marécages. Des objets de cette époque ont été trouvés près de la mer et des grands fleuves, le long des principales rivières et de leurs affluents, ainsi que sur les rives de lacs relativement vastes. Ces sites occupent souvent des endroits élevés qui procurent une bonne visibilité sur le territoire habité (Spiess et Wilson 1987).

Comme la zone d'étude était encore ennoyée à cette époque, elle ne devrait pas contenir de vestiges de cette période culturelle.

De 10 000 ans AA à 8 000 ans AA (Paléo-indien récent/Archaïque ancien)

Au cours de cet intervalle, les conditions environnementales changent rapidement, la mégafaune est maintenant à peu près éteinte et les Amérindiens ne semblent plus intégrer dans leur système d'établissement le recours à de vastes camps de rassemblement. Au contraire, l'impression qui se dégage en est une de plus grand éparpillement, peut-être une conséquence d'une modification des modes d'exploitation de leur environnement. Les pointes à cannelure existent toujours, mais ces dernières sont moins définies, et, qui plus est, on met au jour dans le Nord-Est américain toute une panoplie d'autres styles d'armatures comme si des régionalismes se développaient (Plourde 2006). Plusieurs sites de cette période ont été identifiés dans la région de Québec. La plus ancienne pointe mise au jour a été associée à la phase Crowfield (environ 10 000 ans AA à 9 500 ans AA) (Pintal 2002). D'autres occupations, tant sur la rive nord que sur la rive sud de Québec (Pintal 2007) témoignent de liens avec la phase Nicholas-Holcombe, dont plusieurs sites ont été découverts dans le Nord-Est américain et en Ontario. Finalement, vers la fin de cette période, les Amérindiens ont totalement délaissé les pointes à cannelure au détriment de celles à encoches. Les quelques données relatives aux emplacements choisis par les Amérindiens au cours de cette période ont tendance à montrer que les rives des principaux cours d'eau (rivières et lacs), y compris celles du fleuve, étaient souvent priorisées. Comme peu d'éléments suivant l'état des recherches archéologiques actuelles permettent de particulariser les lieux d'établissement situés à l'intérieur des terres, il est souvent considéré, pour l'instant, que les critères de localisation présentés à la période du paléo-indien ancien s'appliquent également ici (Cossette et Chapdelaine 1987; Plourde 2006).

Il est possible que vers la fin de cette période, les endroits les plus élevés de la zone d'étude élargie aient pu être fréquentés, même si aucun site archéologique aussi ancien n'y a été mis au jour jusqu'à présent.

De 8 000 ans AA à 3 000 ans AA (Archaïque moyen/récent)

Durant cette période, le mode de vie des Amérindiens ne change pas radicalement, mais on perçoit des modifications subtiles qui suggèrent qu'ils élargissent graduellement leur base de subsistance, en exploitant plus intensément certaines ressources comme le poisson, soit encore en introduisant de nouvelles ressources, comme les noix. De plus, ces sites livrent souvent tout un assortiment d'outils (hache, gouge, herminette, etc.) qui témoigne d'une transformation plus poussée de leur environnement immédiat, comme si leur résidence était plus prolongée. Actuellement, dans le sud du Québec, les établissements associés à l'intervalle 8 000 ans AA à 6 500 ans AA apparaissent rares (Pintal 2009). Toutefois, à partir de 6 500 ans AA, ils sont de plus en plus nombreux et plusieurs ont été mis au jour dans plusieurs régions du Québec comme l'Outaouais, la Montérégie, l'Estrie, la Mauricie et dans l'archipel montréalais. Les sites connus de cette période ont surtout été découverts le long de cours d'eau important, occupant des secteurs sableux ou morainiques (Cossette et Chapdelaine 1987; Plourde 2006). Deux types de campements ressortent, ceux installés près des plans d'eau majeurs et ceux aménagés un peu plus à l'intérieur des terres, à proximité des rivières secondaires ou ruisseaux d'importance (Young et coll. 1995).

Dans la zone d'étude élargie, le site BjFk-3, situé sur l'île Jésus, recèle des composantes archéologiques reliées à la période de l'archaïque récent laurentien (5 500 à 4 200 ans AA).

De 3 000 ans AA à environ 450 AA (Sylvicole)

Cette période correspond à l'introduction des contenants et des pipes en argile cuite dans la culture matérielle des Amérindiens. Elle coïncide également avec une phase de croissance démographique qui culmina au 16^e siècle, avec l'arrivée des Européens en Amérique. L'avènement de la céramique constitue un marqueur temporel important bien qu'au début, elle ne semble jouer qu'un rôle secondaire. On peut toutefois l'associer à des changements subtils dans les modes de vie. En effet, en ce qui concerne les schèmes d'établissement, les paramètres observés durant l'Archaïque moyen et récent restent sensiblement les mêmes, cependant on constate une exploitation de plus en plus importante du poisson et des végétaux. Parallèlement, davantage de vestiges relatifs à l'aménagement de campements plus complexes et relativement plus stables sont observés. Cette tendance n'ira qu'en s'accroissant et de 2 400 ans AA à 1 000 ans AA, il est considéré que des groupes amérindiens spécifiques font de chaque bassin versant d'importance leur territoire privilégié de fréquentation. La mobilité territoriale diminue considérablement, les habitations sont soit plus vastes, soit occupées de manière plus constante et pendant plus longtemps. La plupart des milieux composant les bassins versants sont exploités. Il est probable que l'on pratiquait une horticulture élémentaire de certains végétaux. De même, il existe une probabilité concernant l'existence possible de campements semi-permanents occupés durant la saison hivernale ou estivale (Plourde 2006; Pintal 2009).

Cette période culmina avec le développement des sociétés agricoles (il y a environ 1 000 ans). Les schèmes d'occupation du territoire changent considérablement avec l'adoption de villages sédentaires. Toutefois, malgré cela, on a toujours recours à une multitude de petits établissements occupant les environnements les plus divers et axés sur l'exploitation de la biomasse locale. Les hameaux semi-permanents sont surtout installés dans des milieux bien drainés (sable, till, moraine). Vers la fin de cette période, on a tendance à s'éloigner des principaux cours d'eau et à s'établir soit sur des promontoires aisément défendables ou encore dans des secteurs isolés (Plourde 2006; Pintal 2009).

Vers 1 000 ans AA, les Iroquoiens du Saint-Laurent pratiquent un mode de vie axé sur l'horticulture qui les amène à rechercher les terrasses sablonneuses ou les sols bien drainés (Plourde 2006).

Plusieurs sites de cette période ont été retrouvés dans le sud du Québec, y compris dans l'archipel de Montréal. À proximité de la zone à l'étude, le site BjFk-4, situé sur l'île Darling, contient des éléments associés aux périodes du sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 ans AA) et du sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA).

4.2 Potentiel archéologique amérindien

L'occupation amérindienne dans la zone d'étude restreinte est peu connue. De plus, une consultation du fichier de l'ISAQ (Inventaire des sites archéologiques du Québec) du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) révèle que seulement deux sites archéologiques amérindiens sont actuellement connus à l'intérieur ou à proximité des limites de la zone d'étude élargie. Les informations sont donc lacunaires et la détermination du potentiel dans ce contexte doit s'appuyer entre autres sur des notions d'ordre théorique permettant de définir l'habitabilité du secteur à l'étude au cours des millénaires. Le concept d'habitabilité fait intervenir le climat, les facteurs biotiques et physiques comme éléments favorables ou contraignants pour les établissements humains. Dans un contexte climatique favorable, les possibilités d'occupation humaine dépendent en grande partie de la disponibilité des ressources (eau,

biomasse, matières premières) et des caractéristiques physiographiques (accessibilité, surface plane, bon drainage du sol, type de dépôts, etc.) (tableau 1). De plus, certains facteurs socioculturels (territorialité, géopolitique, pression démographique, croyances, etc.) peuvent jouer un rôle non négligeable dans le choix d'un espace d'habitation ou d'exploitation. Cependant, très peu d'éléments de nature socioculturelle reliés aux populations anciennes (surtout préhistoriques) sont accessibles aux archéologues.

4.2.1 Milieu immédiat

Relief et matériaux superficiels

D'après l'examen des cartes topographiques, de la carte pédologique 31H12101 de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), des photos aériennes disponibles et des documents de Valiquette 1991, de Hébert 1992, de Sabourin et coll. 1995 et de Boutin et coll. 2010, la zone d'étude restreinte est située dans les basses terres du Saint-Laurent et montre un relief subhorizontal.

Au niveau des matériaux superficiels et suivant les données de l'IRDA (carte 31H12101), la rive nord est composée d'un loam argileux de type Laval pouvant être associé en bordure de rive à des dépôts d'alluvions non différenciés. Ces sols se sont formés sur un till graveleux provenant principalement de calcaire Chazy. Les pierres abondent tant à la surface que dans le solum. L'égouttement naturel est bon tant en profondeur qu'à la surface.

La rive sud (île Jésus) est composée, pour sa part, d'un loam de type Saint-Bernard. Les sols Saint-Bernard se sont formés sur un till provenant principalement de pierre à chaux magnésienne sableuse et de dolomite de la formation Beekmantown. Ces sols s'égouttent facilement en surface et retiennent assez bien l'eau en profondeur. Les pierres abondent tant à la surface que dans le solum (IRDA, carte 31H12101) (figures 3 et 4).

Enfin, les îles présentent dans la zone d'étude restreinte reposent sur un loam argileux de type Laval pouvant contenir également des alluvions non différenciées qui reposent sur un till graveleux.

La zone d'étude restreinte comporte donc des surfaces d'accueil relativement planes avec un bon drainage qui ont pu attirer des populations humaines anciennes.

Hydrographie

Au point de vue de l'hydrographie actuelle, la zone d'étude restreinte est dominée par la rivière des Mille-Îles. Cette dernière constitue l'une des voies que prend la rivière des Outaouais au sud-ouest du Québec. La rivière sépare l'île Jésus de la rive nord. La rivière prend sa source au lac des Deux Montagnes et se jette dans la rivière des Prairies, à Terrebonne, à la hauteur de Lachenaie. On remarque également la présence d'un ruisseau (Hotte) et d'une petite rivière (du Diable) situés sur la rive sud (île Jésus). Ce réseau hydrographique émergea progressivement durant le stade de Saint-Barthélémy, il y a de cela environ 8 000 ans (Pagé 1999).

Ces cours d'eau décrits plus haut constituaient dans le passé des sources d'eau potable et pouvaient être l'objet d'une exploitation des ressources halieutiques et aquatiques. En effet, la rivière des Mille-Îles était et est encore un bon endroit

pour la pêche et on y trouve plus de 60 espèces de poissons d'eau douce (en comptant les espèces qui y montent pour la fraie) dont l'achigan à petite bouche, la barbue, le brochet, le doré, le musky, la perchaude et le poisson-castor (Valiquette 1991).

Outre ses qualités en ce qui a trait à la biomasse disponible pour des populations humaines anciennes, la rivière des Mille-Îles était également une voie d'accès importante à l'intérieur des terres.

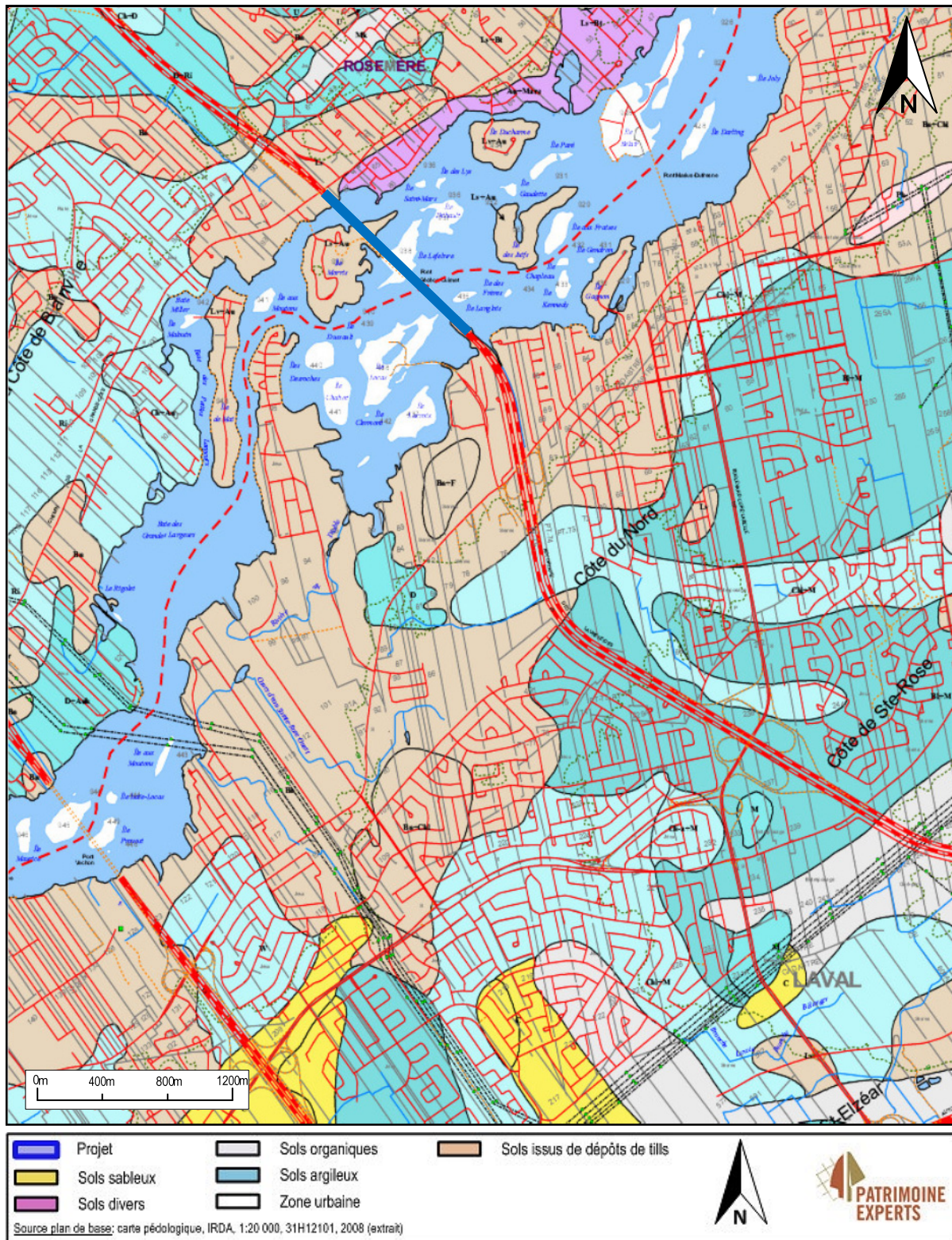


Figure 3 Détail de la carte pédologique de l'IRDA, et le projet n° 154-07-1398 (IRDA 31H15101, 1 : 20 000, (extrait) 2008)

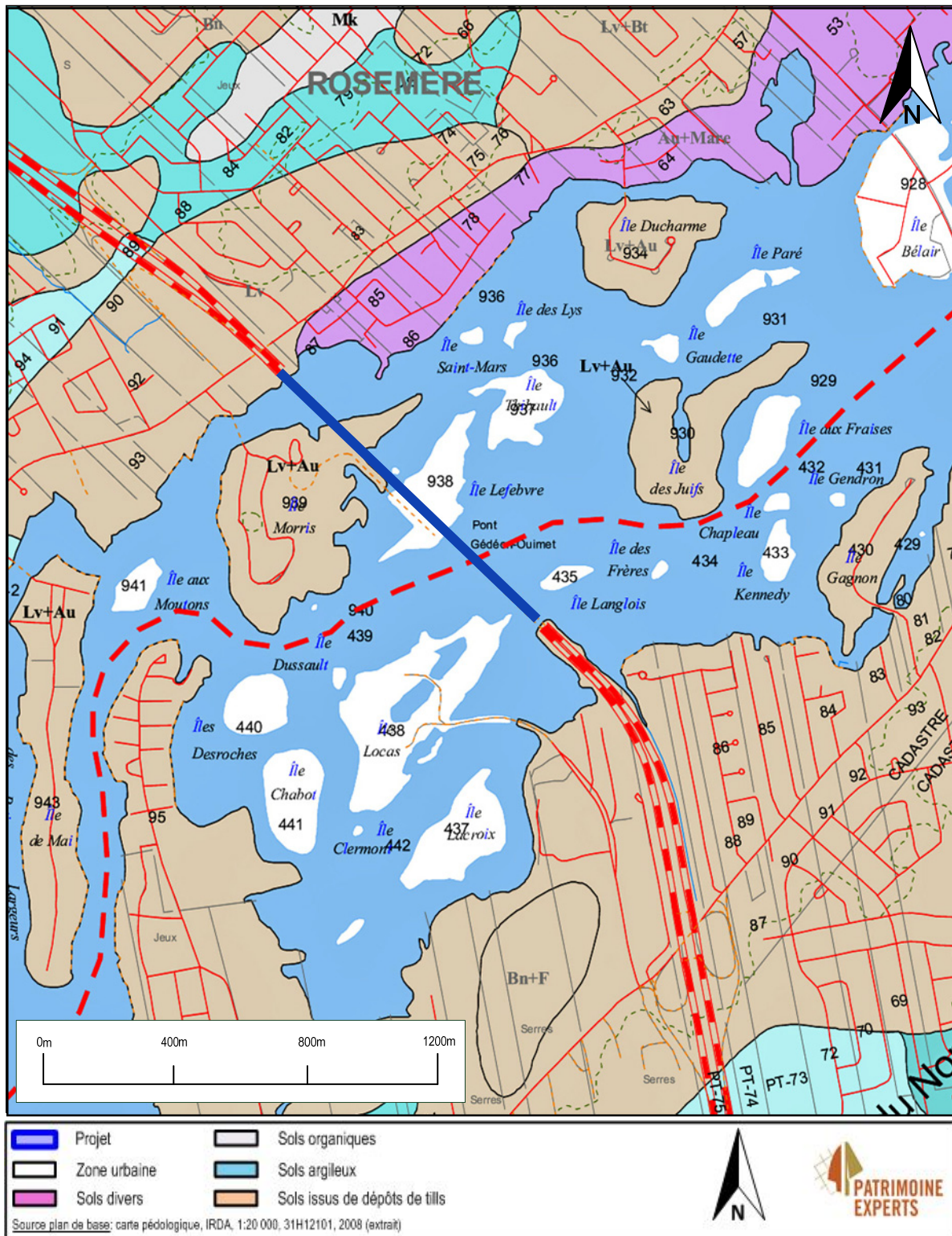


Figure 4 Détail de la carte pédologique de l'IRDA (agrandissement de la section du pont Gédéon-Ouimet et des îles à proximité), et le projet n° 154-07-1398 (IRDA 31H15101, 1 : 20 000, (extrait) 2008)

5.0 OCCUPATION EURO-QUÉBÉCOISE

Les caractéristiques de l'environnement (relief, hydrographie, flore, faune, etc.) constituaient pour les peuples anciens des facteurs importants dans le choix des lieux d'établissement et de passage. Les mêmes facteurs ont exercé leur influence sur la colonisation en Nouvelle-France et les premiers établissements ont généralement été placés le long des voies d'accès que sont les rivières. Le développement des agglomérations a ensuite entraîné l'apparition d'un réseau routier pour relier les habitations entre elles.

5.1 Sources

Dans le cadre cette étude théorique, la reconnaissance des schèmes d'établissement régional repose essentiellement sur la revue de la documentation archéologique (analyses, rapports, publications), l'analyse et la comparaison des cartes anciennes et l'examen de la littérature historique basée sur les sources primaires. Parmi celles-ci, il y avait des photographies aériennes anciennes provenant de la Photothèque Nationale de l'Air, des cartes anciennes de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), de Bibliothèque et Archives du Canada (BAC), des Archives nationales du Canada (ANC) et de l'Université Laval, des monographies, des articles et des documents concernant l'histoire du secteur. L'ensemble des documents consultés est présenté dans la bibliographie.

5.2 Localisation des secteurs et des sous-secteurs

La zone concernée par le volet euro-québécois de l'étude de potentiel archéologique a été déterminée de la façon suivante :

Le centre de la zone est occupé par la partie rectiligne du pont Gédéon-Ouimet qui mesure approximativement 1,4 km entre le viaduc du ch.de la Grande-Côte (Boisbriand) au nord et l'endroit où la structure du pont rejoint la rive de l'île Jésus. La zone d'intérêt s'étend ensuite sur un kilomètre tant vers le sud que vers le nord à partir des extrémités du pont, portant la longueur de cette zone à $\pm 3,5$ km. En largeur, celle-ci mesure un kilomètre de chaque côté de l'axe du pont. L'ensemble forme un rectangle orienté vers le nord-ouest et qui mesure $\pm 3,5$ km de longueur sur ± 2 km de largeur (figure 5).

Cette zone a été divisée en trois secteurs selon la situation géographique. Chacun des secteurs a ensuite été subdivisé en sous-secteurs en tenant compte, à la fois, des fonctions des lieux (résidentielle, routière, industrielle, commerciale, agricole, villégiature) et de leur localisation géographique.

Le **secteur H1** (Boisbriand) compte 3 sous-secteurs dont l'utilisation est principalement résidentielle : H1a, H1b et H1e. Il comprend aussi H1c, un sous-secteur industriel, et H1d qui est dévolu aux infrastructures routières (autoroute 15).

Le **secteur H2** (rivière des Mille-Îles) inclut l'ensemble des îles de la rivière des Mille-Îles entre l'île de Mai et l'île Ducharme. La fonction de ce secteur se rapporte principalement à la villégiature. Afin de faciliter la description, le secteur a été divisé en deux sous-secteurs géographiques: à l'ouest, H2a ; à l'est, H2b.

Le **secteur H3** (Sainte-Rose) compte deux sous-secteurs résidentiels : H3a, au nord du boulevard Ste-Rose, et H3e au sud de ce dernier. Le sous-secteur H3b possède une fonction d'abord industrielle avec une composante commerciale. Quant au sous-secteur H3c, il est occupé par les infrastructures routières de l'autoroute 15 alors que le sous-secteur H3d se compose de terrains boisés et semi-boisés en bordure de la rivière. Des exploitations agricoles sont présentes dans la partie sud de H3d.

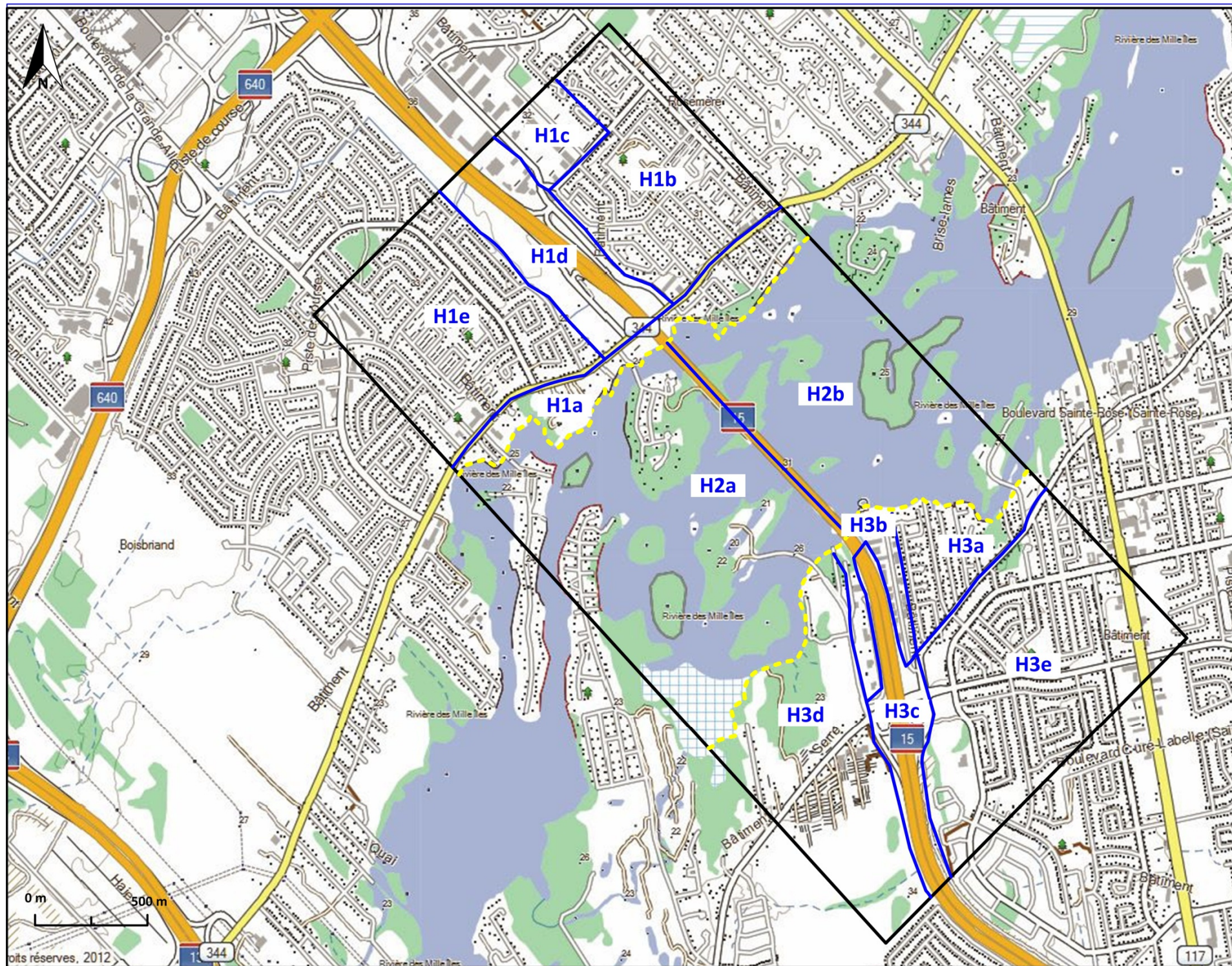


Figure 5 Localisation de la zone d'étude restreinte et des sous-secteurs pour l'occupation euro-québécoise (Map Source 1999-2010)

5.2.1 Secteur H1

Sur le terrain, la limite nord du secteur peut être représentée par une ligne tracée à partir d'un point immédiatement à l'est du terrain de sport du Parc Charbonneau (av. Adrien-Chartrand/boul. Grande-Allée) et qui se termine un peu à l'est de la montée Sanche dans le stationnement du magasin Canadian Tire au 10, boul. Bouthillier. La limite sud est constituée par la ligne des eaux de la rivière des Mille-Îles, entre les adresses du 18 et du 320, ch.de la Grande-Côte (figure 6). La superficie du secteur H1 est d'environ 2,4 km².

Tableau 3 Description des sous-secteurs H1a à H1e

	Localisation	Description
H1a	Entre le 18 et le 320 ch. de la Grande-Côte à Boisbriand, depuis la route 344 jusqu'à la ligne de rivage nord de la rivière des Mille-Îles	Résidentiel semi-urbain, environnement semi-boisé, accès à la rivière des Mille-Îles et aux îles. Quelques édifices commerciaux.
H1b	Entre le 18 ch. de la Grande-Côte et le boul. du Curé-Boivin, depuis la route 344 jusqu'au boul. Provencher. Au nord de celui-ci, le sous-secteur se rétrécit pour occuper un espace entre les terrains industriels de la rue Papineau et une ligne virtuelle passant à l'est du ch. Sanche, vers la rue des Mélèzes. Au nord, il est limité par un terrain commercial et par l'impasse Picasso.	Résidentiel urbain, unifamiliales, appartements, environnement urbain. Commerces : ch. de la Grande-Côte, boul. Bouthillier. Espaces verts : parc public Pèlerin, terrain de la résidence le Château du Vignoble (253, montée Sanche). Terrain vague. Bandes boisées (rue des Mélèzes).
H1c	Entre le 87, boul. Provencher et les travaux d'aménagement de l'A15, depuis le boul. Provencher et comprenant les terrains industriels du côté est de la rue Papineau. La limite nord se situe à la hauteur de l'impasse Picasso et du 563, rue Papineau.	Parc Industriel, manufactures, commerces et terrains inoccupés. Espace vacant (561, rue Papineau) prolongé par un boisé hors limite (579, rue Papineau). Quelques petites bandes de terrain dégagé.
H1d	Entre le 177 ch.de la Grande-Côte et le boul. du Curé-Boivin, depuis la route 344. Comprenant une bande de terrain cultivé entre l'A15 et une zone résidentielle à l'ouest. La limite nord se situe à la hauteur du 685, boul. du Curé-Boivin.	Structure autoroutière, routes, accotements, voies d'accès et zones tampons. Zone agricole. Quelques habitations dans un environnement semi-boisé près du ch.de la Grande-Côte.
H1e	Entre le 320 et le 177 ch.de la Grande-Côte, depuis la route 344. La limite nord se situe à la hauteur du terrain de sport du Parc Charbonneau (av. Adrien-Chartrand/boul. Grande-Allée)	Résidentiel urbain, unifamiliales, appartements, environnement urbain. Commercial (1026, Grande-Allée). Institutionnel : école Le Sentier (287, ch. de la Grande-Côte), terrains de sport, église Notre-Dame-de-Fatima (305, ch. de la Grande-Côte). Espaces verts : place Courville, place Cotnoir. Parcelle semi-boisée sur la limite ouest du secteur (Grande-Côte). Parcelle en friche au nord de la rue de Chatillon.

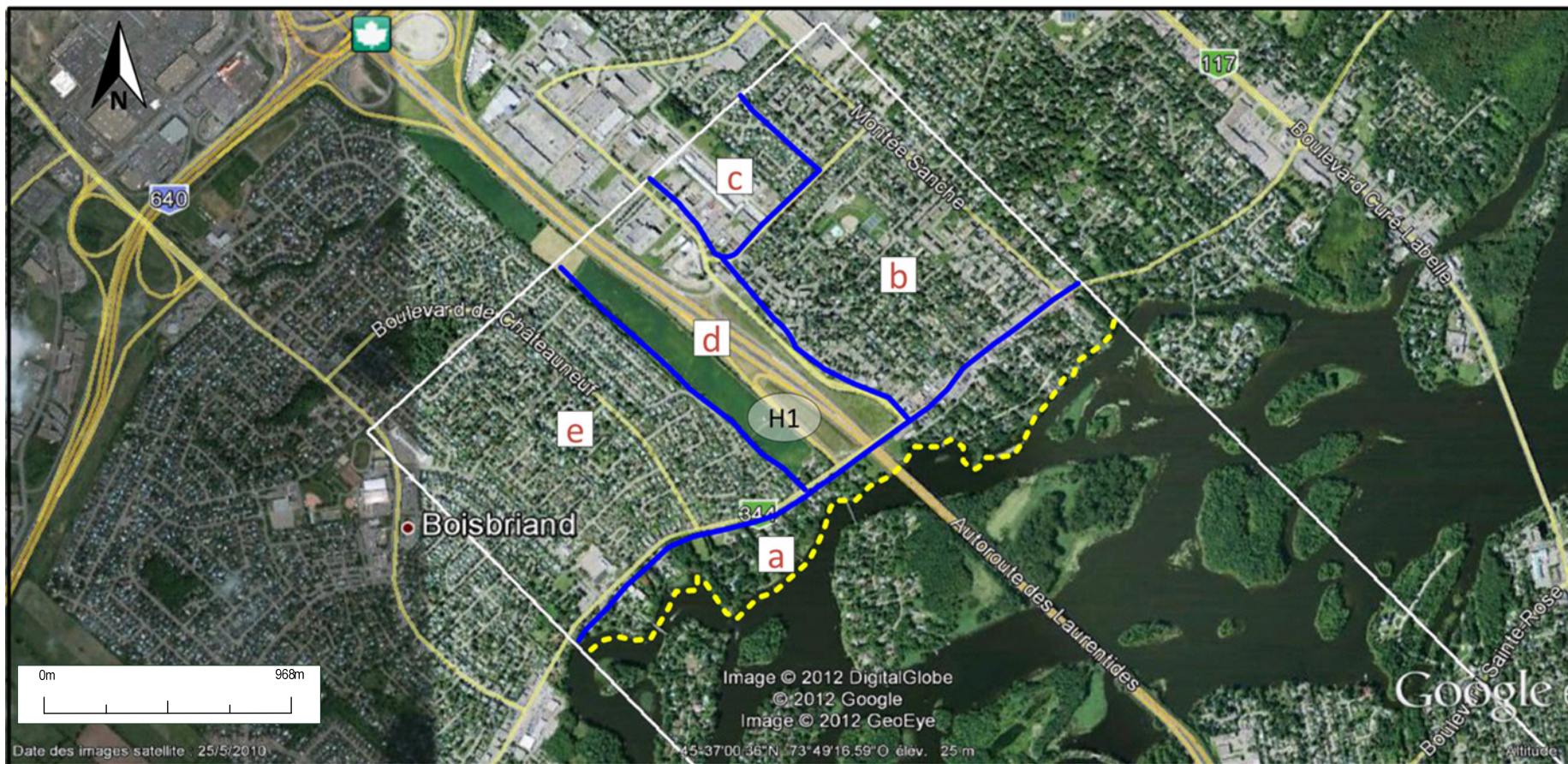


Figure 6 Localisation sur photo satellite du secteur H1 et des sous-secteurs H1a à H1e (le pointillé jaune signifie la division du secteur) (Google Earth, 2012)

5.2.2 Secteur H2

Les lignes de rivage nord et sud de la rivière des Mille-Îles constituent les limites supérieure et inférieure du secteur H2. La limite ouest peut être représentée par une ligne coupant l'île de Mai au tiers oriental (vers le 24, ch. de l'Île-de-Mai) et passant au sud par la presqu'île Calais-Dumont (boul. Mattawa/rue Manitou). Quant à la limite est, son tracé effleure l'île Ducharme près du 153, rue de l'Île-Ducharme et se termine au rivage du Refuge faunique de la rivière des Mille-Îles (à l'arrière du 342, boul. Sainte-Rose). Le secteur H2 est un archipel d'îles et de presqu'îles habitées en partie (figure 7). Sa superficie est d'environ 2,4 km².

Tableau 4 Description des sous-secteurs H2a et H2b

	Localisation	Description
H2a	Rivière des Mille-Îles, à l'ouest du pont Gédéon-Ouimet	Partie est de l'île de Mai. Partie ouest de l'île Morris. Partie est de la presqu'île Calais-Dumont Île aux Moutons, Desrochers, Dussault, Chabot, Clermont, Locas, Lacroix.
H2b	Rivière des Mille-Îles, à l'est du pont Gédéon-Ouimet	Partie est de l'île Morris. Côte ouest de l'île Ducharme. Îles Saint-Mars, des Lys, Lefebvre, Langlois, des Frères, Gaudette, des Juifs, aux Fraises, Chapleau, Kennedy, Gagnon.

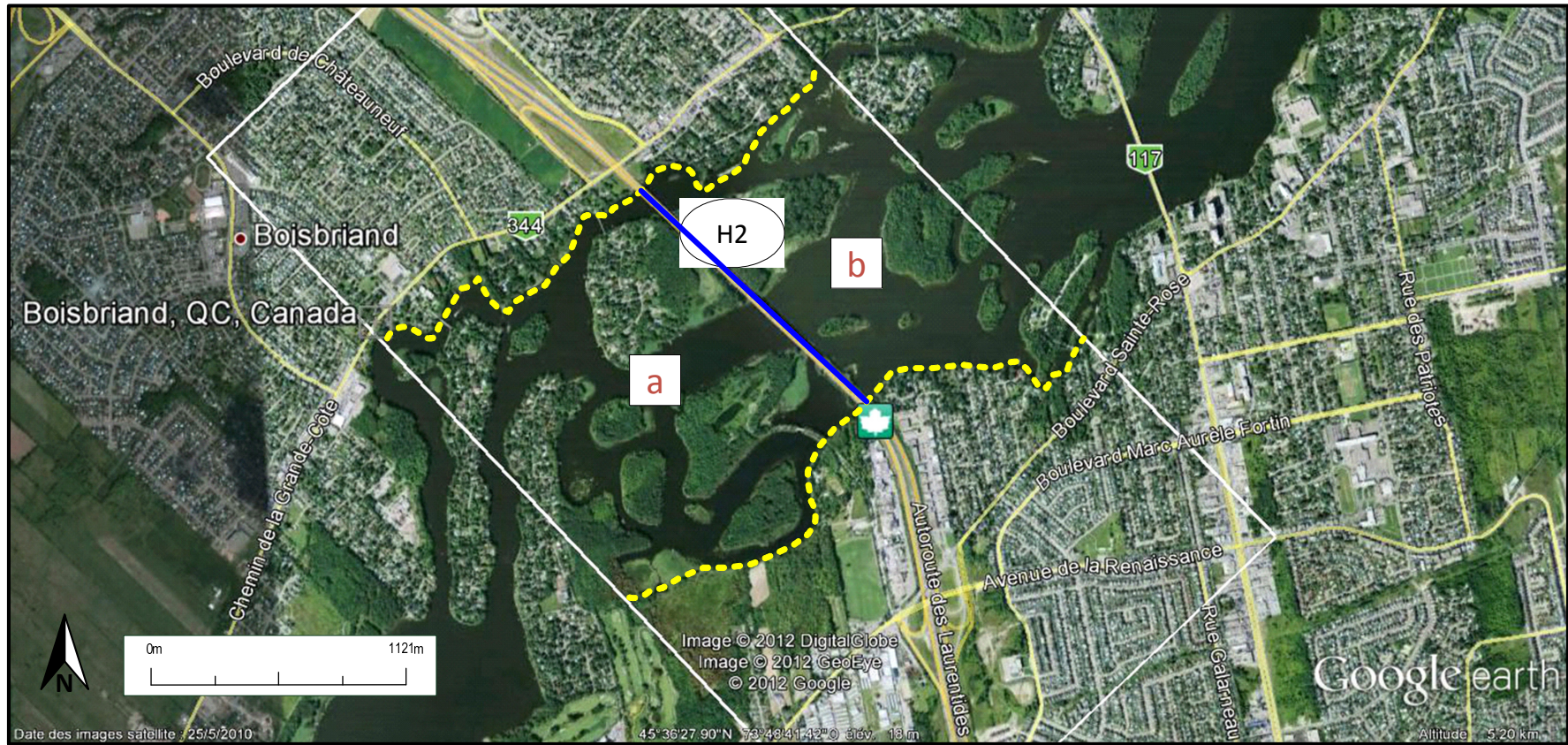


Figure 7 Localisation sur photo satellite du secteur H2 et des sous-secteurs H2a et H2b (le pointillé jaune signifie la division du secteur) (Google Earth, 2012)

5.2.3 Secteur H3

La limite sud du secteur peut être représentée par une ligne tracée à partir d'un point au nord de la propriété du 912, rue Gilles (Sainte-Rose) et qui se termine près du carrefour commercial du 2161, av. de la Renaissance. La limite nord-est constituée par la ligne de rivage sud de la rivière des Mille-Îles (figure 8). La superficie du secteur H3 est d'environ 2,2 km².

Tableau 5 Description des sous-secteurs H3a à H3e

	Localisation	Description
H3a	Entre la Place Sainte-Claire et le 345, boul. Sainte-Rose, depuis le boul. Sainte-Rose jusqu'à la ligne de rivage sud de la rivière des Mille-Îles. Excluant la zone industrielle à l'est de l'A15. Incluant les terrains en bord de rivière jusqu'au pont Gédéon-Ouimet.	Résidentiel urbain, unifamiliales, appartements, environnement urbain. Terrains semi-boisés à dimensions hors-norme près du rivage. Institutionnel : centre d'interprétation. Espaces verts : refuge faunique, parc de la rivière. Espace boisé entre la terrasse Marceau et la rue Lortie.
H3b	Entre la Place Sainte-Claire et le boul. de Lisbonne. Depuis le boul. Sainte-Rose jusqu'aux terrains boisés et semi-boisés en bord de rivière. Excluant les travaux d'aménagement de l'A15.	Parc Industriel, manufactures, commerces et terrains.
H3c	Travaux d'aménagement de l'A15, approches du viaduc du boul. Sainte-Rose. Depuis la rue Carmina jusqu'au pont Gédéon-Ouimet.	Structure autoroutière, accotements, voies d'accès et zones tampons.
H3d	Entre le 3402, boul. Sainte-Rose et le boul. de Lisbonne (prolongé au sud par l'A15). Depuis l'arrière des terrains résidentiels de la rue Carmina jusqu'à la ligne de rivage sud de la rivière des Mille-Îles ¹ .	Nord du boul. Sainte-Rose : espaces boisés et semi-boisés. Quelques champs cultivés. Quelques résidences sur la rue Vauquelin. Boul. Sainte-Rose : zone serricole (au centre du sous-secteur). Zone agricole (sud du sous-secteur) : champs cultivés, terrain en friche le long de l'A15.
H3e	Entre l'A15 et le carrefour commercial du 2161, av. de la Renaissance. Depuis une ligne passant au nord de la rue Jean-Dallaire vers le 2161, av. de la Renaissance. La limite nord-est le boul. Sainte-Rose.	Résidentiel urbain, unifamiliales, appartements, environnement urbain. Institutionnel : école L'Aquarelle. Espaces verts : parc de la Renaissance. Terrain en friche entre l'A15 et l'av. Marc-Aurèle-Fortin. Petit espace semi-boisé (boul. Sainte-Rose/rue François-Baillargé)

¹ L'ensemble de la zone à l'ouest du pont Gédéon-Ouimet est classé agricole. (M.R.C. de Laval, *Second projet de schéma d'aménagement révisé*, 2004: Grandes affectations du territoire.)

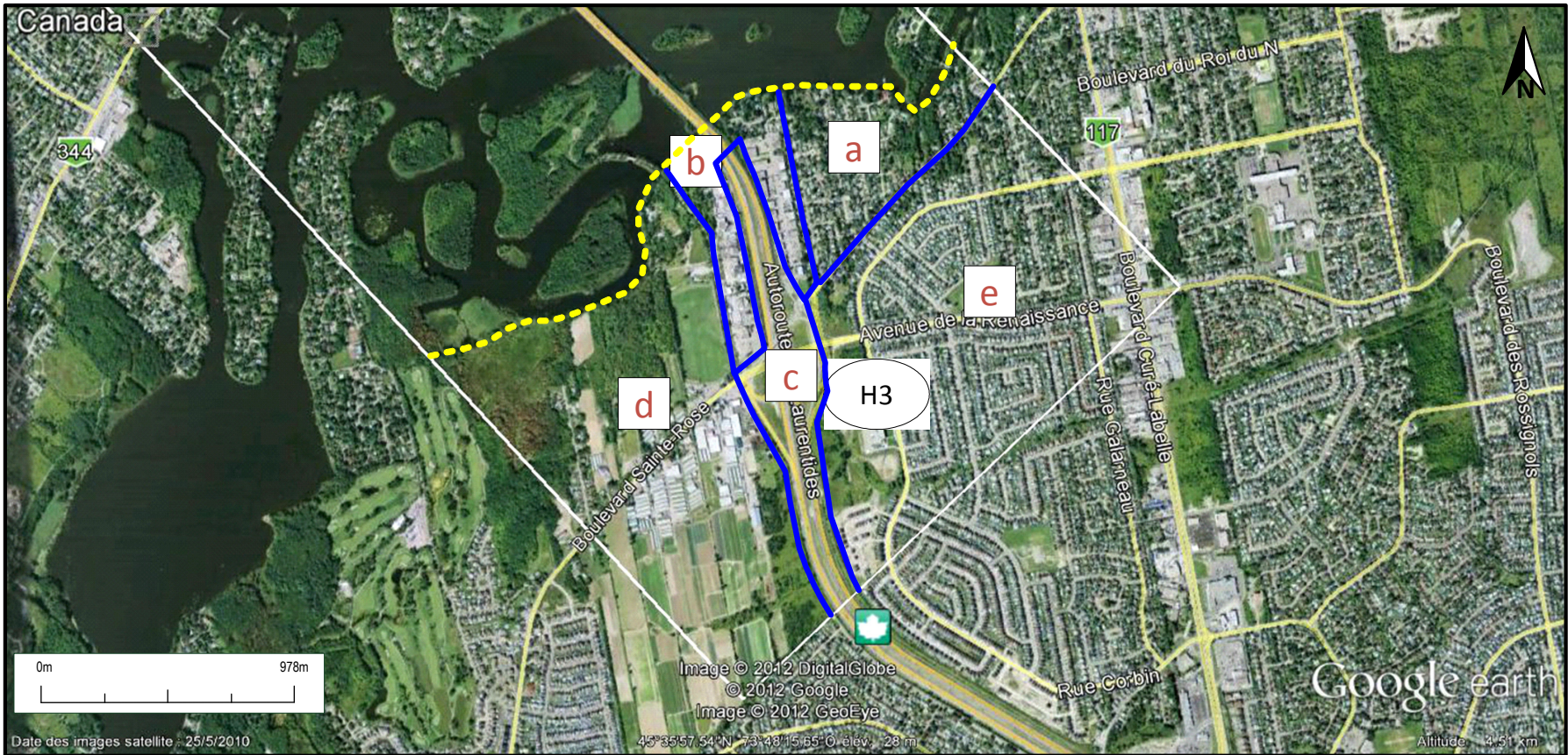


Figure 8 Localisation sur photo satellite du secteur H3 et des sous-secteurs H3a et H3e (le pointillé jaune signifie la division du secteur) (Google Earth, 2012)

5.3 Bref historique de la zone d'étude

La zone d'étude s'étendant de chaque côté de la rivière des Mille-Îles, un bref historique est présenté pour la rive nord (seigneurie des Mille-Îles et le village de Sainte-Thérèse) et la rive sud (seigneurie de l'île Jésus et le village de Sainte-Rose).

5.3.1 Seigneurie des Mille-Îles

Le territoire de Boisbriand fait partie, à l'origine, de la seigneurie des Mille-Îles, bornée à l'ouest par la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes; à l'est, par la seigneurie de Terrebonne; et au sud, par la rivière des Mille-Îles (anciennement rivière Jésus) et une partie du lac des Deux Montagnes. L'histoire débute, en 1683, par la concession de la seigneurie des Mille-Îles à Michel Sidrac Dugué, sieur de Boisbriand (Poudrier, 1990 : 14). Ce dernier décède en 1688. La seigneurie est de nouveau concédée, en 1714, aux filles du défunt : Marie-Thérèse et Marie-Charlotte-Élizabeth Dugué de Boisbriand. En 1718, celles-ci partagent le territoire en deux parties égales. Marie-Charlotte-Élizabeth et son mari, Jean Petit, obtiennent le territoire de la rivière du Chêne et Marie-Thérèse Dugué, mariée au sieur de Langloiserie, reçoit celui de Sainte-Thérèse-de-Blainville (figure 9) où les premiers colons arrivent vers 1730 (Cahiers historiques de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 1940 : 36). Puis en 1743, Suzanne Piot de Langloiserie, fille de Marie-Thérèse et épouse de Jean-Baptiste Céloron de Blainville, reçoit la seigneurie en héritage. Les propriétaires de la nouvelle seigneurie de Blainville font construire un manoir dans la Grande Côte, sur les bords de la rivière Cachée, et deux moulins (Poudrier, 1990 : 17). Au décès de Suzanne de Langloiserie, ses héritières sont Marie-Anne-Thérèse, mariée à Jacques-Marie Nolan-Lamarque, et Marie-Thérèse, épouse de Louis-Hughes Hertel de Chambly.

En 1778, les Hertel font construire un manoir dans l'est de la Grande Côte. Puis une dispute entre les deux seigneurs entraîne la division de la seigneurie en deux parties égales. Le ch.de la Grande Ligne sert de ligne de démarcation entre le fief Hertel, à l'est, et le fief Lamarque, à l'ouest² (figure 10). En 1806, ce dernier devient la propriété de Joseph-Hubert Lacroix et de ses héritiers. Puis, à partir de 1819, le fils de Joseph-Hubert, Janvier-Domptail Lacroix rachète les parts familiales et devient le seul seigneur du fief Lamarque qu'il revend à George-Henry Monk en 1846 (Poudrier, 1990 : 21). Quant au fief Hertel, partie est de la seigneurie, en 1794, il passe des Époux Hertel à Simon Fraser, puis à Jacob Gordon et, en 1795, à William Clauss qui décède en 1826. Les héritiers Clauss n'habitent pas Sainte-Thérèse et confient l'administration de la seigneurie à des procureurs. David Morris est le dernier fiduciaire lorsque le régime seigneurial est aboli en 1854 (Poudrier, 1990 : 22).

² La zone d'étude se trouve dans le fief Lamarque, créé après la division de la seigneurie en deux.

Tableau 6 Évolution du village de Sainte-Thérèse

Année	Élément historique	Source
1780	Premier moulin banal à la rivière Aux Chiens	Cahiers ³ , 1940 : 117
1789	Chapelle-presbytère à la rivière Aux Chiens	Cahiers, 1940 : 61
1807	Première église de Sainte-Thérèse sur la rue de l'Église	SHGMI ⁴
1816	Construction d'un moulin banal à la rivière Aux Chiens. Le moulin Lacroix-Monk était situé sur la rue Blainville Est, à Sainte-Thérèse, près du pont Vandet. Il a été démoli en 1949.	(Poudrier, 1990 : 19) et SHGMI
1832	Le pont Porteous est construit	Bulletin ⁵ , volume 18, numéro 2, 1 ^{er} février 2004
1845	Création de la paroisse de Sainte-Thérèse	Bulletin, volume 7, numéro 1, septembre 1992
1849	Création du village de Sainte-Thérèse	Bulletin, volume 7, numéro 1, septembre 1992
1852	Pont entre Sainte-Rose et l'île Bélair. Millar/Plessis-Bélair	Bulletin, volume 18, numéro 2, 1 ^{er} février 2004
1885	Incendie de la première église	SHGMI
1946	Pont Louis-Hippolyte Lafontaine/Marius Dufresne	Bulletin, volume 18, numéro 2, 1 ^{er} février 2004
1958	Pont Gédéon-Ouimet	MTQ # P-09722. http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/pag e/portal/ministere/ministere/rapports_ inspection/pont_gedeon_ouimet

³ *Cahiers historiques : Histoire de Sainte-Thérèse*. La Société historique de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 1940.

⁴ Site Internet de la Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles

⁵ Le Bulletin de la Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles



Figure 9 Localisation des territoires de Sainte-Thérèse de Blainville et de rivière du Chêne, tels que divisés entre les sœurs Dugué (la flèche noire indique la position approximative du pont Gédéon-Ouimet) (*Map of the counties of Terrebonne Two Mountains and Argenteuil*. Québec, Département des terres de la couronne, Taché, E.-E., 1861. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. G/3453/T4774/1861/T33 CAR)

En 1740, les premières terres sont concédées dans la Grande-Côte de Blainville, plaine dont le sol est considéré comme propre à la culture de toutes les espèces de grains. Vers 1800, on compte 96 habitants dans le fief Lamarque, à l'ouest de la Grande Ligne (Poudrier : 1990, 23). Ce chemin ancien, qui est devenu le boulevard du Curé-Labelle, est situé à l'est du secteur H1. Deux voies de circulation existent alors dans les limites du secteur H1 : la Grande-Côte, aujourd'hui le ch. de la Grande-Côte et le ch. de l'Église, maintenant la montée Sanche/rue Turgeon (figure 10). La Grande-Côte accueille les premiers établissements : manoir, moulins, résidences.

« L'emplacement du manoir seigneurial de Blainville n'a jamais été formellement identifié. L'hypothèse la plus soutenue le situe à l'intersection de l'autoroute 15 et du chemin de la Grande-Côte. La tradition souligne également l'existence de deux moulins près de cet endroit. Le moulin à

vent, mis en marche en 1780, disparaît vers 1915. Il était situé près de l'entrée de l'île Morris. Le moulin à eau était situé sur la rivière Cachée, près de l'actuelle rue Maillé. Les documents nous apprennent aussi qu'un moulin à scie est érigé en 1769, et que ce moulin est transporté sur un autre terrain en 1793. Ce moulin se trouvait à proximité de l'île de Mai. » « Une digue avait été construite pour fournir de l'eau au moulin : afin de refouler l'eau pour le moulin, on avait endigué la rivière par-delà l'Île au May » (Cahiers, 1940 : 119). « Par terre, le point de repère se trouve entre les 107 et 111, chemin de l'île de Mai ». ⁶

Enfin, il semble qu'en hiver, pour éviter le pont Bélair, les charretiers en « sleighs » aient tracé un chemin sur la glace entre Sainte-Rose et l'allée des saules qui faisait partie du domaine Bouthillier, pour rejoindre ensuite la Grande-Côte près de la montée Sanche. (Bulletin, volume 12, numéro 1, septembre 1997) L'endroit semble se situer à la limite est du secteur H1 et il se démarque par une bande de terrain boisée entre le chemin et la rivière. La seigneurie de Blainville semble se développer d'abord à l'est de la montée Sanche et de la rue Turgeon, donc à l'extérieur de la zone d'étude. La seule information connue autour de 1800 à l'ouest de la montée Sanche et donc à l'intérieur de la zone d'étude est la suivante : 94,5 arpents sont concédés et 33 personnes y habitent; comme le montre un plan de 1800 retouché (figure 10).

« Le plan indique la ligne de démarcation qui devient la Grande Ligne, nom pittoresque encore utilisé pour désigner le boulevard Labelle dans Blainville, ou l'ancienne route 11 ou l'actuelle route 117. Cette carte nous reporte autour de 1800. On voit le site de l'église de Sainte-Thérèse. La ligne fiévreuse du bas indique le chemin de la Grande-Côte. Un chemin qui mène de la Grande-Côte vers l'église; on l'identifie « Chemin de l'église ». Ce sont la montée Sanche et la rue Turgeon d'aujourd'hui. Parallèlement à la Grande Ligne, il y a le « chemin chez M. Hertel »; tirant son origine du Bas de Sainte-Thérèse, aux environs de la terrasse Dubreuil, il se dirige vers Rosemère, passe près de l'église actuelle et aboutit à la rivière des Mille-Îles, près du manoir seigneurial des Hertel. Ce sera plus tard le chemin du traversier ». « Le moulin, à droite en bas du plan, est celui d'Hertel, bâti sur la rivière aux Chiens, près du Collège actuel du Sacré-Cœur. On pouvait encore en voir les ruines vers 1935 ». ⁷

⁶ PIOTTE, Fernand. *Histoire de l'île de Mai*, Bulletin de la Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles, vol. XXIV, numéro 2, mai 2010, p.4.

⁷ *L'histoire complète de la seigneurie de Blainville en 10 points*. La Seigneurie de Blainville, écrit posthume de Lionel Bertrand (1906-1979) complété par Pauline Ouimet-Charron en 1983. (2012, <http://www.shgmi.ca>)

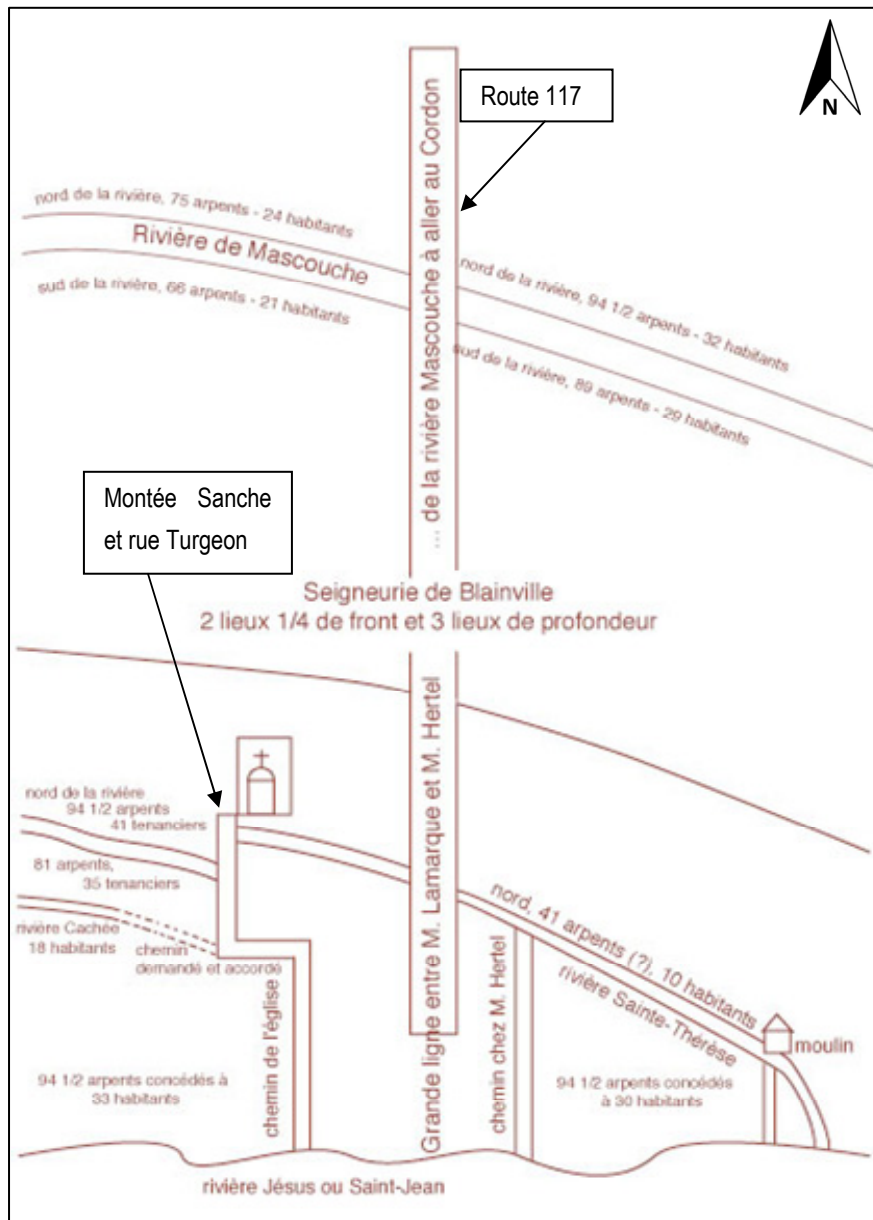


Figure 10 Plan de la seigneurie de Blainville vers 1800, par Sabrevois de Bleury, extrait de *La seigneurie de Blainville après 300 ans*. Ouimet-Charron, Pauline. 1983, p. 30. Version retouchée par J.G. Gilles Charron, membre de la Société d'histoire des Mille-Îles. (<http://www.shgmi.ca>)

Par la suite, un plan de 1875 indique peu de changements aux voies de circulation sinon que la Grande Côte est appelée chemin de la côte de Blainville et le chemin de l'Église devient la montée de Blainville. Sur le plan cadastral, les numéros de lots anciens inclus dans le secteur H1 vont de 70 à 99 (figure 11).

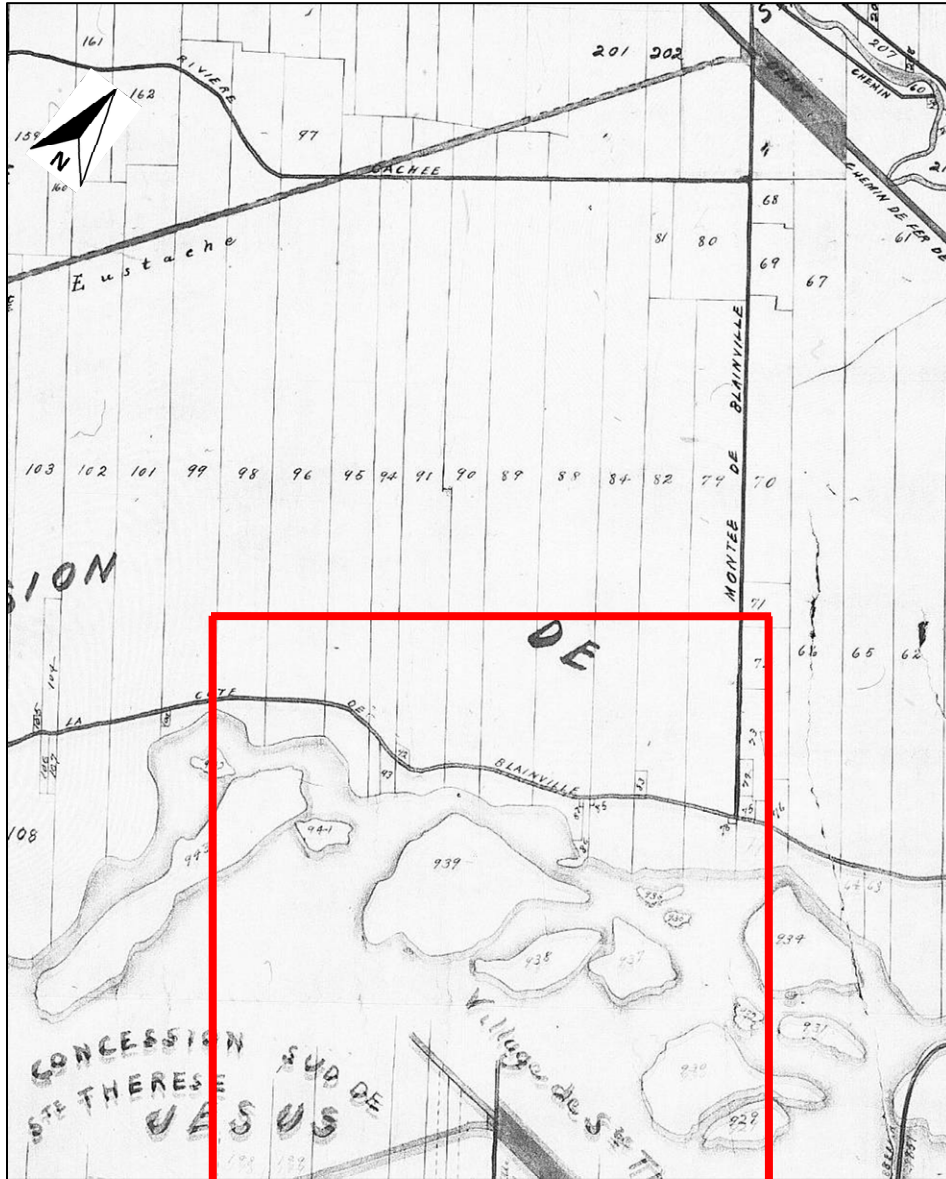


Figure 11 L'occupation du territoire demeure faible dans le secteur H1. Peu de voies de circulation et absence de morcellement des lots. (Plan officiel de la Paroisse de Ste-Thérèse de Blainville, Comté de Terrebonne [microforme]. Archives nationales du Canada, Collection nationale de cartes et plans J.A. Hervieux et J.H. Lecair [sic], reproduit de: Québec : [s.n.], 1875 (1907). Québec : Université Laval, NMC 20789)

De même, une photo aérienne prise en 1931 montre le secteur H1 (à la sortie nord du pont) avant la densification de l'habitat de la deuxième moitié du 20^e siècle. Les voies de circulation demeurent les mêmes : chemin de la Côte de Blainville et montée de Blainville. Les habitations isolées se retrouvent surtout au nord du chemin, en front des lots (figure 12). Le sud de la Côte de Blainville montre des voies d'accès vers la rive de la rivière des Mille-Îles et des liens pontonniers vers les îles Malouin, de Mai et Ducharme.

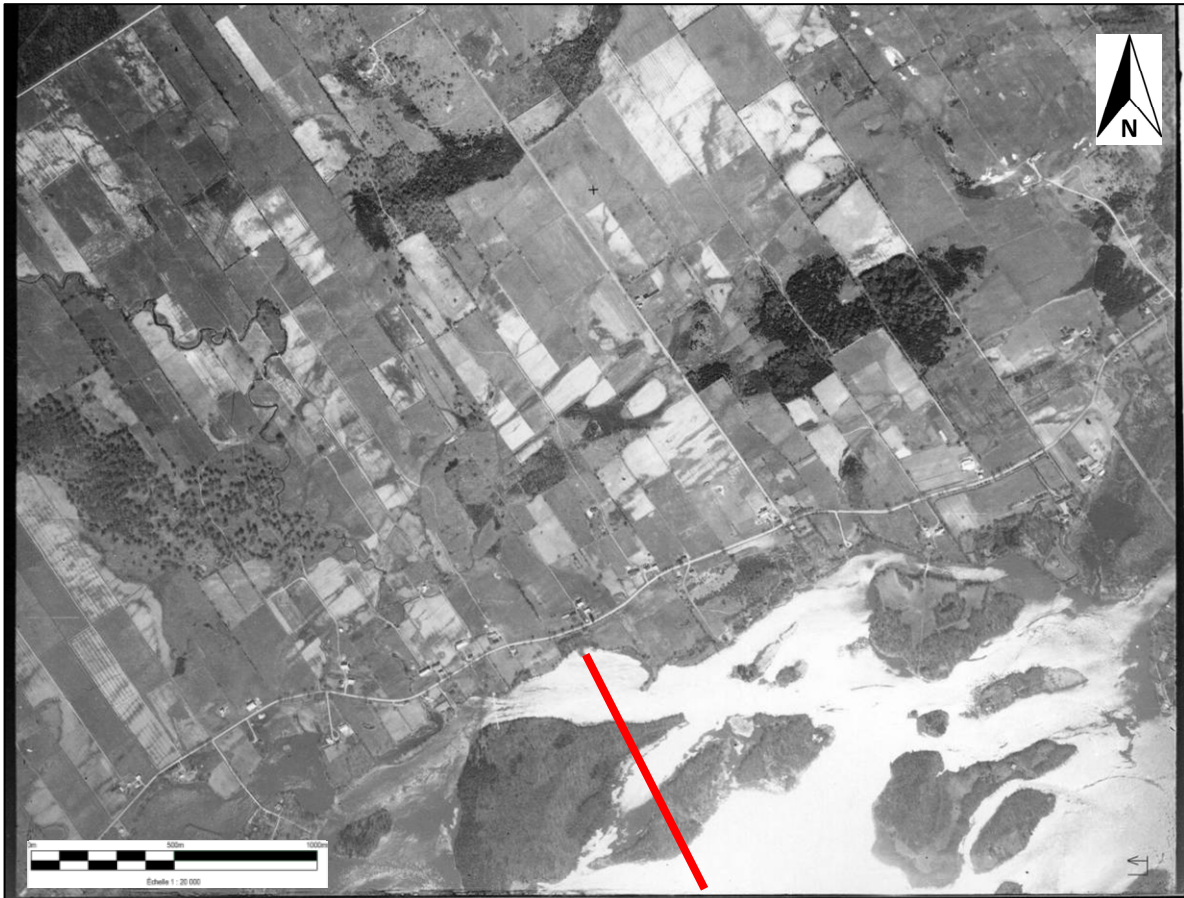


Figure 12 Vue aérienne en 1931. L'occupation du territoire est faible, les voies de circulation peu nombreuses et seules quelques habitations se trouvent le long du chemin de la Côte de Blainville (localisation approximative du pont Gédéon-Ouimet en rouge) (Photothèque nationale de l'air, new_A3298_058, 1931, échelle 1 : 20 000 (extrait))

5.3.2 La seigneurie de l'île Jésus

L'île Jésus est concédée en 1636 à la Compagnie de Jésus par la Compagnie de la Nouvelle-France. Les Jésuites s'occupent peu de leur domaine et François Berthelot est désigné seigneur en 1672. Celui-ci construit un manoir et concède les premières terres à des censitaires. Le Séminaire de Québec devient propriétaire de la seigneurie en 1680, mais il faut attendre 1700 et la paix avec les Iroquois pour voir arriver de nouveaux colons. En 1732, 110 lots sont déjà

concedés le long des côtes nord et sud qui longent les rives de la rivière des Mille-Îles et de la rivière des Prairies. À la fin du 18^e siècle, toute l'île est concédée et habitée par près de 5 000 personnes.

Les agglomérations se transforment en villages dont les trois premiers sont Saint-Martin et Sainte-Rose-de-Lima, dans la partie centre-ouest de l'île, et Saint-Vincent-de-Paul, sur la rive de la rivière des Prairies (figure 13). Le village de Saint-François-de-Sales qui se trouvait près de la pointe nord-est de l'île se développera au 18^e siècle.

Tableau 7 Évolution du village de Sainte-Rose

Année	Élément historique	Source
1730	On défriche le territoire du village actuel de Sainte-Rose	(Charbonneau, 1990 : 17)
1733	Le Grand Voyer Lanouiller de Boisclerc ouvre le premier chemin de Sainte-Rose	(Demers, 1947 : 68)
1741-1745	Presbytère, chapelle et résidence	(Charbonneau, 1990 : 19)
1745	Ouverture des registres	
1746	Érection de la première église	
1765	Sainte-Rose compte 834 habitants	(Charbonneau, 1990 : 25)
1768	Suppression de la paroisse par M ^{gr} Briand	(Charbonneau, 1990 : 29)
1769	Dernière assemblée de fabrique, église incendiée	(Charbonneau, 1990 : 41)
1781	La paroisse existe à nouveau	(Charbonneau, 1990 : 41)
1788	Construction de la 2 ^e église (presbytère, maison du bedeau – 235, boul. Sainte-Rose, écurie)	(Charbonneau, 1990 : 49)
Vers 1800	L'île est sillonnée de chemins de base le long des côtes et de chemins de liaison entre les rangs. Une traverse aboutissait dans la pointe Cyr et un chemin qui semble très ancien donnait accès au moulin seigneurial à partir du chemin de l'Équerre.	
1810	Tracé de la montée Bélair vers Saint-Martin – boul. du Curé-Labelle	(Charbonneau, 1990 : 60)
1819	Première école, 216, boul. Sainte-Rose	(Charbonneau, 1990 : 58)
1832	Pont Porteous à la pointe Cyr, au bout de la rue des Patriotes.	(Charbonneau, 1990 : 60)

Année	Élément historique	Source
1851-52	Sainte-Rose compte : 80 maisons en pierres, 328 maisons en billots, neuf magasins, six écoles	(Paquette, 1976 : 128)
1854	Achat par Alphonse Bélair du pont Millar (à l'ouest du pont Marius-Dufresne actuel) qui devient le pont Plessis-Bélair jusqu'en 1946.	(Charbonneau, 1990 : 60)
1856	Érection de la 3 ^e église	(Charbonneau, 1990 : 52)
1859	Nouvelle maison du bedeau (218, boul. Sainte-Rose) avec les matériaux de l'ancienne église. La tradition orale veut que plusieurs maisons de Sainte-Rose aient été construites avec la pierre de l'ancienne église.	(Charbonneau, 1990 : 53)
1876	Pont ferroviaire à l'est du pont Porteous	(Charbonneau, 1990 : 60)

Vers 1730, commence le défrichement du territoire qui deviendra la paroisse de Sainte-Rose. Le peuplement du secteur se fait lentement. La colonisation étant largement tributaire de l'ouverture des chemins, il faut attendre 1733 pour que le chemin royal soit tracé vers le futur village. Avant cette date, quelques établissements ont pu avoir été érigés sur les bords de la rivière des Mille-Îles (île Jésus), mais ceux-ci n'ont laissé ni vestiges ni mentions dans les documents. Vers 1765, Sainte-Rose compte 834 habitants qui sont établis de chaque côté du chemin qui longe le côté nord de l'île Jésus. Les terres concédées sont perpendiculaires au plan d'eau (Charbonneau, 1990 : 16). Elles mesurent habituellement 30 arpents de longueur sur trois arpents de largeur. « Lorsque les terres en bordure d'une rivière sont toutes concédées, on ouvre un deuxième rang à l'intérieur des terres. Une montée relie alors le rang principal (grande côte) au rang secondaire (petite côte) » (Charbonneau, 1990 : 16).

Vers 1800, l'île est sillonnée de chemins de base le long des côtes et de chemins de liaison entre les rangs. Une traverse aboutit dans la pointe Cyr et un chemin donne accès au moulin seigneurial à partir du chemin de l'Équerre. En 1810, on trace la montée Bélair vers Saint-Martin, qui deviendra le boul. du Curé-Labelle (route 117) (Charbonneau, 1990 : 60). Une carte de 1834 (figure 18) illustre bien ce réseau routier. En 1852, Sainte-Rose compte : 80 maisons en pierres, 328 maisons en billots, neuf magasins, six écoles (Paquette, 1976 : 128). Le noyau villageois se trouve de part et d'autre de la montée Bélair. Dans la zone d'étude, seules quelques habitations se trouvent le long du boulevard Sainte-Rose et correspondraient à une occupation des lots agricoles. Une seule maison semble se trouver sur le bord de l'eau, directement à l'est du pont (figure 15).

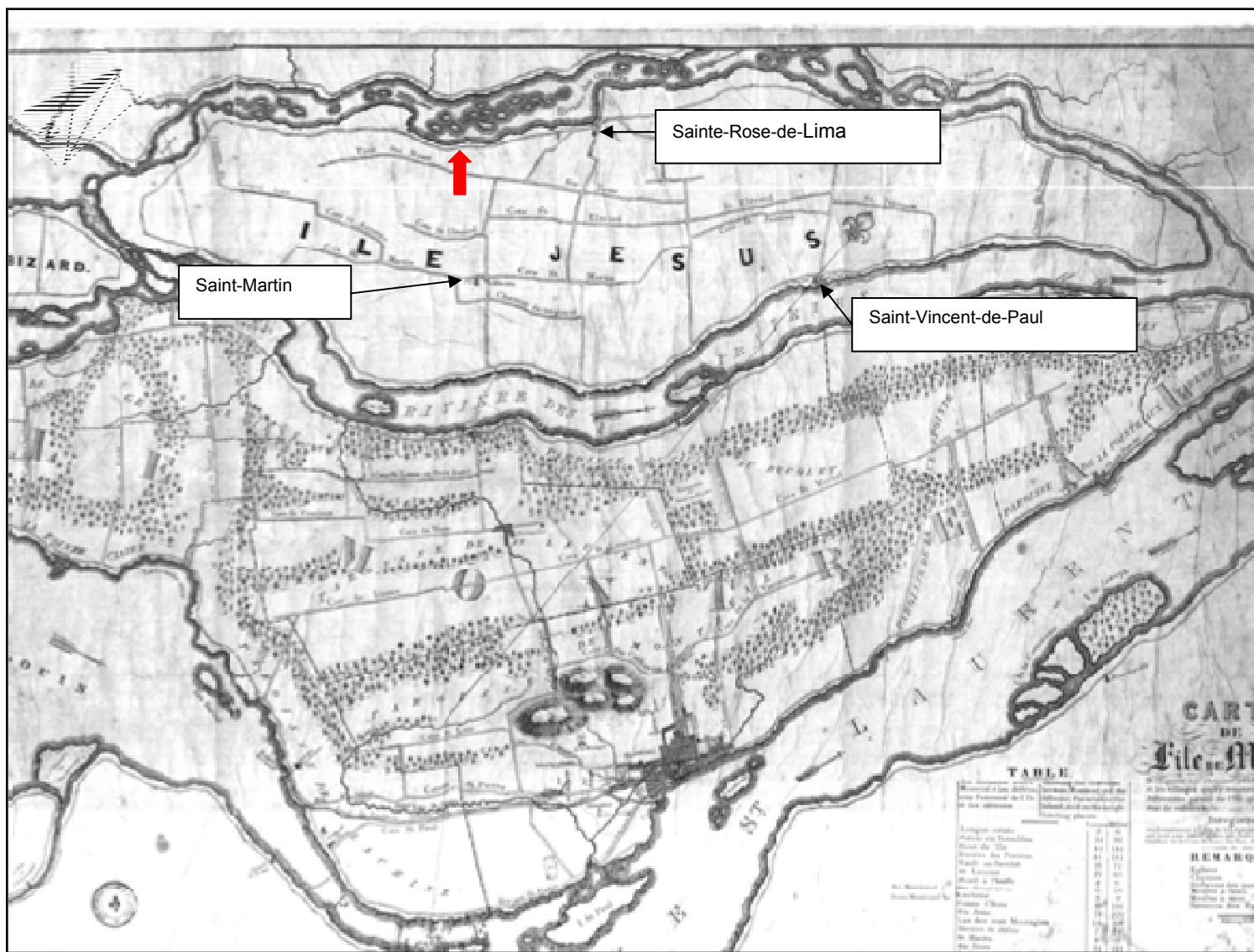


Figure 13 Localisation des trois premiers villages érigés sur l'île Jésus (la flèche rouge indique la position approximative du pont Gédéon-Ouimet) (Carte de l'île de Montréal : désignant les chemins publics, les paroisses les fiefs et les villages qui s'y trouvent, le canal de Lachine, les différentes parties de l'île qui ne sont pas encore en état de culture &c. &c. Bureau du greffier de la Cour du Banc du Roi, District de Montréal, André Jobin, 1834. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. G/3452/M65/1834/J63 CAR)

Vers 1730, commence le défrichement du territoire qui deviendra la paroisse de Sainte-Rose. Le peuplement du secteur se fait lentement. La colonisation étant largement tributaire de l'ouverture des chemins, il faut attendre 1733 pour que le chemin royal soit tracé vers le futur village. Avant cette date, quelques établissements ont pu avoir été érigés sur les bords de la rivière des Mille-Îles (île Jésus), mais ceux-ci n'ont laissé ni vestiges ni mentions dans les documents. Vers 1765, Sainte-Rose compte 834 habitants qui sont établis de chaque côté du chemin qui longe le côté nord de l'île Jésus. Les terres concédées sont perpendiculaires au plan d'eau (Charbonneau, 1990 : 16). Elles mesurent habituellement 30 arpents de longueur sur trois arpents de largeur. « Lorsque les terres en bordure d'une rivière sont toutes concédées, on ouvre un deuxième rang à l'intérieur des terres. Une montée relie alors le rang principal (grande côte) au rang secondaire (petite côte) » (Charbonneau, 1990 : 16).

Vers 1800, l'île est sillonnée de chemins de base le long des côtes et de chemins de liaison entre les rangs. Une traverse aboutit dans la pointe Cyr et un chemin donne accès au moulin seigneurial à partir du chemin de l'Équerre. En 1810, on trace la montée Bélair vers Saint-Martin, qui deviendra le boul. du Curé-Labelle (route 117) (Charbonneau, 1990 : 60). Une carte de 1834 (figure 14) illustre bien ce réseau routier. En 1852, Sainte-Rose compte : 80 maisons en pierres, 328 maisons en billots, neuf magasins, six écoles (Paquette, 1976 : 128). Le noyau villageois se trouve de part et d'autre de la montée Bélair. Dans la zone d'étude, seules quelques habitations se trouvent le long du boulevard Sainte-Rose et correspondraient à une occupation des lots agricoles. Une seule maison semble se trouver sur le bord de l'eau, directement à l'est du pont (figure 15).

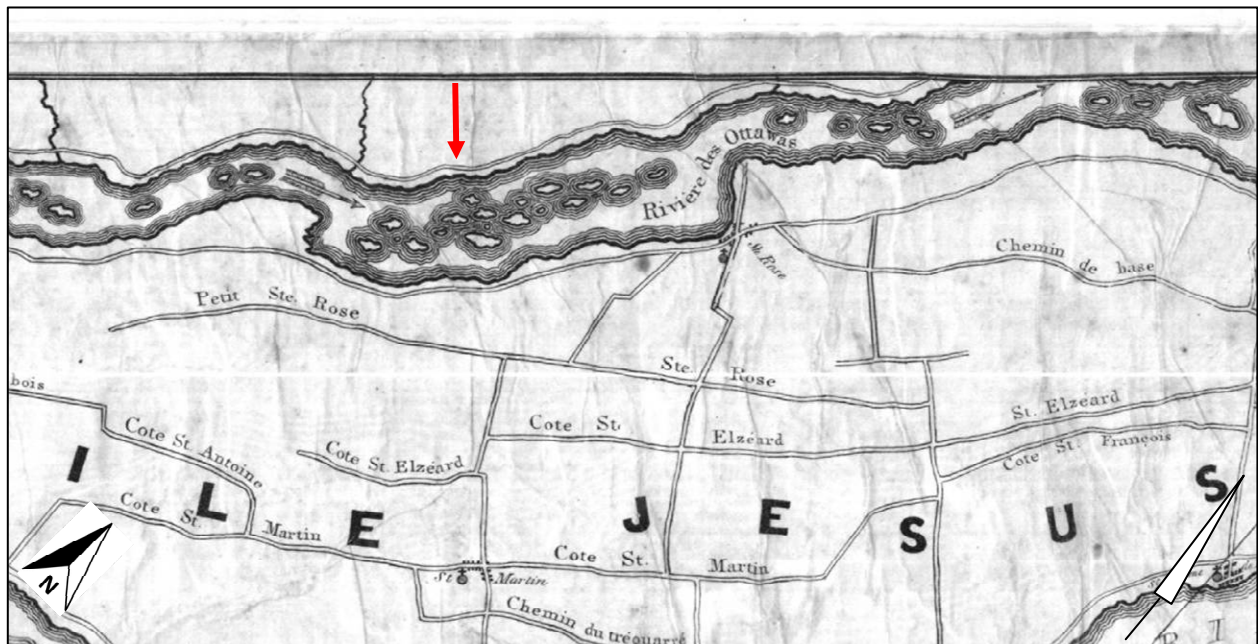


Figure 14 Voies de circulation sur l'île Jésus dans le secteur de Sainte-Rose (la flèche rouge indique la position approximative du pont Gédéon-Ouimet) (Extrait de la *Carte de l'île de Montréal : désignant les chemins publics, les paroisses les fiefs et les villages qui s'y trouvent, le canal de Lachine, les différentes parties de l'île qui ne sont pas encore en état de culture &c. &c.* Bureau du greffier de la Cour du Banc du Roi, District de Montréal, André Jobin, 1834. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. G/3452/M65/1834/J63 CAR)

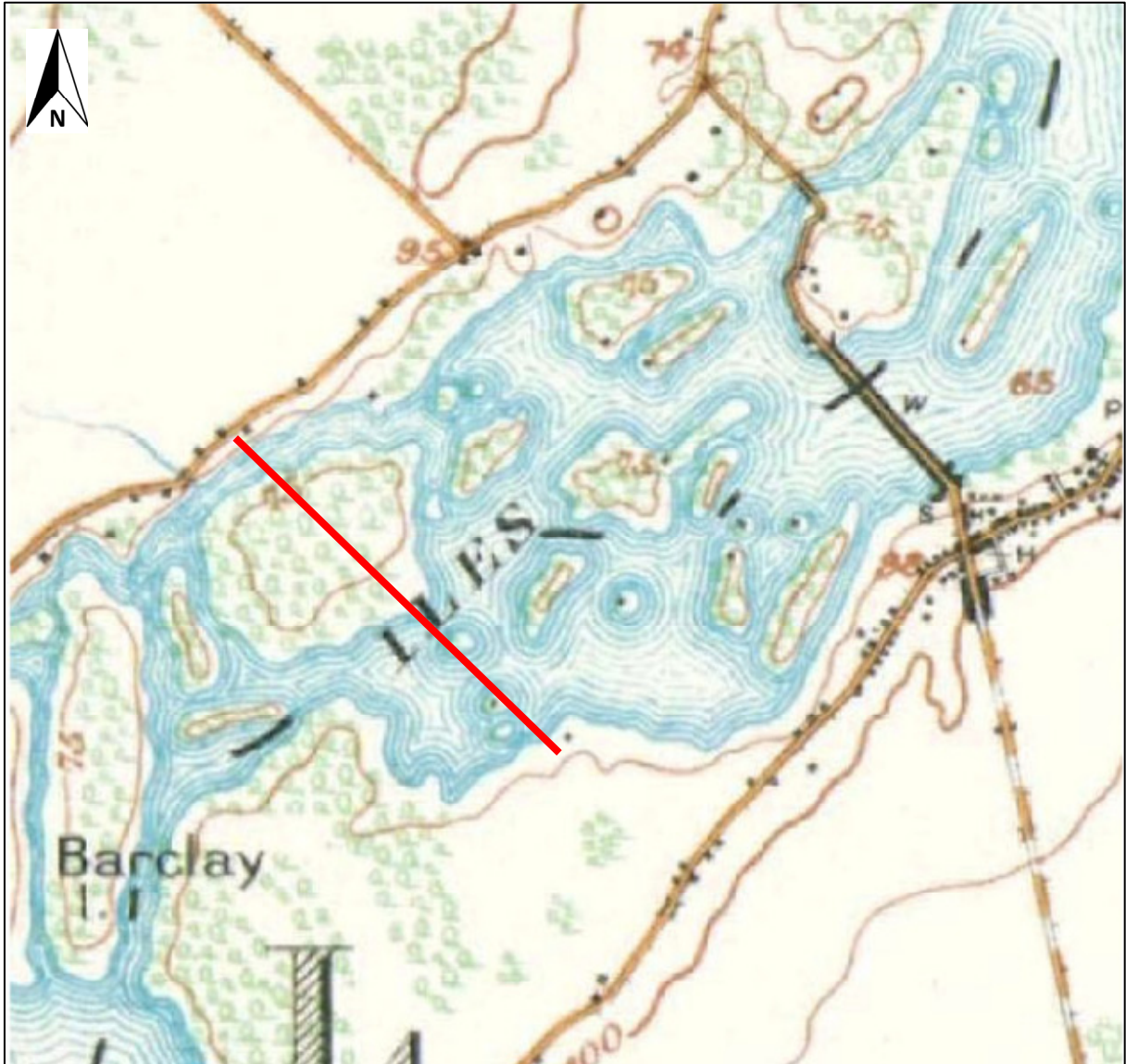


Figure 15 Carte topographique, Laval, 1928, 1 pouce = 1 mile (localisation approximative du pont Gédéon-Ouimet en rouge) (Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360]. 31-H-12, Laval, 1928, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G 3400 s63 C37 31-H-12 1928, CAR (extrait))

Par ailleurs, un plan tracé par Joseph Meunier, en 1911, illustre le découpage du cadastre pour le secteur H3 ainsi que les noms des propriétaires des lots. Dans le secteur concerné, le plan indique le chemin de la Grande Côte de Sainte-Rose et un segment de la montée Bélair (figure 16). Au début du 20^e siècle, la paroisse de Sainte-Rose constitue un

habitat rural dont le paysage a hérité du découpage ancien. Une photo aérienne de 1931 (figure 17) montre ce paysage avant l'urbanisation accélérée des années 1960-1970⁸.

Le résultat de l'expansion démographique et du développement résidentiel se constate aisément en comparant la figure 18 (photo aérienne de 1931) à la figure 6 (localisation des sous-secteurs).



Figure 16 Voies de circulation sur l'île Jésus dans le secteur de Sainte-Rose et indication des lots et de leurs propriétaires (la ligne bleue indique la position approximative du pont Gédéon-Ouimet) (Extrait du *Plan de l'île Jésus*, par Joseph Meunier, 1911. Bibliothèque et Archives Canada. 90 H1/340/(Île) Jésus/1911 Microfiche NMC11039.)

⁸ L'occupation du territoire est faible, les voies de circulation peu nombreuses et les habitations se trouvent principalement le long la Côte de Sainte-Rose (boul. Sainte-Rose)

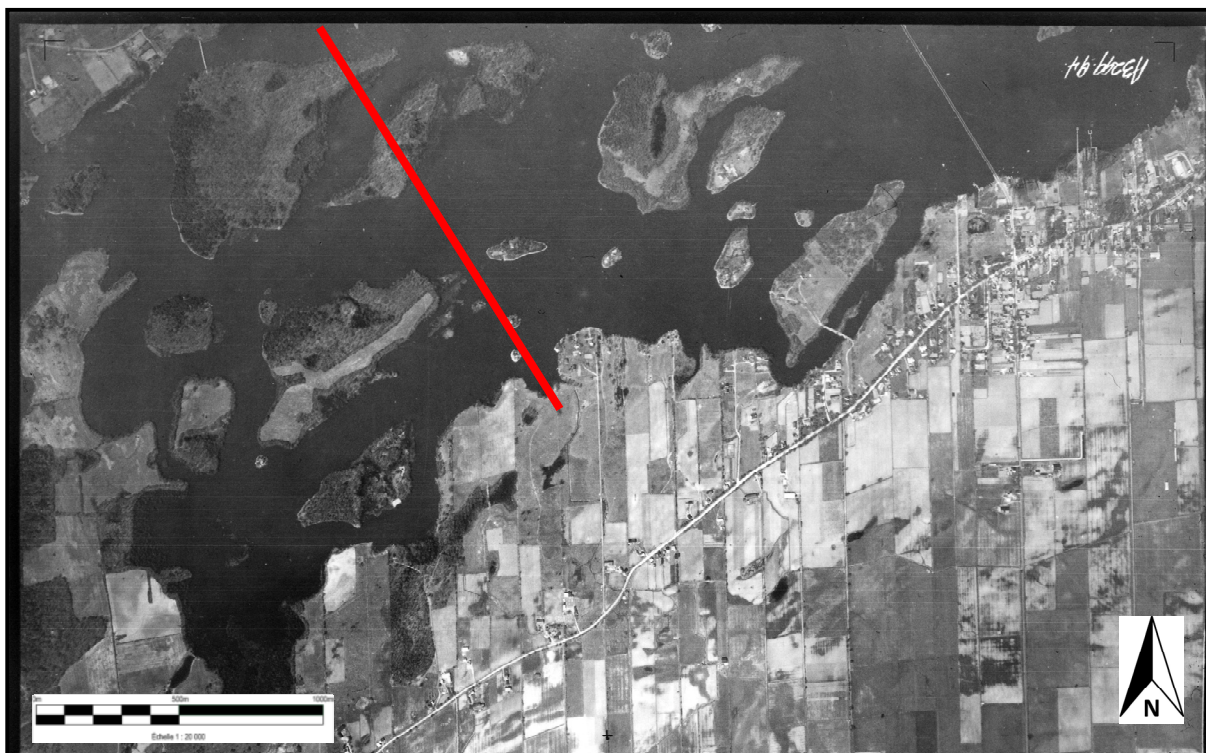


Figure 17 Vue aérienne en 1931. (localisation approximative du pont Gédéon-Ouimet en rouge) (Photothèque nationale de l'air, new_A3299_094, 1931, échelle 1 : 20 000 (extrait))

6.0 PERTUBATION ANTHROPIQUE

Les perturbations présentes dans la zone d'étude sont de deux ordres. Le premier type est relié à l'urbanisation et le second, à l'aménagement des voies de transport. Ainsi, les rives nord et sud de la rivière des Mille-Îles sont en grande partie urbanisées et ont fait l'objet d'importants travaux d'aménagement routier, dont l'autoroute 15 et le pont Gédéon-Ouimet. Les îles faisant partie de la zone d'étude, pour leur part, ne comportent que peu d'éléments urbanisés et d'aménagement routier, mais ont subi des perturbations en raison des aménagements reliés à la villégiature et à l'activité agricole.

Certaines perturbations ont déjà fait l'objet d'une identification dans le passé. Ainsi, un pipeline interprovincial traverse la partie sud des sous-secteurs H3d et H3e. (M.R.C. de Laval, 2004: Contraintes à l'occupation du sol). De plus, dans le cadre de son étude de potentiel préhistorique de la ville de Laval, Bernard Hébert (1992) a dessiné un tableau des zones de perturbation des sols par l'activité humaine (figure 18). Nous avons consulté ces données en lien avec les sous-secteurs identifiés dans la présente étude (tableau 8).

Cependant, les perturbations n'annihilent pas le potentiel archéologique, tout au plus il le catégorise en restreignant les espaces ciblés et identifiés comme zone à potentiel archéologique. C'est ainsi qu'il peut subsister des sols archéologiques à une profondeur supérieure à celle du labour ou autres aménagements anthropiques ou encore des lambeaux de site archéologique peuvent être encore présents malgré l'érosion des rives. De même, des vestiges significatifs peuvent être retrouvés dans des contextes remaniés et ainsi nous fournir des données importantes sur l'occupation d'un lieu.

Tableau 8 Concordance entre les zones de perturbation des sols et les sous-secteurs présents dans les limites de la municipalité de Laval, selon l'étude de Hébert

N°	Sous-secteur	Limitation	Justification
167	Sous-secteur H3a : rivage du refuge faunique de la rivière des Mille-Îles et îlot.	Faible	Terrain boisé ou en friche, semble peu perturbé
168	Sous-secteur H2b : île Langlois, île des Frères, île Kennedy	Faible	Îles ayant conservé leur aspect naturel, boisés originels conservés.
169	Sous-secteur H2b : île Chapleau, île Gendron, île Gagnon	Faible	Îles ayant conservé leur aspect naturel, boisés originels conservés, habitation très circonscrite.
49	Sous-secteur H3a	Modérée à forte	Résidentiel clairsemé, nivellement et terrassement superficiels à importants.
48	Sous-secteur H3e	Forte	Commercial et résidentiel denses, nivellement et terrassement importants.
166	Sous-secteur H3b	Modérée à forte	Résidentiel(?) clairsemé, nivellement et terrassement superficiels à importants.
163	Sous-secteur H3d	Faible	Terrains boisés, peu perturbés, zone humide.

N°	Sous-secteur	Limitation	Justification
165	Sous-secteur H2a : île Locas, île Clermont, île Lacroix	Faible	Îles ayant conservé leur aspect naturel, boisés originels conservés.
164	Sous-secteur H2a : île Desrochers, île Chabot	Faible	Îles ayant conservé leur aspect naturel, boisés originels conservés.
44	Sous-secteur H2a : presqu'île	Modérée à forte	Résidentiel clairsemé, nivellement et terrassement superficiels à importants.
252	Sous-secteur H3d (centre)	Modéré	Ancien rang, exploitations agricoles, terrains cultivés ou en friche.

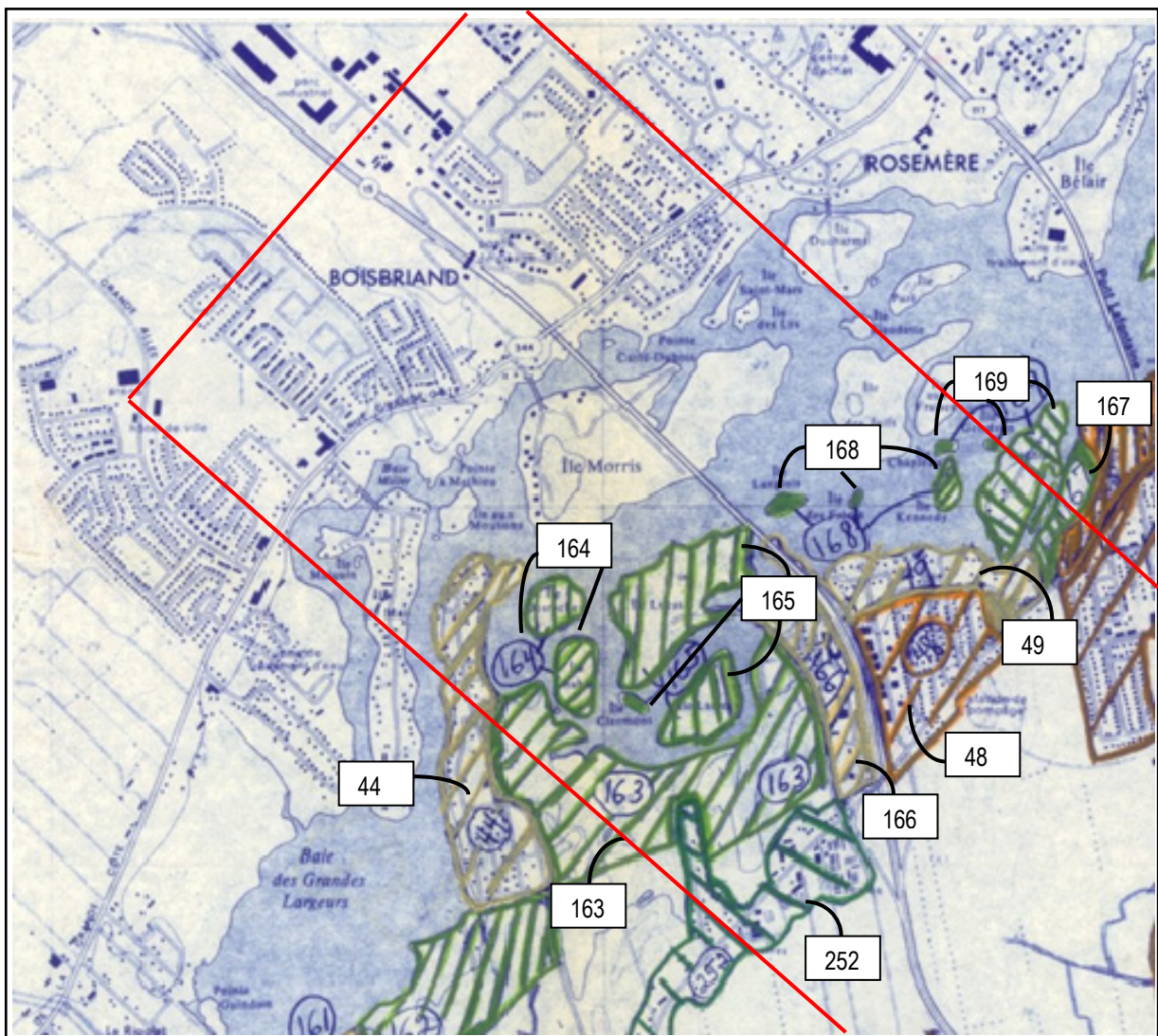


Figure 18 Localisation des zones de perturbation des sols par l'activité humaine déterminée par B. Hébert (1998) en lien avec le tableau 7 (les limites de la zone d'étude restreinte sont en rouge (Hébert, 1998))

7.0 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

La zone d'étude faisant l'objet de la détermination du potentiel archéologique n'a pas les mêmes dimensions pour la période amérindienne et euro-québécoise. En effet, la zone d'étude restreinte pour le potentiel archéologique amérindien est un cercle d'un kilomètre de rayon à partir du centre du pont Gédéon-Ouimet. Tandis que celle pour le potentiel archéologique euro-québécois s'étend sur un kilomètre de chaque côté du pont et à chaque extrémité du pont pour former un rectangle de ± 2 km de largeur sur $\pm 3,5$ km de longueur. Les résultats des analyses sont donc présentés séparément selon que le potentiel soit amérindien ou euro-québécois.

Selon l'ISAQ, seulement deux sites archéologiques sont connus dans la zone d'étude élargie (figure 8, tableau 9). Le site BjFk-3 localisé sur la rive nord de l'île Jésus, au sud-ouest de l'archipel de Sainte-Rose correspond à une récolte de surface et contient des composantes archéologiques reliées aux périodes de l'archaïque récent laurentien (5 500 à 4 200 ans AA) et du sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 ans AA). Le second site BjFk-4 se situe dans la partie sud-ouest de l'île Darling dans la rivière des Mille-Îles, dans la municipalité de Laval. Ce dernier contient des composantes préhistoriques associées aux périodes du sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 ans AA) et du sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA) et correspond également aux vestiges de la résidence Darling (1800-1945) qui ont été l'objet d'un inventaire exploratoire par Archéobec lors d'une intervention archéologique avec la participation du public en août 1996.

Tableau 9 Site archéologique situé à proximité du projet 154-07-1398 – pont Gédéon-Ouimet

SITE	DISTANCE DU PROJET	IDENTIFICATION CULTURELLE	FONCTION DU SITE	LOCALISATION INFORMELLE	RÉFÉRENCE
BjFk-3	0,5 km	Amérindien préhistorique archaïque récent laurentien (5 500 à 4 200 AA) Sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 AA)	n.d.	Au sud-ouest de l'archipel de Sainte-Rose, sur la rive nord de l'île Jésus.	Archéobec 1993
BjFk-4	1,5 km	Amérindien préhistorique Sylvicole moyen tardif (1 500 à 1000 AA) Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA) Euro-québécois 1800-1950	Campement, foyer Habitation, fondations	Toute la partie sud-ouest de l'île Darling. Aucune localisation précise.	Archéobec 1997

7.1 Potentiel archéologique amérindien

La zone d'étude comprend des formes de terrain qui ont pu abriter des campements de courte durée à partir de la période archaïque jusqu'à la période historique. Pour ces populations humaines, le territoire dans lequel s'inscrit l'aire d'étude restreinte pouvait être perçu comme une zone d'exploitation occasionnelle de la biomasse, notamment au niveau des ressources halieutiques et terrestres. De même, la rivière des Mille-Îles pouvait être empruntée comme voie de circulation. Dans ces conditions, il serait possible de retrouver de petits sites, en particulier des sites de halte ou d'exploitation saisonnière.

7.1.1 Zones à potentiel archéologique amérindien et recommandations

L'analyse des données relatives au potentiel archéologique amérindien dans la zone d'étude restreinte a permis de délimiter 22 zones à potentiel où il existe une probabilité de trouver des vestiges anciens reliés à une occupation amérindienne (figure 19 et tableau 3). Les recommandations émises pour ces zones à potentiel ne s'appliquent toutefois que pour l'aire d'étude touchée par les travaux projetés. C'est ainsi qu'advenant la mise en place d'infrastructures routières, toutes les zones ou parties de zones à potentiel archéologique touchées par ces travaux devront être préalablement inventoriées.

Les zones à potentiel archéologique A1, A2, A5, A8, A21 et A22 correspondent à des zones riveraines partiellement boisées dont l'altitude varie entre 23 à 28 m. Quoiqu'ayant subi d'importantes perturbations du sol dues au développement résidentiel et industriel, ces zones contiennent des surfaces d'accueil qui pourraient être susceptibles de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée durant les périodes de l'archaïque moyen jusqu'au sylvicole supérieur. **Un inventaire archéologique systématique est recommandé afin de vérifier le potentiel archéologique à l'intérieur des sections de ces zones pouvant être touchées par des travaux d'infrastructure. Cet inventaire devrait prendre la forme de puits de sondage manuels réalisés en quinconce le long de lignes parallèles.**

Les zones à potentiel archéologique A3, A10, A12, A14 et A19 correspondent à des îles partiellement boisées dont l'altitude varie entre 22 à 24 m. Ces zones insulaires contiennent d'importantes perturbations du sol dues au développement résidentiel et à l'aménagement d'infrastructures routières (pont Gédéon-Ouimet). De plus, ces îles ont pour la plupart, fait l'objet d'activité agricole dans le passé. Malgré tout, ces zones contiennent des surfaces d'accueil qui pourraient être susceptibles de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée durant les périodes de l'archaïque moyen jusqu'au sylvicole supérieur. En raison du fait qu'un inventaire archéologique a déjà été réalisé antérieurement pour les zones A10 et A19 (Archéobec 1996), **seules les zones A3 et A14 devraient faire l'objet d'un inventaire archéologique systématique afin de vérifier le potentiel archéologique à l'intérieur des sections de ces zones pouvant être touchées par des travaux d'infrastructure. Cet inventaire devrait prendre la forme de puits de sondage manuels réalisés en quinconce le long de lignes parallèles.**

Les zones à potentiel archéologique A4, A6, A7, A9, A11, A13, A15 à A18 et A20 correspondent à des îles boisées. Ces zones insulaires contiennent des perturbations mineures du sol dues à l'aménagement de sentiers ou de chalets de plaisanciers. Ces surfaces d'accueil pourraient être susceptibles de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée durant les périodes de l'archaïque moyen jusqu'au sylvicole supérieur. À l'exception des zones A6 et A9 qui ont déjà été inventoriées antérieurement (Archéobec 1996), **les zones A4, A7, A11, A13, A15, A16, A17, A18 et A20 devraient faire l'objet d'un inventaire archéologique systématique afin de vérifier le potentiel archéologique à l'intérieur des sections de ces zones pouvant être touchées par des travaux d'infrastructure. Cet inventaire devrait prendre la forme de puits de sondage manuels réalisés en quinconce le long de lignes parallèles.**

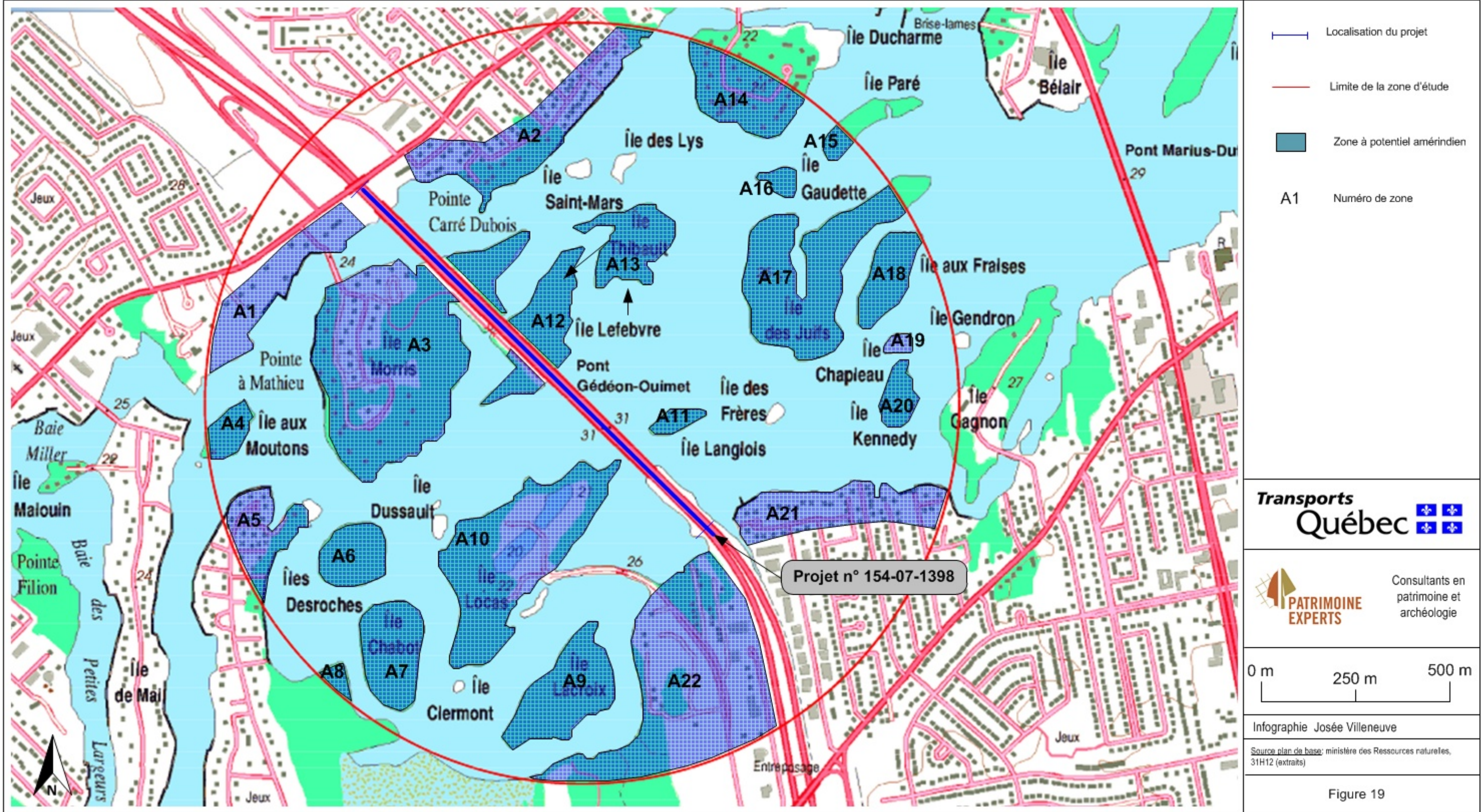


Figure 19 Localisation des zones à potentiel archéologique amérindien

Tableau 10 Zones à potentiel archéologique amérindien

Zone	Identification géographique	Longueur approx. (m)	Largeur approx. (m)	Superficie approx. (m ²)	Altitude relative (m)	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel amérindien	Intervention préconisée
A1	Rive nord de la rivière des Mille-Îles	600	100	60 000	±26	Zone riveraine en partie boisée comportant des aménagements paysagers associés à un développement résidentiel. Située sur la rive nord de la rivière des Mille-Îles.	Perturbations du sol reliées au développement résidentiel et aux aménagements paysagers.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
A2	Rive nord de la rivière des Mille-Îles	600	100	60 000	±28	Zone riveraine en partie boisée comportant des aménagements paysagers associés à un développement résidentiel. Située sur la rive nord de la rivière des Mille-Îles.	Perturbations du sol reliées au développement résidentiel clairsemé et aux aménagements paysagers.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
A3	Île Morris	700	300 à 500	215 000	±24	Zone insulaire en partie boisée comportant un développement résidentiel situé dans la portion ouest de l'île et un aménagement routier dans sa partie est.	Perturbations du sol reliées à l'aménagement routier du pont Gédéon-Ouimet et au développement résidentiel.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
A4	Île aux Moutons	200	100	20 000	ND	Zone insulaire totalement boisée considérée comme un refuge faunique.	Perturbations du sol peu apparentes.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
A5	Rive sud de la rivière des Mille-Îles	200	100 à 150	18 000	±24	Bande étroite en partie boisée comportant un développement résidentiel.	Perturbations du sol reliées au développement résidentiel clairsemé et au nivellement et terrassement allant de superficiels à importants (Hébert 1992).	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
A6	Île Desroches	150	150	22 500	ND	Zone insulaire totalement boisée. La section nord-ouest de l'île est surélevée par rapport au niveau de l'eau. Île ayant conservé son aspect naturel. Bois original conservé (Hébert 1992). Deux chalets sont situés sur le flanc nord de l'île. À l'est de ces chalets se trouvent les fondations en ciment d'un ancien chalet (Archéobec 1996).	Perturbations du sol peu apparentes.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Aucune intervention archéologique préconisée, car cet espace a été déjà inventorié en 1996 par la firme Archéobec. (141 puits de sondage ont été réalisés et tous se sont révélés négatifs. (Archéobec 1996).
A7	Île Chabot	300	150	45 000	ND	Zone insulaire totalement boisée considérée comme un refuge faunique. Île ayant conservé son aspect naturel. Bois original conservé (Hébert 1992).	Perturbations du sol peu apparentes. Aménagement de sentiers.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
A8	Rive sud de la rivière des Mille-Îles	250	40 à 60	10 000	±23	Bande riveraine boisée formant deux pointes faisant partie d'un petit chenal avec l'île Locas.	Perturbations du sol peu apparentes. Aménagement de sentiers.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.

Zone	Identification géographique	Longueur approx. (m)	Largeur approx. (m)	Superficie approx. (m ²)	Altitude relative (m)	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel amérindien	Intervention préconisée
A9	Île Lacroix	400	200	80 000	ND	Zone insulaire totalement boisée considérée comme un écosystème forestier exceptionnel. Île ayant conservé son aspect naturel. Boisé originel conservé (Hébert 1992).	Perturbations du sol peu apparentes. Aménagement de sentiers. Une fosse dépotoir de la période historique récente (seconde moitié du 20 ^e siècle) a été identifiée dans la section nord-ouest de l'île (Archéobec 1996). À environ 15 m à l'ouest de la fosse ont été identifiés les vestiges d'un bâtiment qui était visible sur la carte topographique de 1966 (Archéobec 1996).	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Aucune intervention archéologique préconisée, car cet espace a été déjà inventorié en 1996 par la firme Archéobec. (81 puits de sondage ont été réalisés et tous se sont révélés négatifs) (Archéobec 1996).
A10	Île Locas	400	200	80 000	22	Zone insulaire partiellement boisée dont la portion ouest-est considérée comme un écosystème forestier exceptionnel.	Perturbations du sol importantes au centre-sud et au sud-est de l'île. La surface a été largement décapée, on note la présence d'un remblayage ainsi que de déchets, le tout étant associé à un projet immobilier (Archéobec 1996). Un pont, formé de remblais, relie la partie centre-sud de l'île à la terre ferme. Dans la section sud, des monticules de pierres vraisemblablement associés à des activités agricoles ont été observés (Archéobec 1996).	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Aucune intervention archéologique préconisée, car cet espace a été déjà inventorié en 1996 par la firme Archéobec. (278 puits de sondage ont été réalisés et tous se sont révélés négatifs) (Archéobec 1996).
A11	Île Langlois	150	50	7 500	ND	Zone insulaire boisée. Île ayant conservé son aspect naturel. Boisé originel conservé (Hébert 1992).	Perturbations du sol peu apparentes.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
A12	Île Thibault	150	50	7 500	ND	Zone insulaire boisée. Rattachée à l'île Morris en période où le niveau de l'eau est bas. Aménagement routier dans la partie centre-sud de l'île. Considérée comme un écosystème forestier exceptionnel.	Perturbations du sol reliées à l'aménagement routier du pont Gédéon-Ouimet.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
A13	Île Lefebvre	250	150	37 500	ND	Zone insulaire boisée. Rattachée à l'île Morris en période où le niveau de l'eau est bas	Perturbations du sol peu apparentes.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
A14	Île Ducharme	150	300	45 000	24	Zone insulaire partiellement boisée comportant un développement résidentiel.	Perturbations du sol reliées au développement résidentiel clairsemé.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.

Zone	Identification géographique	Longueur approx. (m)	Largeur approx. (m)	Superficie approx. (m ²)	Altitude relative (m)	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel amérindien	Intervention préconisée
A15	Île Paré	50	50	2 500	ND	Zone insulaire boisée.	Perturbations du sol peu apparentes.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
A16	Île Gaudette	75	75	5 625	ND	Zone insulaire boisée.	Perturbations du sol peu apparentes.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
A17	Île des Juifs	500	250	125 000	25	Zone insulaire boisée. Considérée comme un écosystème forestier exceptionnel.	Perturbations du sol peu apparentes.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
A18	Île aux Fraises	250	100	25 000	ND	Zone insulaire boisée.	Perturbations du sol peu apparentes.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
A19	Île Chapleau	35	25	875	ND	Zone insulaire boisée.	L'île semble avoir été bouleversée sur la quasi-totalité de sa superficie : traces d'ornières de machinerie lourde et monticules de remblai caractérisent le paysage intérieur de l'île (Archéobec 1996)	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Aucune intervention archéologique préconisée, car cet espace a été déjà inventorié en 1996 par la firme Archéobec. (47 puits de sondage ont été réalisés et tous se sont révélés négatifs) (Archéobec 1996).
A20	Île Kennedy	150	100	15 000	ND	Zone insulaire boisée.	Perturbations du sol peu apparentes.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
A21	Rive nord de la rivière des Mille-Îles	550	100	55 000	25	Zone insulaire partiellement boisée comportant un développement résidentiel.	Perturbations du sol reliées au développement résidentiel clairsemé.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
A22	Rive nord de la rivière des Mille-Îles	600	100 à 500	180 000	23	Zone insulaire partiellement boisée comportant des installations industrielles et quelques aménagements résidentiels.	Perturbations du sol reliées aux installations industrielles et aux aménagements résidentiels.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.

7.2 Potentiel archéologique euro-qubécois

Le potentiel archéologique euro-qubécois est présenté par secteur pour suivre la même forme que la description de l'occupation euro-qubécoise. Les sites patrimoniaux connus selon le RPCQ sont d'abord identifiés. Une catégorisation du potentiel archéologique euro-qubécois, ainsi qu'un bref retour sur chaque sous-secteur sont ensuite présentés. Les zones à potentiel sont présentées à la fin de chaque secteur, en plus du tableau 11 et des figures 20 à 22. Les recommandations émises pour ces zones à potentiel ne s'appliquent toutefois que pour l'aire d'étude touchée par les travaux projetés. C'est ainsi qu'advenant la mise en place d'infrastructures routières, toutes les zones ou parties de zones à potentiel archéologique touchées par ces travaux devront être préalablement inventoriées.

7.2.1 Potentiel archéologique euro-qubécois du secteur H1

Les documents cartographiques démontrent que le paysage du fief Lamarque, concerné par cette étude, a peu changé jusqu'au milieu du siècle dernier. Les aires de peuplement se concentrent le long des voies de circulation et près de la rivière. Sous le Régime français, l'endroit a connu un manoir, des moulins, des résidences et des bâtiments secondaires. En 2012, une grande partie du secteur H1 est fortement urbanisée et une autoroute nord-sud découpe le paysage. Il s'agit de perturbations importantes qui peuvent avoir altéré des traces archéologiques. Certaines portions inoccupées du secteur pourraient cependant receler des vestiges ou des artefacts, en particulier, près des lieux d'occupation ancienne. Il peut s'agir de : glacières, caveaux, fours, ateliers, écuries, hangars, puits, fosses, quais, voies de circulation, etc.

Par ailleurs, parmi les six sites déclarés patrimoniaux par la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville, aucun ne se trouve dans les limites du secteur H1. Cependant, deux maisons existantes font partie de la liste des maisons anciennes dressée par la Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles (<http://www.shgmi.ca>). Il s'agit de : la maison Wilfrid Dubois, située au 85, ch. de la Grande-Côte, et de la maison Jean-Louis Théorêt, au 167, ch. de la Grande-Côte. Leur date de construction n'est pas connue.

Sous-secteur H1a : potentiel faible à moyen

Le sous-secteur H1a est une basse terrasse en relation directe avec le réseau hydrographique et son altitude varie de 0 à 30 mètres d'altitude (Hébert, 1992). Bien que l'implantation ancienne se soit surtout concentrée près du chemin principal, elle est aussi en rapport avec des aménagements en bord de rivière. Les propriétés seigneuriales devaient se trouver sur la côte, aux abords de l'actuelle A15. D'autre part, la densité moindre des habitations, au sud du chemin de la Grande-Côte, laisse des espaces inoccupés et semi-boisés propices à des sondages archéologiques bien que la construction de résidences de villégiature, parfois transformées en résidences permanentes, ait entraîné de façon ponctuelle un terrassement et un nivellement modérés.

Sous-secteur H1b : potentiel nul à faible

L'altitude du sous-secteur H1b se situe entre 30 et 60 mètres. Le niveau de densification résidentielle est élevé, le terrassement et le nivellement sont importants. Le côté nord du ch. de la Grande-Côte, rue principale, est occupé par

des édifices commerciaux. Quant à la montée Sanche, qui était le chemin menant au noyau du village ancien, elle a fait l'objet d'une urbanisation qui en a modifié le paysage et qui a laissé peu de possibilités de trouver des sols archéologiques non perturbés. Il existe toutefois quelques parcelles dispersées de terrain inoccupé.

Sous-secteur H1c : potentiel nul à faible

L'altitude du sous-secteur H1c se situe entre 30 et 60 mètres. Il est occupé par des bâtiments sur des terrains industriels et commerciaux. Le nivellement est important. Il y a un espace vacant au nord, prolongé par un boisé hors limite. Il n'existe aucune indication d'une occupation ancienne.

Sous-secteur H1d : potentiel nul à faible

L'altitude du sous-secteur H1d se situe entre 30 et 60 mètres. L'aménagement de l'autoroute des Laurentides entraîne un terrassement important et une forte perturbation des sols dans la partie est du sous-secteur. Quant à la partie ouest, occupée par des champs cultivés, elle montre un paysage inchangé depuis 1931. Aucun établissement ancien n'y est signalé à l'exception des bâtiments présents le long du chemin de la Grande-Côte, à cette époque. La perturbation anthropique est faible (labour).

Sous-secteur H1e : potentiel nul

La plus grande partie du sous-secteur H1e se situe entre 30 et 60 mètres d'altitude à l'exception d'une petite partie, à l'ouest, qui s'élève graduellement au-dessus de 60 m. Le niveau de densification résidentielle est élevé et les perturbations anthropiques sont fortes. Le terrassement et le nivellement sont importants. Il existe quelques espaces vacants, parcs et parcelles semi-boisées.

7.2.2 Zones à potentiel archéologique euro-qubécois du secteur H1 et recommandation

On trouve deux zones à potentiel archéologique dans le secteur H1 (figure 20 et tableau 11). Les zones E1 et E2 correspondent aux voies de communication qui étaient déjà en place au 19^e siècle. La première menait au village de Sainte-Thérèse et la seconde suivait la rivière des Mille-Îles. On peut voir ces voies de circulation sur les figures 10 à 12 et 15, où l'on remarque que la densité d'habitation se concentre principalement sur le chemin de Blainville qui longe la rivière des Mille-Îles. Bien que le développement urbain et la densification résidentielle puissent avoir fortement perturbé les sols de ces deux zones, des traces peuvent subsister dans les espaces non construits et accessibles. **Un inventaire archéologique par sondage manuel est recommandé pour ces zones. La technique d'inventaire préconisée devrait être les sondages mécanisés dans les limites des travaux d'aménagement routier. Si l'utilisation de machinerie n'était pas possible, il faudrait prévoir la réalisation de sondages manuels.**

7.2.3 Potentiel archéologique euro-qubécois du secteur H2

Les îles et les rives de la rivière des Mille-Îles sont considérées comme des milieux humides en zone inondable et sont l'objet de mesures de conservation et de mise en valeur environnementale⁹. La rivière des Mille-Îles constituait une voie de communication importante pour les Amérindiens et les colons français. Son réseau d'îles et de terres riveraines fournissait d'abondantes ressources animales et ichtyologiques (Hébert, 1992 : 91). Par ailleurs, la situation en zone inondable d'une grande partie du territoire a favorisé les aménagements liés à l'exploitation des ressources tout en restreignant les implantations permanentes.

Les cartes topographiques du début du 20^e siècle montrent que les îles sont en partie boisées et que certaines d'entre elles comptent parfois une résidence (figure 15). Des activités agricoles s'y sont déroulées, ce qui a sûrement entraîné l'installation de bâtiments utilitaires dont certains peuvent avoir laissé des traces.

En 1996, la firme Archéobec a été mandatée¹⁰ pour réaliser une évaluation globale des vestiges architecturaux hors terre de la section occidentale de l'archipel de Sainte-Rose (figure 1) inclus dans les limites de la municipalité de Laval. Les résultats de cette étude sont ici utilisés dans l'évaluation du potentiel archéologique de chacune des îles. Un certain nombre de celles-ci sont apparemment inhabitées ou inhabitables parce qu'elles sont situées en zone inondable. Dans la partie ouest de l'archipel, seules les îles de Mai, Locas et Gagnon s'élèvent au-dessus de la plaine inondable vicennale¹¹.

Sous-secteur H2a : potentiel faible à moyen

Partie est de l'île de Mai : environnement semi-boisé, habitations résidentielles semi-urbaines. Terrassement et nivellement modérés avec perturbation moyenne. Selon Fernand Pottie¹², l'île de Mai aurait eu alternativement six vocations :

- 1) Halte sur la route fluviale pour les Indiens et les missionnaires qui circulent sur la rivière des Mille-Îles, « route par laquelle monte la civilisation et descend le commerce » (Aperçu historique sur l'île Jésus, abbé J.U. Demers).
- 2) Poste de traite des fourrures installé par le seigneur de Boisbriand qui s'adonne plus volontiers à la traite des fourrures qu'à la colonisation de ses terres.
- 3) Coupe forestière qui alimente le moulin situé entre la pointe de l'île et la presqu'île de Calais-Dubois

⁹ (Second projet de schéma d'aménagement révisé, M.R.C. de Laval, 2004: Caractéristiques des milieux humides; Grandes affectations du territoire)

¹⁰ *Exploitation et mise en valeur des ressources archéologiques de l'archipel Sainte-Rose, rivière des Mille-Îles, Laval, vol. 1 : inventaire archéologique de la section occidentale de l'archipel de Sainte-Rose*. 1996. Archéobec, Ville de Laval/Éco-Nature/MCCQ, rapport inédit, 95 p.

¹¹ *Second projet de schéma d'aménagement révisé*, M.R.C. de Laval, 2004: Contraintes à l'occupation du sol.

¹² PIOTTE, Fernand. *Quelques pages de l'histoire de l'île de Mai*. Bulletin de la Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles, – vol. XVI, numéro 2, février 2002, page 9.

- 4) Exploitation agricole. En 1841, une maison, une grange et d'autres bâtiments en bois existent sur l'île qui est la propriété de cultivateurs depuis sa concession jusqu'en 1875.
- 5) Endroit de villégiature. De 1923 à 1974, l'île est un lieu de villégiature fort prisé.
- 6) Lieu de résidence permanente. Depuis 1974, l'île est un lieu de résidence permanente.

En fait, l'île de Mai reste une seule et même propriété portant le numéro de lot 943 jusqu'en 1923. Ce lot est subdivisé en 282 terrains le 30 janvier 1923.

Île aux Moutons : couvert boisé. Un bâtiment est visible sur la carte de 1982 (Laval 31H12-200-0101). Aucune autre donnée.

Partie ouest de l'île Morris : résidentiel clairsemé, terrassement et nivellement allant de superficiels à importants sur la côte ouest. Couvert boisé au centre de l'île. Des photos aériennes de l'endroit¹³, prises en 1931, montrent deux bâtiments près du pont sur la rive nord de l'île. L'aménagement du pont Gédéon-Ouimet fut la cause de fortes perturbations au centre de l'île. Intérêt archéologique plutôt faible.

Partie est de la presqu'île Calais-Dumont : résidentiel clairsemé, terrassement et nivellement allant de superficiels à importants, perturbation modérée à forte (Hébert, 1992). Environnement semi-boisé. Des photos aériennes de l'endroit, prises en 1931, ne montrent aucune habitation. Intérêt archéologique faible.

Île Desroches : deux bâtiments habités, un bâtiment inhabité avec fondations de béton, perturbation faible à moyenne, intérêt archéologique faible (Archéobec, 1996 : 79). Île ayant conservé son aspect naturel et ses boisés originels (Hébert, 1992).

Île Chabot : île ayant conservé son aspect naturel et ses boisés originels (Hébert, 1992). Perturbation nulle.

Île Lacroix : quelques vestiges d'un bâtiment, perturbation faible, intérêt archéologique faible (Archéobec, 1996 : 79). Île ayant conservé son aspect naturel et ses boisés originels (Hébert, 1992).

Île Locas : aucun élément bâti, perturbation faible à élevée, intérêt archéologique nul (Archéobec, 1996 : 79). Île ayant conservé son aspect naturel et ses boisés originels (Hébert, 1992).

Île Clermont : faibles traces d'un bâtiment, perturbation moyenne, intérêt archéologique faible (Archéobec, 1996 : 79). Île ayant conservé son aspect naturel et ses boisés originels (Hébert, 1992).

Sous-secteur H2b : potentiel faible

Partie est de l'île Morris : inhabitée, semi-boisée. Une partie est située en zone de plaine inondable. L'aménagement du pont Gédéon-Ouimet fut la cause de fortes perturbations au centre de l'île.

¹³ Photothèque nationale de l'air, A3298 57 et 58, A3299 94 et 95.

Îles Saint-Mars, des Lys : îlots inhabités, en partie boisés.

Côte ouest de l'île Ducharme : résidentiel clairsemé, terrassement et nivellement allant de superficiels à importants, perturbation modérée à forte. Environnement semi-boisé. La carte topographique de 1928 indique une habitation à la limite sud-ouest de l'île (figure 15). Quant aux photos aériennes, prises en 1931 (figure 17), elles indiquent un chemin de traverse et quelques habitations (hors secteur).

Île Langlois : fondations de moellons, trottoir, quai de ciment, rampe de mise à l'eau, système d'élimination des eaux usées, dépotoir, artefacts du 20^e siècle. Cette petite île possède un couvert boisé. Perturbation faible à moyenne, intérêt archéologique moyen (Archéobec, 1996 : 67). Île ayant conservé son aspect naturel et ses boisés originels (Hébert, 1992). Par ailleurs, la base de données des accidents de navigation de Parcs-Canada contient une mention de naufrage sur l'Île Langlois. Il s'agit du brigantin Emily, construit en Nouvelle-Écosse en 1815, qui s'y serait échoué en 1833¹⁴.

Île des Frères : aucun vestige de bâtiments significatif, perturbation moyenne, intérêt archéologique nul (Archéobec, 1996 : 71). Île ayant conservé son aspect naturel et ses boisés originels (Hébert, 1992).

Île Kennedy : structures de béton rectangulaires, restes d'assises supérieures en brique, piliers de béton, puits. Perturbation faible à moyenne, intérêt archéologique moyen (Archéobec, 1996 : 71). Île ayant conservé son aspect naturel et ses boisés originels (Hébert, 1992).

Île Chapleau : fondation en moellons de calcaire ébauché et fondation mortier/galets, débris de briques, tuyau de céramique, puits. Perturbation faible à moyenne, intérêt archéologique élevé (Archéobec, 1996 : 76). Île ayant conservé son aspect naturel et ses boisés originels avec habitation circonscrite? (Hébert, 1992).

Île Gagnon : île ayant conservé son aspect naturel et ses boisés originels avec habitation circonscrite (Hébert, 1992). Des photos aériennes, prises en 1931, suggèrent l'exploitation de l'île à des fins agricoles. Intérêts archéologique et historique faibles.

Île Gaudette : îlot boisé. Aucune autre donnée.

Île des Juifs, île aux Fraises : couvert boisé. Présence de quais. Des photos aériennes, prises en 1931, montrent un bâtiment sur l'île des Juifs et quelques installations sur l'île aux Fraises.

7.2.4 Zones à potentiel archéologique euro-qubécois du secteur H2 et recommandations

On trouve 12 zones à potentiel archéologique eurqubécois dans le secteur H2 (figure 21 et tableau 11). La majorité de ces zones, E4, E5, E6, E7, E8, E10, E11, E13 et E14 se trouve aux emplacements d'anciennes habitations identifiées lors de l'inventaire d'Archéobec sur certaines îles de l'archipel de Sainte-Rose en 1996 ou visibles sur la carte topo de 1928 (figure 15) ou la photographie aérienne de 1931 (figure 17). Elles sont associées à des exploitations agricoles ou

¹⁴ BAnQ, MG 40, D3, B.T., rouleau B-3655. Source : Parcs Canada, Charles Dagneau

des sites de villégiatures. **Un inventaire archéologique par sondage manuel est recommandé pour chacune de ces zones dans les limites d'emprise des travaux d'aménagement routier.**

La zone à potentiel E3 est localisée sur l'île de Mai qui aurait servi comme halte pour les Amérindiens. Un poste de traite y aurait été installé. **Un inventaire archéologique par sondage manuel est recommandé pour cette zone dans les limites d'emprise des travaux d'aménagement routier.**

La zone à potentiel E9 est localisée sur et autour de l'île Langlois. Une fondation y a déjà été observée et un possible naufrage aurait eu lieu aux abords de l'île en 1833. **Un inventaire archéologique par sondage manuel est recommandé pour cette zone sur l'île, ainsi que des relevés archéologiques subaquatiques dans la rivière si l'île et son pourtour sont touchés par les travaux d'aménagement routier.**

La zone à potentiel E13 se trouve sur l'île des Juifs dont la densification urbaine pourrait avoir fortement perturbé les sols. **Si des travaux devaient avoir lieu à cet endroit, une inspection visuelle des surfaces touchées devrait être réalisée préalablement pour évaluer la possibilité de réaliser des sondages manuels.**

7.2.5 Potentiel archéologique euro-qubécois du secteur H3

Il ressort des analyses précédentes quelques indications sur le potentiel historique du secteur H3. Dès le Régime français, les habitations sont situées près du chemin appelé la Grande Côte, séparées par la largeur des lots. En 1781, presque toutes les terres de la seigneurie de l'île Jésus ont été concédées. Le paysage semble alors se figer dans un contexte rural qui n'est modifié que par les activités de ses habitants. Celui-ci est bien illustré par une photo aérienne de 1931. La comparaison de cette photo avec les données géographiques récentes permet de visualiser les espaces perturbés par la construction d'édifices ou la réalisation d'aménagements plus contemporains. Elle permet aussi de retracer l'occupation du sol en 1931.

Les types de vestiges archéologiques possibles sont les suivants : fondations ou éléments de bâtiments, glacières, caveaux, fours, ateliers, écuries, hangars, puits, fosses, quais, etc. Bien que l'urbanisation et l'occupation contemporaine des terrains réduisent les possibilités de découvertes, des traces archéologiques peuvent se trouver au niveau du sous-sol et des artefacts peuvent être disséminés aux environs des lieux d'occupation connus comme anciens.

Éléments patrimoniaux connus

Le sous-secteur H3 abrite deux maisons qui font partie de la liste des sites patrimoniaux de ville de Laval. Il s'agit de la maison Arnoldi, située au 363, boul. Sainte-Rose, de type « habitation d'inspiration française », datant des années 1820-1880. (*Marcher et découvrir Laval*, Ville de Laval <http://www.ville.laval.qc.ca>) et la maison Filiatreault, au 242, boul. Sainte-Rose, datant de la fin du XVIII^e siècle (*Le Vieux-Sainte-Rose*/Ville de Laval <http://www.ville.laval.qc.ca>).

Il faut aussi noter une ancienne propriété du Régime français, à 0,45 km au-delà de la limite est du secteur, au 321, boul. Sainte-Rose. La concession appartenait à François Auber en 1732. (*Marcher et découvrir Laval*, Ville de Laval <http://www.ville.laval.qc.ca>)

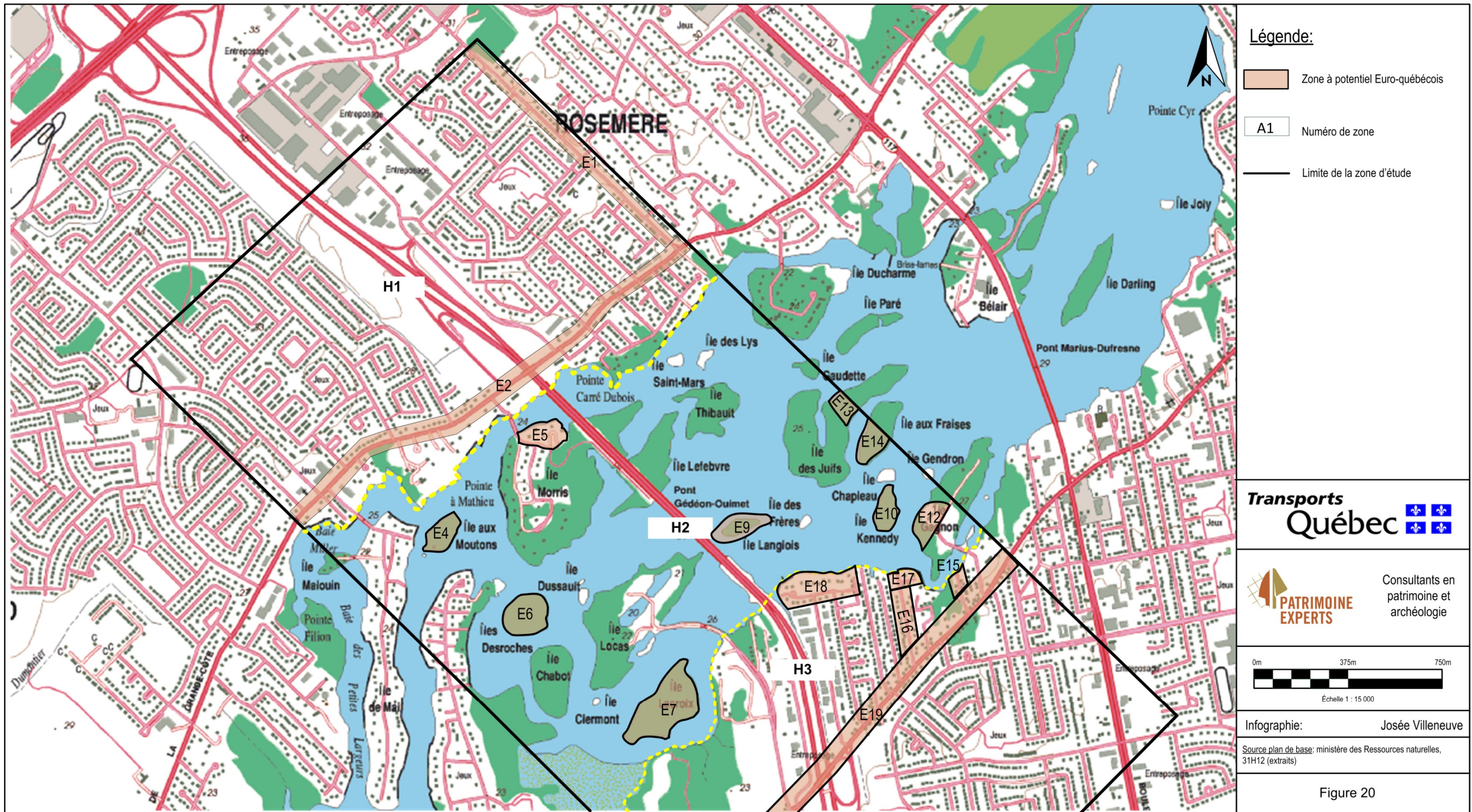


Figure 20 Localisation des zones à potentiel archéologique euro-québécois, secteur H1, H2

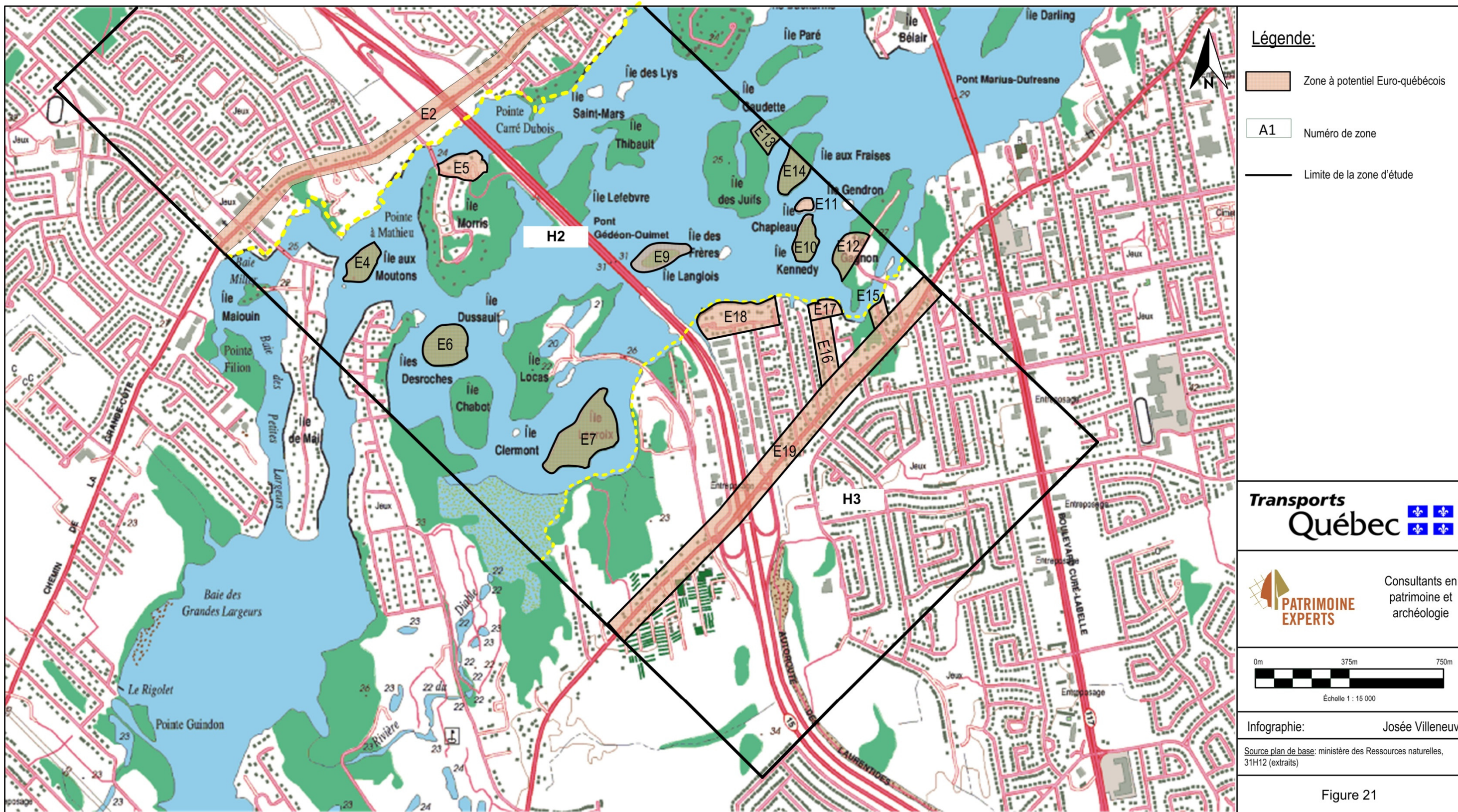


Figure 21 Localisation des zones à potentiel archéologique euro-québécois, secteur H2, H3

Tableau 11 Zones à potentiel archéologique euro-qubécois

Zone	Identification géographique	Longueur	Largeur	Superficie	Sous-Secteur	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel historique	Intervention préconisée
E1	Montée Sanche entre le boulevard Provencher et le chemin de la Grande Côte, à Boisbriand.	820	100	82 000	H1b	Environnement résidentiel urbain, unifamiliales, unités de logement, commerces, espaces verts.	Niveau élevé de densification résidentielle. Terrassement et nivellement importants	Vers 1800, la Montée Sanche (chemin de l'Église) était une voie de circulation menant au noyau du village de Ste-Thérèse.	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement. Si l'espace le permet, procéder par sondage archéologique mécanisé.
E2	Chemin de la Grande Côte entre le 18 et le 320 du chemin de la Grande Côte, à Boisbriand.	1 962	100	196 200	H1a H1b H1d H1e	Environnement résidentiel urbain et semi-urbain, commerces (H1a, H1b, H1e). Structure autoroutière (H1e).	Perturbations du sol reliées au développement résidentiel et à la construction de l'autoroute des Laurentides.	Le chemin de la Grande Côte a accueilli les premiers établissements de Ste-Thérèse : manoir, moulins et résidences. Ceux-ci devraient être recherchés près de l'A15 et du chemin de l'île Morris. Deux maisons patrimoniales sont signalées aux 85 et 167 de la Grande Côte.	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement. Si l'espace le permet, procéder par sondage archéologique mécanisé.
E3	Partie nord-est de l'île de Mai (à partir du 24 chemin de l'île de mai).	430	165 à 205	79 550	H2a	Partie d'une zone insulaire. Environnement résidentiel semi-urbain semi-boisé.	Terrassement et nivellement modérés avec perturbation moyenne.	Au Régime Français, l'île de Mai a servi de halte aux Amérindiens et missionnaires ainsi que de poste de traite. Vers 1841, on y trouve une exploitation agricole. De 1923 à 1974, sa principale fonction est la villégiature.	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
E4	Île aux Moutons	160	77 à 110	14 960	H2a	Zone insulaire totalement boisée.		Un bâtiment est visible au sud-ouest de l'île, sur la carte 31H12-200-0101 (1982).	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
E5	Chemin des Îles dans la partie nord-ouest de l'île Morris et les terrains entre la rue et la rive nord de l'île.	150	50 à 100	11 250	H2a	Partie d'une zone insulaire. Environnement résidentiel clairsemé. Couvert boisé au centre de l'île.	Terrassement et nivellement de superficiels à importants sur la côte ouest. Fortes perturbations au centre de l'île dues à la présence du pont.	Deux bâtiments sont visibles au nord, près du pont sur une photo aérienne de 1931.	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
E6	Île Desroches	150	150	22 500	H2a	Zone insulaire totalement boisée. La section nord-ouest de l'île est surélevée par rapport au niveau de l'eau. Île ayant conservé son aspect naturel. Boisé originel conservé (Hébert 1992).	Perturbations du sol peu apparentes.	Deux chalets sont situés sur le flanc nord de l'île. À l'est de ces chalets se trouvent les fondations en ciment d'un ancien chalet (Archéobec 1996).	Identifier la localisation de la fondation en ciment identifiée par Archéobec (1996) et procéder à un inventaire archéologique de la structure.
E7	Île Lacroix	400	200	80 000	H2a	Zone insulaire totalement boisée considérée comme un écosystème forestier exceptionnel. Île ayant conservé son aspect naturel. Boisé originel conservé (Hébert 1992).	Perturbations du sol peu apparentes. Aménagement de sentiers.	Une fosse dépotoir de la période historique récente (seconde moitié du 20 ^e siècle a été identifiée dans la section nord-ouest de l'île (Archéobec 1996). À environ 15 m à l'ouest de la fosse ont été identifiés les vestiges d'un bâtiment qui était visible sur la carte topographique de 1966 (Archéobec 1996).	Faire un inventaire archéologique de l'espace occupé par le dépotoir et les vestiges d'un bâtiment pour déterminer s'il y a une occupation plus ancienne.
E8	Île Clermont	400	200	80 000	H2a	Zone insulaire partiellement boisée.	Île ayant conservé ses aspects naturels et ses boisés originels. (Hébert 1992).	Faibles traces d'un bâtiment (Archéobec 1996).	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
E9	Île Langlois	150	50	7 500	H2b	Zone insulaire boisée. Île ayant conservé son aspect naturel. Boisé originel conservé (Hébert 1992).	Perturbations faibles à moyennes (Hébert 1992).	Fondations de moellons, quai en ciment, rampe, dépotoir, etc. (Archéobec 1996). Un naufrage a été signalé sur cette île en 1833 (brigantin Emily) ¹⁵ .	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement, dont une inspection archéologique subaquatique des pourtours de l'île pour déterminer la présence ou non d'un naufrage.
E10	Île Kennedy	150	100	15 000	H2b	Zone insulaire boisée. Île ayant conservé son aspect naturel. Boisé originel conservé (Hébert 1992).	Perturbations faibles à moyennes (Hébert 1992).	Structures de béton, assises de briques, puits (Archéobec 1996).	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.

¹⁵ Bibliothèque et Archives Canada, MG 40, D3, B.T., rouleau B-3655. Source : Parcs Canada, Charles Dagneau.

Zone	Identification géographique	Longueur	Largeur	Superficie	Sous-Secteur	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel historique	Intervention préconisée
E11	Île Chapleau	35	25	875	H2b	Zone insulaire boisée.	L'île semble avoir été bouleversée sur la quasi-totalité de sa superficie : traces d'ornières de machinerie lourde et monticules de remblai caractérisent le paysage intérieur de l'île (Archéobec 1996)	Fondation en moellons, fondation galets/mortier, débris de brique, puits (Archéobec 1996).	Identifier la localisation des fondations identifiées par Archéobec (1996) et procéder à un inventaire archéologique.
E12	Partie nord-ouest de l'île Gagnon	184	100	18 400	H2b	Zone insulaire semi-boisée.	Île ayant conservé ses aspects naturels et ses boisés originels. (Hébert 1992).	Habitation localisée au centre-nord de la zone. Présence de bâtiments sur une photo aérienne (1931)	La construction des bâtiments actuels semble avoir oblitéré les traces de construction plus anciennes. Une inspection visuelle suivie d'un inventaire archéologique pourrait être requise si le secteur est touché par les travaux.
E13	Pointe est de l'île des Juifs	340	80	27 200	H2b	Zone insulaire boisée. Présence de quais.	Perturbations du sol peu apparentes.	Présence d'un bâtiment dans la pointe est de l'île sur une photo aérienne (1931).	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
E14	Île aux Fraises	250	100	25 000	H2b	Zone insulaire boisée.	Perturbations du sol peu apparentes.	Présence de bâtiments et d'aménagements sur une photo aérienne (1931).	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
E15	Rue Lortie à Ste-Rose de Laval, entre le boul. Ste-Rose et la rive nord de la rivière Mille-Îles	165	100	16 500	H3a	Environnement résidentiel urbain. Terrains semi-boisés près de la rivière.	Perturbations de modérées à fortes (Hébert 1992)	Présence d'une rue et de bâtiments sur une photo aérienne (1931).	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
E16	Rue Latour à Ste-Rose de Laval, entre le boul. Ste-Rose et la rue Roussil	335	100	33 500	H3a	Environnement résidentiel urbain. Terrains semi-boisés près de la rivière.	Perturbations de modérées à fortes (Hébert 1992)	Présence d'une rue et de bâtiments sur une photo aérienne (1931).	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
E17	Rue Roussil à Ste-Rose de Laval	128	80	10 240	H3a	Terrains semi-boisés près de la rivière.	Perturbations de modérées à fortes (Hébert 1992)	Présence d'une rue et de bâtiments sur une photo aérienne (1931).	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
E18	Partie est-ouest de la rue de la Pointe Langlois à Ste-Rose de Laval et terrains entre la rue et la rive sud de la rivière Mille-Îles	300	100 à 150	37 500	H3a	Environnement résidentiel semi-urbain. Terrains semi-boisés près de la rivière.	Perturbations de modérées à fortes (Hébert 1992)	Présence d'une rue et de bâtiments sur une photo aérienne (1931).	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.
E19	Boulevard Ste-Rose à Ste-Rose de Laval, entre le 345 et le 3402 boul. Ste-Rose	1 950	100	195 000	H3a H3b H3c H3d H3e	Environnement résidentiel urbain et semi-urbain, commerces (H3a, H3e). Zone industrielle (H3b) Structure autoroutière (H3c). Espaces boisés et semi-boisés, résidences dispersées. (H3d)	Perturbations de modérées à fortes, à l'exception du sous-secteur H3d où les perturbations sont faibles (Hébert 1992).	Le boulevard Ste-Rose est le premier chemin ouvert à Ste-Rose vers 1733. Les premières concessions ont été accordées le long de cet axe. Deux maisons patrimoniales sont signalées : la maison Arnoldi (1820-1880) au 363 boul. Ste-Rose et la maison Filiatreault (fin 18 ^e siècle) au 242 boul. Ste-Rose.	Inventaire archéologique dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement.

Sous-secteur H3a : potentiel nul à moyen

Selon Hébert (1992), les perturbations anthropiques vont de modérées à fortes dans la partie ouest, résidentielle et semi-boisée. Elles sont faibles à l'est, près du refuge faunique de la rivière des Mille-Îles. S'y trouve un large espace boisé entourant une propriété¹⁶ du boul. Sainte-Rose qu'on peut déjà reconnaître sur une photo aérienne de 1931. En examinant cette dernière, on constate la présence de rues menant du boul. Sainte-Rose, au sud, vers la berge de la rivière, au nord. Il s'agit des voies suivantes : rue Lortie; rue Latour; rue Roussil; rue de la pointe Langlois. De par leur ancienneté, ces rues offrent un intérêt patrimonial certain. Toutefois, les constructions récentes et les occupations successives ont entraîné une perturbation importante des sols. Des sondages ponctuels pourraient cependant être pratiqués aux endroits accessibles, en particulier dans les espaces inoccupés près des berges. En 1931, la rue Latour menait à des propriétés situées en bord de rivière et qui semblent présentes encore aujourd'hui. Quant à la rue Langlois, devenue depuis zone industrielle, elle menait à des édifices près du pont Gédéon-Ouimet. On peut toujours voir ceux-ci aujourd'hui. Enfin, le boul. Sainte-Rose, qui fut le chemin principal, demande une attention particulière en raison de ses parcelles boisées et inoccupées dans une partie ancienne du village.

Sous-secteur H3b : potentiel nul à faible

Ce sous-secteur correspond à une zone industrielle placée entre le boul. de Lisbonne et la rue Langlois, au nord du boul. Sainte-Rose. Le rapport Hébert (1992) y considère les limitations comme étant de modérées à fortes avec un nivellement et un terrassement allant de superficiels à importants. Par ailleurs, bien que la rue Langlois soit présente sur une photo aérienne de 1931, l'utilisation contemporaine du site ramène le potentiel archéologique à un niveau allant de nul à faible.

Sous-secteur H3c : potentiel nul

Les travaux d'aménagement de l'autoroute des Laurentides (A15) traversent le sous-secteur H3b pour ensuite longer le sous-secteur H3d depuis le pont Gédéon-Ouimet, au nord, jusqu'à proximité de la rue Carmina, au sud. La construction routière a vraisemblablement amoindri le potentiel de ce sous-secteur.

Sous-secteur H3d : potentiel moyen

La partie du sous-secteur H3d, au nord du boul. Sainte-Rose, compte des terrains boisés peu perturbés et des zones humides. On y trouve aussi un site archéologique préhistorique (BjFk-3). Les perturbations anthropiques sont faibles (Hébert, 1992), mais la situation en zone inondable semble aller à l'encontre des possibilités d'implantation permanente près des berges de la rivière des Mille-Îles. Vers 1931, les cultures occupent un certain nombre de parcelles dispersées. Quant aux résidences, elles se concentrent près du boul. Sainte-Rose. En 2012, l'espace, au sud de celui-ci, est occupé par des serres agricoles, des champs cultivés et une bande de terrain laissée en friche le long de l'A15. Si les perturbations anthropiques à la partie sud du sous-secteur H3d sont considérées comme modérées (Hébert, 1992), le contexte agricole, qui prévalait en 1931 et qui prévaut encore aujourd'hui, offre un faible potentiel de découverte

¹⁶ 367, boul. Sainte-Rose

archéologique à l'exception du boul. Sainte-Rose et de ses environs qui présentent un plus grand intérêt en raison de leur occupation ancienne.

Sous-secteur H3e : potentiel nul à faible

L'ensemble du sous-secteur est classé commercial et résidentiel dense avec nivellement et terrassement importants; fortes perturbations anthropiques (Hébert 1992). La photo aérienne de 1931 montre l'utilisation agricole qu'on faisait de l'espace maintenant occupé par des résidences urbaines. Il reste quelques terrains vacants : le parc La Renaissance, un terrain en friche entre l'Autoroute 15 et l'av. Marc-Aurèle-Fortin ainsi qu'un petit espace semi-boisé au coin du boul. Sainte-Rose et de la rue François-Baillargé. Le potentiel archéologique est faible dans ces endroits et nul dans les autres.

7.2.6 Zones à potentiel archéologique euro-qubécois du secteur H3 et recommandations

Cinq zones à potentiel archéologique euro-qubécois sont localisées dans ce secteur (figure 21 et tableau 11). La majorité de celles-ci se trouvent près de la rivière ou sur des axes de communication qui y mènent. L'analyse de la photographie aérienne de 1931 (figure 17) montre quelques chemins et habitations à proximité de la rivière. Ces éléments sont probablement reliés à des occupations agricoles du territoire ou à des activités de villégiature. Les zones à potentiel E15, E16, E17 et E18 couvrent ces espaces qui semblent avoir connu un développement plus hâtif. **Si les travaux d'aménagement routier devaient toucher l'une de ces zones, un inventaire archéologique par tranchée mécanique ou sondage manuel (selon les espaces à sonder) devrait être réalisé préalablement dans les espaces accessibles.**

Parmi les plus anciennes voies de communication de l'île Jésus, se trouve le boulevard Sainte-Rose. Cette artère semble avoir fait l'objet d'une occupation euro-qubécoise dès le début de l'installation des premiers colons dans le village de Sainte-Rose et l'érection du premier chemin (en 1700 et 1730) (Charbonneau 1990; Demers, 1947). On remarque que la densité de l'occupation s'amenuise au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre du village (figure 15). La zone à potentiel archéologique euro-qubécois E19 couvre les deux côtés du boulevard Sainte-Rose. **Quelques espaces le long de ce boulevard sont boisés, semi-boisés ou les résidences dispersées, ce qui permettraient de réaliser un inventaire archéologique dans les espaces disponibles si ceux-ci sont touchés par les travaux d'aménagement routier.**

8.0 RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION

L'étude de potentiel archéologique de la zone d'étude a permis d'identifier 22 zones à potentiel archéologique amérindien dans la zone d'étude restreinte (tableau 3). Parmi celles-ci, certaines ont déjà fait l'objet d'un inventaire archéologique. Ainsi, aucune recommandation d'inventaire archéologique n'est faite pour les zones A6, A9, A10, A12 et A19. Pour toutes les autres zones à potentiel archéologique amérindien, un inventaire archéologique par sondage manuel systématique est requis. Ces recommandations ne s'appliquent toutefois que pour les espaces touchés par les travaux projetés.

Quant au potentiel archéologique euro-qubécois, la zone d'étude a été divisée en 12 sous-secteurs. Parmi celles-ci, certaines ne présentent aucun intérêt d'un point de vue archéologique, alors que d'autres présentent des espaces qui pourraient permettre la découverte de vestiges archéologiques de la période euro-qubécoise. C'est ainsi que 19 zones à potentiel archéologique euro-qubécois ont été identifiées. Si les travaux d'aménagement routiers devaient l'une ou l'autre de ces zones, un inventaire archéologique par sondage mécanisé ou manuel (selon l'accessibilité au terrain et les remblais connus) devrait être réalisé.

Les recommandations spécifiques pour chaque zone à potentiel archéologique se trouvent dans les sections du potentiel archéologique de chaque période et dans le tableau qui l'accompagne.

BIBLIOGRAPHIE

Documents imprimés

Archéologie

ARCHÉOBEC

1996c *Exploitation et mise en valeur des ressources archéologiques de l'archipel Sainte-Rose, rivière des Mille-Îles, Laval, vol. 1 : inventaire archéologique de la section occidentale de l'archipel de Sainte-Rose.* Ville de Laval/Éco-Nature/MCCQ, rapport inédit, 95 p.

CHAPDELAINE, C. et coll.

2007 *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne.* Recherches amérindiennes au Québec. Montréal, 382 p.

CHEVRIER D.

1983 *Rapport sur la surveillance archéologique du tronçon principal Saint-Lazare/Trois-Rivières et des embranchements Boisbriand, Saint-Jérôme, Joliette, Louiseville et Trois-Rivières-Ouest, activités 1982.* #1036, Gazoduc TQM, Environnement, rapport inédit, 94 p.

COSSETTE É. et C. CHAPDELAINE,

1987 La Période Archaïque, *Recherches amérindiennes au Québec*, Montréal, vol. XII, n° 1-2, 1987

HÉBERT, B.

1992 *Étude de potentiel archéologique préhistorique de Ville de Laval.* Direction générale du patrimoine de Montréal, ministère des Affaires culturelles, ville de Laval et Société d'histoire de l'île Jésus.

1987 *Berge du parc Couvrette, du parc Sainte-Rose, berge des Goélands, berge aux Quatre-Vents et du Grand Brochet.* Ville de Laval, rapport inédit, 21 p.

LASALLE, P. et C. CHAPDELAINE

1990 Review of late-glacial and Holocene events in the Champlain and Goldthwait Seas areas and arrival of man in eastern Canada, p. 1-19. In N.P. Lasca et J. Donahue, edit., *Archaeological Geology of North America.* Centennial Special Volume 4, Geological Society of America, Boulder, Colorado.

PINTAL, J.-Y.

2009 *Parc éolien Montérégie de Kruger Énergie. Étude de potentiel archéologique.* SNC-Lavalin Environnement inc. 44 p.

2007 *Fouille archéologique du site CeEv-5. Halte routière du Cap-de-Pierre bordure sud de l'autoroute 40. Saint-Augustin-de-Desmaures. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec, Québec. 48 p.*

2002 De la nature des occupations paléo-indiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière. *Recherches amérindiennes au Québec XXXII (3) : 41-54.*

PLOURDE, M.

2006 *Participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux - volet archéologie - étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire. Rapport final remis à la Direction du patrimoine, ministère de la Culture et des Communications du Québec. 48 p.*

SPIESS, A. E. et D. B. WILSON

1986 *Michaud, a Paleoindian Site in the New England-Maritimes region, Occasional Publications in Maine Archaeology, Number Six, The Maine Historic Preservation Commission et The Maine Archaeological Society Inc, Augusta, Maine.*

Géographie et environnement

BOUTIN, A., P. M. VALIQUETTE, R. PELLETIER et G. LEPAGE.

2010 *Étude de la pertinence écologique de protéger les îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre de l'archipel Saint-François. Rapport présenté à Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille-Îles. Éco-Nature, Laval, Québec. 97 p.*

MACPHERSON, J. B.

1967 Raised Shorelines and Drainage Evolution in the Montreal Lowland. *Cahiers de Géographie de Québec 23:343-60.*

OCCHIETTI, S. et P. J. H. RICHARD

2003 Effet réservoir sur les âges 14C de la mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : Révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional. *Géographie physique et quaternaire 57(2-3) : 115-139.*

PAGÉ, P.

1999 *Les Grandes Glaciations : L'histoire et la stratigraphie des glaciations continentales dans l'hémisphère Nord. Guérin éditeur, 2^e édition, Montréal, 482 p.*

PARENT, M., J.-M. M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE

1985 Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP. *Recherches amérindiennes au Québec 15(1-2):17-37.*

RICHARD, P.J.H.

1985 *Le couvert végétal du Québec-Labrador et son histoire postglaciaire*, Notes et documents, n° 87-01, Département de géographie, Université de Montréal, Montréal.

ROBITAILLE, A. et J.-P. SAUCIER

1998 *Paysages régionaux du Québec méridional*. Les Publications du Québec, gouvernement du Québec, 213 p.

SABOURIN, A. et coll.,

1995 *Les plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables et les sites à protéger le long de la rivière des Mille-Îles*. Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Direction de la conservation du patrimoine écologique.

VALIQUETTE, P. M.,

1991 *Mise en valeur de la rivière des Mille-Îles. Possibilités de développement et stratégie de mise en œuvre*. Document inédit remis à Éco-Nature.

YOUNG, O. M., M. R. HORNE, et coll.

1995 *A Biophysical Model for prehistoric Archaeological Sites in Southern Ontario*. Rapport inédit remis à Ontario Transportation.

Historique

AUCLAIR Élie J.

1940 *Sainte-Rose de Laval 1740-1940*. Montréal, Éditions Beauchemin. 88 p.

BOUDREAU C. et J. CROCHETIÈRE

1988 *Plans de paroisses : région de Montréal, 1790-1871*, sous la direction de Serge Courville. Québec, CÉLAT, Faculté des lettres, Université Laval. 175 p. plans, bibliogr.

CHARBONNEAU C.

1990 *Sainte-Rose : 250 ans d'histoire 1740-1990*, Sainte-Rose, Atelier L.D.M. 158 p.

DEMERS Abbé J.-Urgel

1957 *Aperçus historiques sur l'île Jésus*, Montréal, L'Atelier, 274 p.

1947 *Histoire de Sainte-Rose*. Montréal, Arbour et Dupont. 392 p.

DIONNE A.

1983 *Bibliographie de l'île Jésus, suivie d'un inventaire d'archives*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, (Cap-Saint-Ignace : Ateliers graphiques M. Veilleux). 319 p., cartes géographiques.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE

1940 *Cahiers historiques : histoire de Sainte-Thérèse*. Joliette, L'Étoile du Nord. 359 p. ill.

MILLETTE Y. et al

1977 *Guide historique de Sainte-Rose*, Sainte-Rose, L'Atelier du Roy. 45 p.

PAQUETTE M.

1976 *Histoire de l'île Jésus de 1636 à Laval*, ville de Laval, Éditions d'antan. 182 p.

POUDRIER M.

1990 *Les transformations de l'agriculture au Bas-Canada dans la première moitié du 19^e siècle : L'exemple de Sainte-Thérèse-de-Blainville*. Université Laval, mémoire de maîtrise. 122 p.

Collection des bulletins historiques de la SHGMI.

Cartes (classées par date)

Plan fragmentaire de quelques terrains de l'île Jésus. Microfilm de l'exemplaire original se trouvant au Musée de l'Amérique française. [s.n.], 1700. Québec : Université Laval, G 3201 S5 C328a 546.

Copie de la carte de l'île Jésus. Microfilm de l'exemplaire original se trouvant au Musée de l'Amérique française. [s.n.], 1749. Québec : Université Laval, G 3201 S5 C328a 544.

Carte de l'île de Montréal : désignant les chemins publics, les paroisses les fiefs et les villages qui s'y trouvent, le canal de Lachine, les différentes parties de l'île qui ne sont pas encore en état de culture &c. Jobin André, 1834 (2). [Québec (Province)] : [s.n.] Bibliothèque et Archives nationales du Québec. G/3452/M65/1834/J63 CAR.

Plan du Village de Sainte-Thérèse [microforme] / Emery Féré et Godefroy Laviolette, époque 1836-1837. Archives nationales du Canada. Collection nationale de cartes et plans, reprod. de: [S.l. : s.n.], 1849. Université Laval, NMC 1964.

Map of the counties of Terrebonne Two Mountains and Argenteuil. Québec, Département des terres de la couronne, Taché, E.-E., 1861. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. G/3453/T4774/1861/T33 CAR.

Comté de Terrebonne [microforme]. Archives nationales du Canada, Collection nationale de cartes et plans, reprod. de : [S.l. : s.n., 1864]. Québec : Université Laval, NMC 103956.

Plan officiel de la Paroisse de Sainte- Thérèse-de-Blainville, Comté de Terrebonne [microforme]. Archives nationales du Canada, Collection nationale de cartes et plans J.A. Hervieux et J.H. Lecair [sic], reprod. de : Québec : [s.n.], 1875 (1907). Québec : Université Laval, NMC 20789.

Plan officiel de la Paroisse de Sainte-Rose, Ile Jésus, Comté de Laval [microforme]. Département des Terres de la Couronne. Archives nationales du Canada, Collection nationale de cartes et plans, reprod. de: Québec : [s.n.], 1877 (1906). Québec : Université Laval, NMC 18585.

Montreal Hunt map of the Island of Montreal and Iles Jesu and Bizard [microforme] / compiled... by J. Ewing. Ottawa : Archives nationales du Canada, Collection nationale de cartes et plans (Canada), reprod. de [S.l. : s.n.], 1892. Québec : Université Laval, NMC 6261.

[*Plan cadastral de*] *l'Île Jésus*. Microfilm de l'exemplaire original se trouvant au Musée de l'Amérique française. [s.n.], [1900?]. Québec : Université Laval, G 3201 S5 C328a 475.

Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360. 31-H-12, Laval. 1909 (29) Numéro SNRC: 31-H-12. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. G 3400 s63 C37 31-H-12 1909, CAR.

Plan de l'Île Jésus, par Joseph Meunier, 1911. Bibliothèque et Archives Canada. 90 H1/340/(Île) Jésus/1911 Microfiche NMC11039.

Laval (Île Jésus) construite d'après les plans du Cadastre [microforme] / Service du Cadastre. Archives nationales du Canada, Collection nationale de cartes et plans, reprod. [s.n.], 1921. Québec : Université Laval, NMC 14828.

Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360. 31-H-12, Laval. 1928 (24). Numéro SNRC: 31-H-12. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. G 3400 s63 C37 31-H-12 1928, CAR

Carte du comté de Terrebonne Montréal, Service du cadastre, ministère de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, 1931. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G 3453 s63 C37 Terrebonne 1931 DCA.

Comté de Laval (île Jésus) construite d'après les plans du Cadastre [microforme] Archives nationales du Canada, Collection nationale de cartes et plans, Reprod. de [Québec] : Ministère des Terres et Forêts, 1941. Québec : Université Laval, NMC 1245.

Carte de la région de Laval. 1 : 50 000. 31H12 édition 10. Ressources naturelles Canada, Centre d'information topographique, 2000.

Carte pédologique 31H12101 et 31H1220 au 1 :20 000 de l'IRDA (Institut de recherche et de développement en agroenvironnement), novembre 2008.

Sites Internet

Site Web de la municipalité de Laval

Carte interactive de la Ville de Laval, <http://www.ville.laval.qc.ca/> (site consulté en août-septembre 2012).

MRC de Laval

Second projet de schéma d'aménagement révisé de la municipalité régionale de comté de Laval, Annexe A au projet de règlement numéro M.R.C.L. – 6. <http://www.ville.laval.qc.ca/> (site consulté en août-septembre 2012).

Ministère des Transports

Le pont Gédéon-Ouimet. http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/ministere/ministere/rapports_inspection/pont_gedeon_ouimet (site consulté en août 2012).

Société d'Histoire et de généalogie des Mille-Îles

Documents historiques sur la seigneurie des Mille-Îles et Boisbriand. <http://www.ville.boisbriand.qc.ca/portrait-municipal/boisbriand-en-bref/historique.html>. (site consulté en août 2012)

L'histoire complète de la seigneurie de Blainville en 10 points

La Seigneurie de Blainville, écrit posthume de Lionel Bertrand (1906-1979) complété par Pauline Ouimet-Charron en 1983. <http://www.shgmi.ca>. (site consulté en août 2012)